

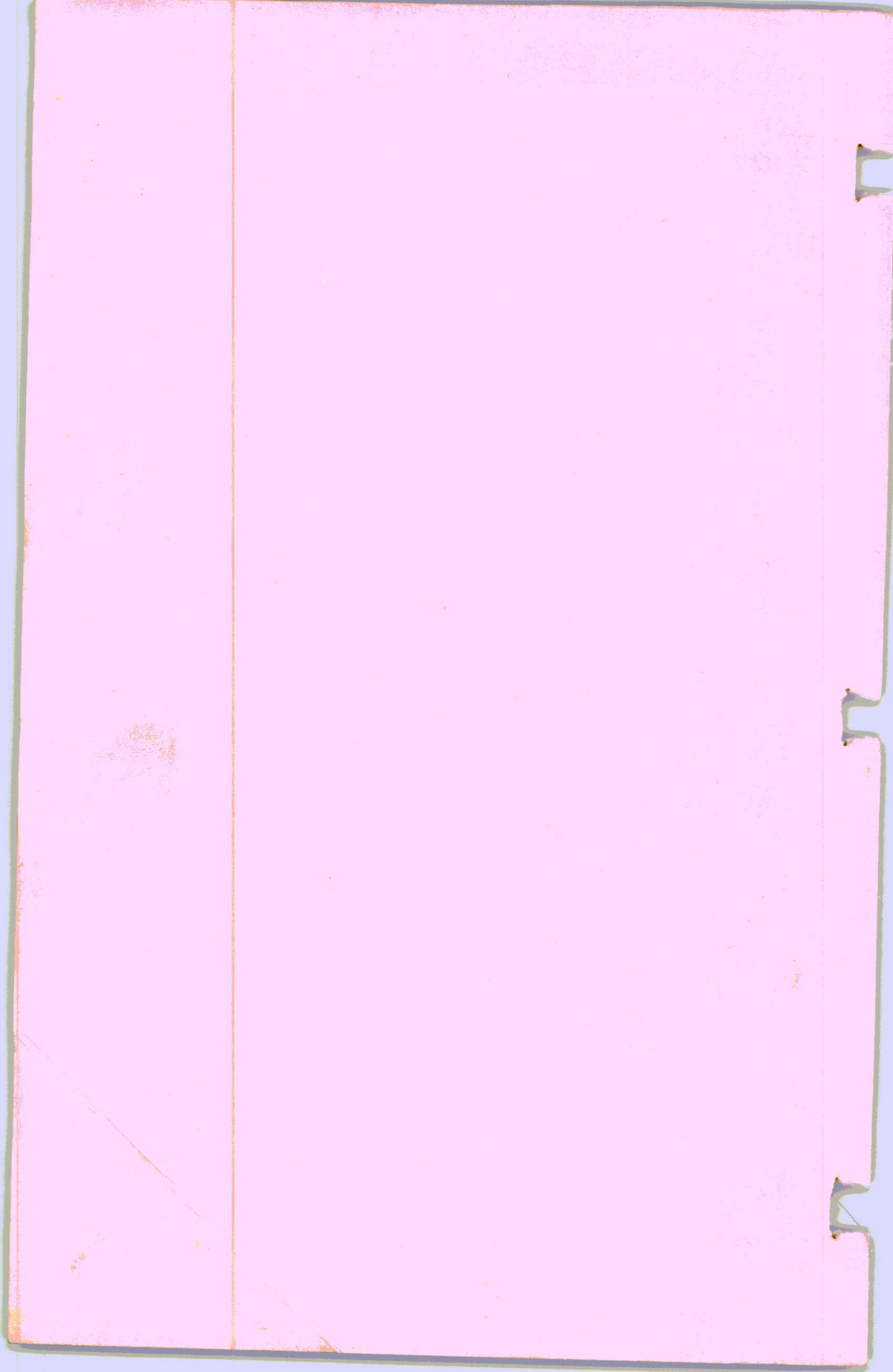
N° 155

155

OFFICE DES CAFES

RAPPORT ANNUEL 1985

« O.C.I.R. CAFE »



OFFICE DES CAFES

RAPPORT ANNUEL 1985

« O.C.I.R. CAFE »

OFFICE DES CARTE

RAPPORT ANNUEL 1985

OFFICE DES CARTE

O F F I C E D E S C A F E S

" O C I R C A F E "

R A P P O R T D E L ' E X E R C I C E 1 9 8 5

E t a b l i p a r l a D i r e c t i o n d e l ' O C I R C A F E

P o u r l e C o n s e i l d ' A d m i n i s t r a t i o n d e l ' O f f i c e .

1870

1871

1872

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
AVANT PROPOS	
SCHEMA DE L'ORGANIGRAMME DE L'OCIR CAFE SUIVANT A.P. N° 309/11 du 19/9/1978	
<u>CHAPITRE I. : ADMINISTRATION GENERALE</u>	3
1. Introduction	3
2. Réunions du Conseil d'Administration	3
3. Missions à l'étranger	8
4. Administration du Personnel	16
5. Section des Etudes et Programmes	22
<u>CHAPITRE II. : PRODUCTION</u>	23
A. SECTION PRODUCTION CAFE	23
1. Introduction	23
2. Propagande Agricole	24
2.1. Outillage agricole	24
2.2. Pépinières à café	24
2.3. Lutte phytosanitaire	26
2.4. Centres de dépulpage	27
3. Visites sur le terrain	29
4. Statistiques caféicoles	30
5. Cafésiers Umuganda de Kanombe	33
6. Conclusions	37
B. SECTION PRODUCTION "AUTRES CULTURES"	38
1. Introduction	38
2. Situation des germoirs et des pépinières	38
3. La distribution des plants en milieu rural	40
4. Plantation en milieu rural et recensement	41
5. Situation phytosanitaire	42
6. Situation des plantations de l'OCIR CAFE à Ntendezi et à Mwito	42
7. Production nationale et commercialisation du quinquina	44
8. Conclusions générales	44
<u>CHAPITRE III. : SERVICE COMMERCIAL</u>	46
A. SECTION LICENCES ET TAXATION	46
1. Contrôle du Conditionnement et de l'Entreposage	46
2. Echantillonnage	46
3. Travaux de laboratoire, dégustation, contrôle de la qualité	47
4. Administration de certificats de qualité et d'origine	47
5. Conclusion	48

.../...

	<u>Pages</u>
B. SECTION IMPORT ET EXPORT	51
I Exportation de café en 1985	51
1.1. Evolution du marché en 1985	51
1.2. Exportations rwandaises en 1985	58
II Exportations des écorces de quinquina	59
III Importations	60
A. Commandes antérieures apurées en 1985	60
B. Commandes passées et apurées en 1985	61
C. Dossiers en cours	61
D. Dossiers du Projet Café et Cultures Vivrières	63
E. Dossier annulé	63
F. Dossiers en suspens	63
C. SECTION PROPAGANDE	78
1. Introduction	78
2. Publication des revues	78
2.1. Comité de Rédaction	78
2.2. Articles publiés	79
2.3. Situation financière	83
3. Propagande café	83
<u>CHAPITRE IV. : SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER</u>	84
Introduction	84
Etat d'exécution du budget au 31/12/1985	85
Commentaires	89
A. COMPTABILITE GENERALE ET TRESORERIE	92
I. Introduction	92
II. Commentaires sur les états financiers 1985	92
1. Fonctionnement	93
2. Fonds de Propagande	95
3. Fonds d'Egalisation	95
Bilans	-
B. SECTION GESTION ET APPROVISIONNEMENT	96
1. Introduction	96
2. Activités	96
2.1. Achats	96
2.2. Gestion des véhicules	98
2.3. Gestion des stocks et distribution des produits	106
2.4. Construction, entretien des bâtiments et réparation du mobilier des maisons et bureaux	107
3. Conclusion	113

C. INSPECTION ET CONTENTIEUX

114

1. Introduction

114

2. Du contrôle

114

3. Du contentieux

115

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

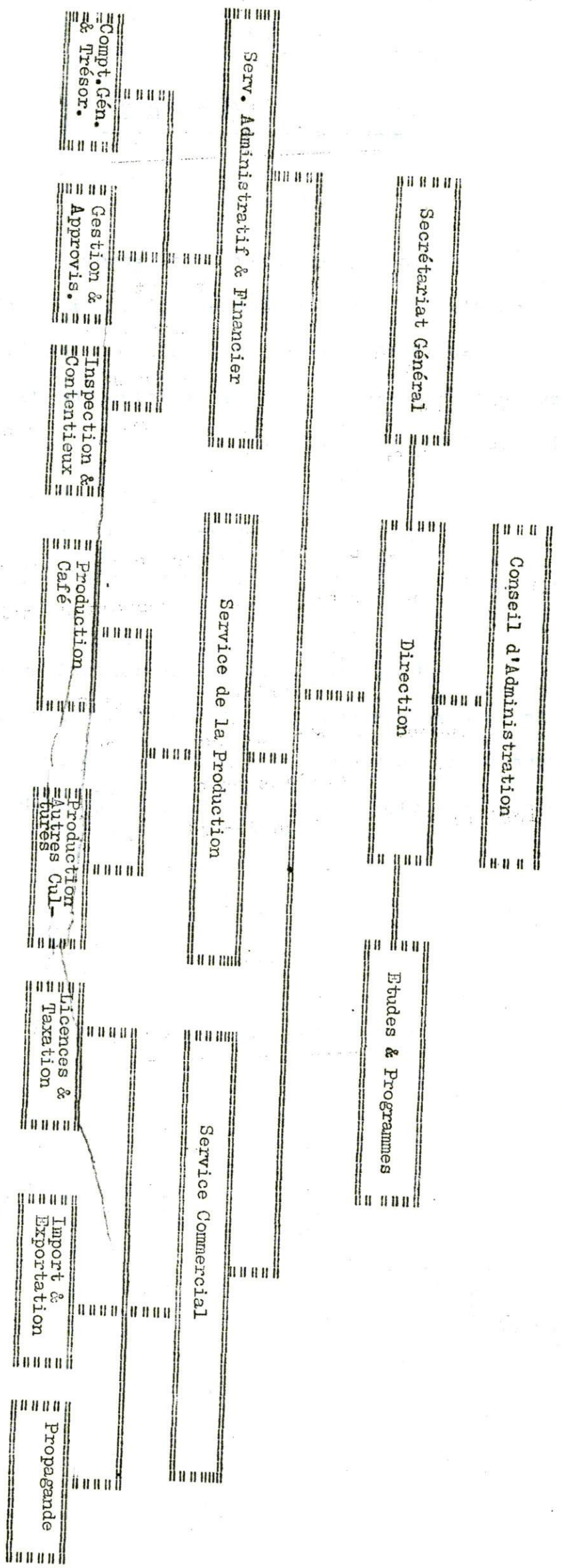
AVANT PROPOS.-

Un résumé du présent rapport annuel a été soumis aux fins d'approbation au Conseil d'Administration de l'OCIR CAFE réuni le 22 avril 1986 pour l'examen des bilans de l'Office pour l'exercice 1985 conformément à l'article 8 du décret-loi portant création de l'Office des Cafés.

Le Conseil a alors approuvé ce résumé ainsi que les bilans qui sont repris dans ce rapport détaillé.

La présentation de ce rapport annuel reprend les activités de chaque service et section pour mieux identifier les performances et les problèmes de chaque service. Nous espérons le rendre ainsi plus clair et en faciliter la compréhension au lecteur.

SCHEMA DE L'ORGANIGRAMME DE L'OCIR CAFE SUIVANT A.P. N° 309/11 du 19/9/1978



ADMINISTRATION GENERALE.

1. INTRODUCTION

L'année 1985 a été marquée par le changement des organes supérieurs de l'administration de l'Office à savoir le Conseil d'Administration et le Commissaire du Gouvernement.

Par arrêté présidentiel n° 86/09 du 18 février 1985 les cinq membres du Conseil d'Administration ont été nommés comme suit :

- Monsieur NSENGIYAREMYE Dismas, Président
- Monsieur MUNYANEZA Wellars, Administrateur
- Monsieur SENYONI Félicien, Administrateur
- Monsieur NZARAMBA Innocent, Administrateur
- Monsieur HABIYAMBERE Sylvestre, Administrateur

De même, l'arrêté présidentiel n° 104/09 du 18 février 1985 a nommé le Commissaire du Gouvernement en la personne de Monsieur AYIRWANDA Martin pour surveiller la gestion de l'Office. Le contrôle financier a été assuré par les deux commissaires aux comptes nommés en 1982, Messieurs LISHIRABAKE Augustin et MUNYAMBARAGA Narcisse.

L'organigramme mis en place en septembre 1978 est resté le même, mais les sections comptabilité générale et trésorerie et inspection et contentieux n'ont pas trouvé de titulaire depuis l'année dernière. Le présent chapitre reprend les diverses décisions du Conseil d'Administration, un bref aperçu sur les missions à l'étranger, les éléments concernant l'administration du personnel et la Section Etudes et Programmes.

2. REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a tenu trois séances durant cet exercice.

Le 12 avril 1985

Le Conseil avait à son ordre du jour :

- L'examen des bilans de l'Office pour l'exercice 1984.
- L'ouverture de la campagne café 1985/1986.

I. Examen des bilans de l'Office pour l'exercice 1984

Après l'adoption de l'ordre du jour complété par un "Divers", le Conseil a examiné les bilans de l'Office ainsi que le résumé du rapport d'activités.

Lors de cet examen, quelques questions de gestion ont été soulevées, notamment :

- Les actions entreprises pour le recouvrement des créances dont le montant est très important et si pour la dette de l'OCIR THE

.../...

le Ministère de tutelle a été contacté;

- Ce qui est envisagé pour améliorer le résultat d'exploitation;
- Pourquoi l'Office continue à souscrire aux actions de Rwakina dont la situation financière est déficitaire;
- Comment le Fonctionnement actuel du Fonds d'Egalisation a été instauré;
- Le statut des maisons occupées par le PROJET AGRICOLE KIBUYE.
- L'amortissement de la dette du Projet Quinquina
- La gestion de la caféière Umuganda
- La suppression du Fonds de Propagande.

Après avoir entendu les explications du Directeur sur ces différentes questions le Conseil a émis les recommandations ci-après :

- La Direction devrait poursuivre les démarches de recouvrement et essayer de recruter un juriste pour suivre de près ces dossiers. Concernant la dette de l'OCIR THE, il serait utile de demander au Gouvernement que l'OCIR CAFE soit privilégié compte tenu de l'ancienneté de la dette dont les termes fixés par l'arrêté présidentiel ont été largement dépassés alors qu'en plus il s'agit de l'argent des caféiculteurs.
- La recommandation de révision de la taxe rémunératoire déjà émise dans une séance antérieure pour améliorer le résultat d'exploitation a été également renouvelée.
- Concernant la souscription au capital de Rwakina une certaine prudence devait être observée.
- La Direction devait adresser une lettre au Ministre des Finances et de l'Economie pour lui signifier que le Conseil avait constatée que la gestion actuelle du Fonds d'Egalisation était illégale au point de vue juridique et anormale du point de vue gestion en lui demandant de corriger cette erreur. Par ailleurs la dette de 900 millions détenue par l'Ordonnateur Trésorier à la fin de l'exercice devrait être reconnu et apparaître dans les comptes du Ministère des Finances et de l'Economie.
- Pour les maisons de l'Office occupées par le PAK, la Direction devait demander au Gouvernement un contrat de location même avec une valeur symbolique, ceci dans le souci d'assainissement de la gestion, le patrimoine de l'Office étant distinct de celui de l'Etat.
- La dette du Projet Quinquina devait être amortie puisqu'en définitive le Projet n'existe plus et que l'Office en a repris toutes les charges...

.../...

- La recommandation émise par le Conseil d'Administration dans les séances antérieures au sujet du statut des caféiers Umuganda a également été renouvelée et le Directeur a été encore une fois chargé de faire une lettre à ce sujet.
- La proposition de supprimer le Fonds de Propagande et son incorporation au Fonds de Fonctionnement a été jugée pertinente, le décret-loi portant création de l'Office devrait alors être modifié en conséquence. Après ces recommandations, les bilans de l'Office pour l'exercice 1984 furent approuvés avec la recommandation que la prochaine fois les bilans soient présentés de façon à donner la situation de la période précédente pour montrer facilement l'évolution de la situation financière de l'Office.

II. Ouverture de la campagne café 1985/86

Le Conseil a proposé l'ouverture de la campagne café le 2 mai 1985 et le maintien du prix au producteur au taux habituel tout en recommandant l'examen d'une augmentation pour stimuler le caféiculteur à l'augmentation de la production.

De même la rémunération de l'intermédiaire a été maintenue au taux habituel et le tableau de calcul des prix du café a été adopté tel que proposé par la Direction.

III. Dans les questions diverses :

- Le Conseil a d'abord été informé de la mission que le Directeur allait conduire à Londres pour participer à une session du Conseil International du Café prévue du 15 au 19 avril 1985;

- Il a ensuite nommé un nouveau Comité de rédaction du Bulletin Agricole du Rwanda et recommandé au Directeur de contacter les intéressés pour recueillir leurs avis;

- Après cette nomination, le Conseil a accepté la promotion des agents proposés qui remplissaient les conditions.

Enfin, le Conseil a été informé de la mutation d'un Agronome de l'Office vers le Projet Café et Cultures Vivrières pour s'occuper de la gestion de l'Usine à café de Nkora en voie de réhabilitation.

Le 11 septembre 1985

A l'ordre du jour de cette réunion figurait les points suivants :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 12 avril 1985
- Examen des prévisions budgétaires 1986
- Divers

Après l'adoption de l'ordre du jour, le Conseil a approuvé le compte rendu qui selon l'avis unanime retraçait fidèlement les débats.

II. Prévisions budgétaires 1986

Ces prévisions élaborées en tenant compte de l'évolution du budget pour les trois dernières années, de l'exécution du budget 1985 au 30/6/85 et de l'impératif d'austérité ont été jugées réalistes et arrêtées à :

- 431.408.810 pour les dépenses d'exploitations du Fonds de Fonctionnement
- 36.751.000 pour les dépenses d'investissement du même Fonds
- 475.050.000 pour les recettes du même Fonds
- 30.000.000 pour les dépenses de Fonds d'Égalisation constituées uniquement du mali de change aucun décaissement pour le soutien du prix au producteur n'étant envisagé.
- 533.233.800 pour les recettes du Fonds d'Égalisation calculées sur base d'une production exportable de 28.200 tonnes au cours de réalisation de 130 cents la livre.
- 13.284.800 pour les dépenses du Fonds de Propagande et
- 13.390.000 pour les recettes du même Fonds.

III. Divers

- Le Conseil a décidé le renvoi d'un agent accusé du détournement.
- Il a ensuite accepté l'engagement d'un agronome A2 en remplacement de celui qui a été transféré au Projet Café et Cultures Vivrières.
- Un agent a été proposé au commissionnement pour occuper le poste de Chef de section Comptabilité Générale et Trésorerie.
- Deux agents remplissant les conditions ont été promus.
- Un agent du Projet Café et Cultures Vivrières a été mis en disponibilité suite à sa demande.
- Le Conseil a également accepté l'engagement d'un agent au même Projet.
- Il a ensuite été informé de la prochaine mission du Directeur à Londres pour participer à la 44ème session du Conseil International du Café.
- Une demande de contrevaieur des congés non bénéficiés par le Directeur a été reportée pour vérification des dispositions statutaires à ce sujet.
- Enfin, le Conseil a été informé de la situation des achats de café parche pour la campagne café 1985/1986, situation jugée satisfaisante car au 31/8/85 elle est arrêté à 31.000 tonnes et la production à la fin de l'année avoisinera un record de 35.000 tonnes.

.../...

Le 29 novembre 1985

Etaient à l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la dernière réunion
- Examen du Plan de Travail 1986 du Projet Café et Cultures Vivrières
- Questions diverses.

Après l'adoption de l'ordre du jour, le Conseil a approuvé le compte rendu de la réunion du 11 septembre 1985.

II. Examen du Plan de Travail 1986 du Projet Café et Cultures Vivrières

Après avoir entendu un bref aperçu donné par le Directeur de l'Office sur les relations entre le Projet et l'OCIR CAFE, le Conseil a examiné le Plan de Travail 1986 et les prévisions budgétaires y relatives commentés au fur et à mesure par le Directeur du Projet et a recommandé des modifications jugées nécessaires.

Ce plan est présenté en quatre parties:

- Administration et gestion qui concerne le Personnel et la gestion des biens (véhicules, mobilier, matériel et fournitures des bureaux).
- Activités agronomiques comprenant la formation des agents, la vulgarisation des thèmes et le concours agricole en vue d'évaluer leur assimilation ainsi que le suivi-évaluation.
- Infrastructures constituées par les immeubles, les centres de dépulpage, les petits travaux routiers et les points d'accostage.
- Usine à café de Nkora dont les travaux de réhabilitation étaient en cours en vue de fonctionnement à la prochaine campagne de récolte.

Le volet Recherche habituellement prévu dans les Plans de Travail du Projet a été transféré à l'ISAR dans le cadre d'une nouvelle convention entre la Banque Mondiale et le Gouvernement Rwandais.

Après les modifications jugées nécessaires, le Plan de Travail 1986 et les prévisions budgétaires y relatives furent adoptés avec recommandation au Directeur du Projet de bien détailler dans le budget les 3 ressources des recettes :

- le prêt IDA
- la contrepartie du gouvernement
- l'apport du Projet ou recettes réalisées sur la vente des semences et du matériel usagé, les remboursements des crédits etc...

III. Questions diverses

Il s'agit des questions relatives au personnel :

- L'engagement d'un Assistant Médical pour le Dispensaire de l'Office et d'un agronome A2 pour le Projet Café et Cultures Vivrières

.../...

- La nomination définitive des 2 agronomes A2 de l'Office
- La promotion des agents et
- Le commissionnement d'un agent.

Le transfert d'un agronome du quinquina au Projet Café et Cultures Vivrières n'a pas été accepté dans l'espoir d'une relance des activités quinquina.

3. MISSIONS A L'ETRANGER.

L'Office a effectué sept missions à l'étranger dont deux participations aux sessions annuelles du Conseil International du Café et deux visites aux pays voisins pour échange d'expériences en matière caféicole.

Du 15 au 26 février 1985

Le Chef du Service de la Production a participé à un séminaire organisé à Lomé par le Secrétaire de l'Organisation Interafricaine du Café sur la recherche et le développement en caféiculture.

L'objectif du séminaire était de réfléchir sur la réalité des relations fonctionnelles entre les chercheurs, les vulgarisateurs et les paysans et la circulation de l'information agricole entre ces divers intervenants de la production caféicole.

Après les exposés de certains délégués et les débats qui ont suivi, le séminaire a recommandé entre autres :

- d'une part aux organisations régionales, l'OIAC et l'OAMCAF, des susciter des rencontres périodiques entre vendeurs et acheteurs pour passer en revue les problèmes relatifs à la commercialisation et réfléchir aux remèdes à y apporter;
- et d'autre part aux pays membres, de favoriser entre eux l'échange d'informations, voire d'expérience dans le domaine de la recherche, de la vulgarisation et de favoriser l'organisation des stages et des missions pour les chercheurs, les vulgarisateurs et les paysans, et d'organiser au niveau national des rencontres de tous les intervenants du circuit caféier en vue de dresser le bilan, de relever les obstacles et d'harmoniser la production et la commercialisation.

Du 4 au 6 mars 1985

Une visite a été effectuée à Bujumbura au Burundi à l'invitation du Directeur Général de l'Office des Cafés du Burundi pour mettre au point une position commune en vue de défendre la cause de nos deux pays à l'Organisation Internationale du Café où certains pays de l'annexe 2 de l'Accord International de 1983 sur le café contestaient notre participation à la répartition des déficits.

.../...

A l'issue des discussions une note reprenant les observations des deux pays a été adressée au Directeur Exécutif de l'Organisation pour diffusion à tous les membres et les deux délégations se sont mis d'accord de demander à leurs gouvernements respectifs de chercher les appuis nécessaires auprès des pays amis membres de l'Accord.

Lors de ce séjour au Burundi, une visite a été effectuée aux nouvelles usines de déparchage du café ainsi qu'aux stations de dépulpage de Ngozi. Ces usines de déparchage ont été jugées extrêmement chères (2,5 milliards des francs burundais) et leur maintenance difficile et coûteuse. Quant aux stations de dépulpage installées pour la production du café parche complètement lavé, elles jouissent d'une bonne gestion grâce à un encadrement fort étoffé et une assistance technique extérieure. Par ailleurs, elles allègent le travail des caféiculteurs et peuvent ainsi les stimuler à planter plus de caféiers.

En ce qui nous concerne, le fonctionnement de l'usine de Nkora dont la remise en état est en cours ainsi que celle de Masaka nous indiquera la ligne à suivre dans ce domaine pour l'avenir.

Du 12 au 15 mars 1985

Une visite a été effectuée au Kenya, dans la station de recherche de Ruiru pour constater comment la maladie du caféier appelée Anthracnose *Colletotrichum Noack y* est contrôlée.

La délégation a constaté que la recherche sur le café au Kenya est dotée de moyens humains et financiers assez importants. Comparativement à l'ISAR où toutes les cultures d'exportation sont confiées à un seul ingénieur agronome, la station de recherche de Ruiru s'occupe spécialement du café et est organisée en différents départements.

Des discussions avec les chercheurs au sujet de l'anthracnose, il s'est avéré que la maladie est causée par un champignon qui attaque les fleurs, les cerises vertes et mûres et parfois les feuilles : il ne tue pas l'arbre mais provoque des pertes de production pouvant aller jusqu'à 80 % ou plus. Pour lutter contre cette maladie, la station préconise l'application des fongicides et la recherche des variétés résistantes.

Comme la période favorable au développement de ce champignon est la saison pluvieuse, l'application des fongicides doit intervenir juste avant la saison pluvieuse et se poursuivre tant que la saison pluvieuse continue; un minimum de 8 applications par an par intervalles de 4 semaines est exigé, sinon il vaut mieux éviter le traitement aux fongicides.

Cette station venait de mettre au point des variétés résistantes à l'anthracnose et à la rouille, également abondante dans notre pays

.../...

dans les régions sèches, et la diffusion de ces variétés allait commencer en 1986.

Nous pourrions demander ces variétés par voie diplomatique car le traitement chimique est chère et peu pratique dans notre pays.

En conclusion, la délégation a constaté que nous avons un grand retard dans la recherche et en agriculture en général que nous pourrions le combler difficilement si nous ne donnons pas à la recherche assez de moyens financiers et humains. Nous devrions développer plus de contacts avec les institutions poursuivant les mêmes programmes pour échanger les chercheurs et le matériel végétal. Nos chercheurs devraient avoir l'occasion de sortir pour rencontrer d'autres et bénéficier des stages dans des centres spécialisés.

L'OCIR CAFE envisage une taxe sur le café (1 Frw par kilo) pour financer la recherche caféicole.

Quant au contrôle de l'antracnose du caféier, il sera difficile d'intervenir efficacement chez tous les caféiculteurs; aussi, nous comptons choisir les foyers les plus importants et n'intervenir qu'à ce niveau en espérant que les conditions atmosphériques ne favoriseront plus l'expansion de la maladie partout dans le pays.

Du 11 au 19 avril 1985

Une délégation s'est rendue à Londres pour participer à la réunion des producteurs de café membres de l'Organisation Internationale du Café et à la 43^e session du Conseil International du Café.

Les discussions dans ces réunions se sont déroulées autour des deux points principaux qui incitaient certains pays consommateurs à demander la suspension des mécanismes économiques de l'Accord:

- la différence des prix de vente du café sur les marchés des pays membres et des pays non membres de l'Organisation.
- Le problème des sous-expéditions.

En ce qui concerne particulièrement notre pays, le Conseil devait examiner les conclusions de la commission consultative sur le problème de la participation du Rwanda et du Burundi dans la répartition des déficits déclarés par les pays de l'Annexe 2 de l'Accord.

Concernant l'exportation des membres exportateurs à destination des pays non membres, il a été décidé que :

- les membres exportateurs n'acceptent plus de contrat de vente à destination des pays membres à un prix inférieur à celui qui a cours pour le café répondant aux mêmes spécifications et vendu à un pays membre.
- les membres exportateurs s'engagent à limiter leurs exportations à destination des pays non membres afin de répondre au besoins de fournir suffisamment de café aux marchés sous contingent.

.../...

- Un Comité spécial ouvert aux membres du Comité Exécutif sous la présidence du Directeur Exécutif surveille l'application de la présente résolution.
- En cas de non respect de la présente résolution, le Comité spécial recommande au Comité Exécutif l'adoption des sanctions appropriées qui pourront comprendre une réduction du contingent annuel du membre intéressé ou dans les cas extrêmes, l'application des dispositions de l'article 66 de l'Accord (exclusion).

Cependant la mise en application de cette résolution va poser des sérieux problèmes car le commerce avec les pays non membres se fait souvent sous forme de troc et il sera difficile d'avoir un prix fiable. Quant au différend qui opposait le Rwanda et le Burundi aux autres membres de l'annexe 2 de l'Accord au sujet de la répartition des déficits, différend né au cours de la 41^e session du Conseil en avril 1984, le Conseil, après avoir reçu les conclusions de la commission consultative créée pour examiner ce problème, a constaté que celle-ci n'avait pas pu remplir son mandat car les conclusions présentées étaient divergentes et en fait constituées des positions de chaque membre de la commission.

Il a été donc nécessaire de mettre au vote ces opinions d'abord au sein du Comité Exécutif pour dégager une seule position à présenter au Conseil qui, à son tour, a demandé la mise au vote de la décision du Comité Exécutif.

En définitive la question a été tranchée en notre faveur. Cependant, à l'issue de la réunion, plusieurs problèmes sont restés en suspens, notamment le système de vérification des stocks, le problème de sous-expéditions, les demandes d'augmentation des contingents, ce qui portait à craindre que la session de septembre serait difficile.

Du 23 au 30 juin 1985

Un agent du Projet Café et Cultures Vivrières chargé de la gestion de l'usine à café de Nkora en cours de réhabilitation s'est rendu au Burundi pour initiation au fonctionnement et à la gestion des stations de lavage de café.

Le gouvernement burundais a lancé depuis 1970 un programme visant à améliorer le volume et la qualité de la production de café dans la région de Ngozi par l'installation des stations de lavage avec un financement de la Banque Mondiale et du Fonds Koweïtien.

Dans ce cadre, 22 usines gérées par la Société Régionale de Développement du Buyenzi sont actuellement opérationnelles.

Toutes ces usines n'ont pas pu être visitées pour les raisons suivantes :

- à l'exception de celle de Butegana, toutes les autres ont un même plan et les activités y sont semblables.
- il fallait rester à l'usine visitée toute la journée pour mieux voir tout ce qui s'y fait.

Seules les usines considérées comme représentatives ou présentant certaines particularités ont été visitées : NKAKA, MUGOMERA, BUTEGANA et SONGA.

Le coût moyen d'investissement de chaque usine qui s'évalue à 20 millions de FBU a servi à :

- la construction des bâtiments et divers ouvrages
- l'achat du dépulpeur et des moteurs et leur installation
- l'achat de divers matériels de l'usine et
- l'équipement du bureau et des maisons d'habitation du gérant et de son adjoint.

Après cette visite, les conclusions ci-après ont été exprimées :

- Les usines de lavage présentent des avantages au niveau des agriculteurs et à l'échelon national, car :
 - . dans la mesure où les prix d'achat des cerises tiennent compte du rendement en café parche il y a un encouragement financier;
 - . la vente des cerises aux stations de lavage permet aux caféiculteurs d'éviter le travail de dépulpage et de séchage au moment où ils sont les plus occupés par la récolte et leur permet des économies de main-d'oeuvre et de temps qui peuvent être alors consacrées à la culture et à la récolte des produits vivriers;
 - . les tricheries sur les poids pratiquées souvent par les négociants sont évitées ainsi que le risque des vols de la production dans les habitations;
- au niveau du pays, ce système permet une amélioration du rendement en café parche et une réduction des pertes au déparchage et produit un café de haute qualité qui se vend plus cher;
- . ces stations sont le foyer d'un grand nombre d'activités de développement rural et source de création d'emploi.

Cependant, la gestion de ces stations a posé un grave problème jusqu'en 1978 sur le plan technique et organisationnel. Pour y remédier, on a mis en place un programme de formation systématique à l'intention du personnel.

.../...

Après une semaine de formation formelle à tous les aspects de l'exploitation des stations, formation dispensée au siège du Projet, les candidats sont nommés, à titre provisoire, gérants adjoints d'une station de lavage où ils sont mis à l'essai pendant toute une campagne de traitement pour évaluer leurs compétences.

Par ailleurs, la supervision régulière et les enregistrements quotidiens ont permis de maîtriser les fraudes.

Cette visite a permis de voir l'expérience du Burundi sur le fonctionnement, l'organisation et la gestion des usines de lavage. Ceci facilitera le démarrage de notre usine en évitant les diverses difficultés qu'ils ont surmontées.

Du 16 au 29 septembre 1985

Une délégation est allée à Londres pour participer à la 44^e session du Conseil International du Café. Comme à chaque fin de l'année caféière la question principale qui a retenu l'attention du Conseil est l'examen de l'évolution du marché pendant l'année caféière écoulée, pour aboutir à la définition du contingent global pour l'année suivante ainsi que la détermination du niveau de la fourchette dans laquelle la moyenne des prix devrait évoluer.

D'autres questions telles que le problème des sous-expéditions et celui de la vérification des stocks devaient également occuper une grande importance au cours de cette session sur insistance des membres importateurs.

Enfin, les questions de routine telles que les problèmes administratifs et financiers figuraient également à l'ordre du jour.

La façon dont s'est déroulée cette session du Conseil a amené plusieurs personnes à se demander combien de temps va encore durer l'application des mesures économiques de l'Accord compte tenu de la situation de l'offre mondiale. Les négociations ont effleuré l'échec au cours des derniers jours à cause de l'intransigeance des pays consommateurs.

Il a fallu 4 jours de prolongation et la mise au vote de diverses propositions sur les sous-expéditions n'a pas donné un résultat satisfaisant car il n'a pas été possible d'obtenir la majorité répartie des deux tiers du total des voix. Finalement, le Conseil a adopté ce qu'on a l'habitude d'appeler "le package" permettant ainsi à l'Accord de survivre au moins encore une année bien que les Etats-Unis d'Amérique aient voté contre la résolution finale instituant le contingent global et la fourchette des prix.

.../...

Ce "package" est constitué d'un contingent global de 58 millions de sacs avec une marge des prix équivalente à celle de l'année précédente, c'est-à-dire 120 - 140 cents E.U. par livre et un système d'ajustement sensiblement le même sauf pour les points suivants : si la moyenne de 15 jours est en dessous de 120 cents, la première coupure n'aura lieu qu'au bout de 20 jours de marché pour un million de sacs et le rétablissement de ce million sera fait par tranches de 500.000 sacs, la première à 125 cents et la seconde à 130 cents. La répartition des contingents de l'année caféière 1984/85 est restée en vigueur pour l'année caféière 1985/86. Ainsi le contingent du Rwanda pour cette année a été fixé à 470.000 sacs (28.200 tonnes) correspondant à celui de la dernière année caféière bien qu'il s'était élevé à 32.248 tonnes suite à la participation à la répartition des déficits déclarés par les pays de l'Annexe 2 de l'Accord. Il serait prématuré de mesurer l'impact de ces mesures sur le comportement du marché.

Si l'application des mesures économiques de l'Accord était suspendue et compte tenu de la surproduction actuelle du café et le niveau des stocks de café dans certains pays, on assisterait à un effondrement des prix, car il est difficile de s'imaginer une discipline dans les ventes de la part des pays producteurs s'il n'y avait pas de système de quotas et les mesures de contrôle.

Du 25 octobre au 5 novembre 1985

Une délégation s'est rendue à Abidjan en Côte d'Ivoire pour participer à la 25^e Assemblée Générale Annuelle de l'Organisation Inter-africaine du Café (OIAAC).

Après l'adoption de son ordre du jour, l'Assemblée a d'abord adopté les rapports des dernières réunions tenues respectivement en novembre 1984 et en septembre 1985.

Elle a ensuite entendu le rapport du Comité de coordination des ventes et a recommandé :

- la prudence face à un marché encore incertain en attendant de connaître l'orientation que prendra la sécheresse au Brésil, la Secrétariat devant suivre étroitement la situation et en informer rapidement les membres.
- l'adoption immédiate des stratégies de commercialisation susceptibles de redresser le prix des robusta et de réduire le différentiel.

.../...

- l'affinement des techniques de ventes compte tenu de la concurrence des Robusta Secondaires et la prise de contact avec les producteurs en question.
- la réactualisation annuelle par le Secrétariat de ses analyses sur l'évolution des parts de marché.

L'Assemblée a entendu ensuite le rapport du Groupe Consultatif et prenant note du fait que l'année caféière 1985/86 s'annonce difficile a adopté :

- la déclaration d'Abidjan qui invite les pays membres à initier des actions diplomatiques et politiques en direction des autres producteurs et consommateurs parties à l'Accord International sur le café en vue de le sauvegarder en essayant de trouver une solution aux problèmes de sous-expéditions et de ventes aux non-membres;
- la réalisation des études techniques et la prise des précautions au niveau politique pour une amélioration de la part africaine du marché à la faveur des négociations sur les contingents;
- l'examen suivi du problème né de la décision de l'Indonésie de céder, au sein du Comité Exécutif de l'OIC, ses voix au groupe africain.

L'Assemblée a ensuite entendu et approuvé le rapport d'activités du Secrétariat pour 1984/85 et adopté le programme de 1985/86.

Enfin, l'Assemblée a examiné les recommandations du Comité Directeur sur :

- La révision de l'Accord portant création de l'OIAC : l'amendement proposé a été accepté et l'Assemblée a invité le Secrétariat à communiquer à chaque membre aux fins d'approbation une copie accompagnée d'un exemplaire de la version en possession du dépositaire.
- Adhésion à l'accord portant création de l'OIAC : le délai de dépôt des instruments de ratification ou de signature de l'Accord a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1986.
- Rapport des Commissaires aux comptes pour l'année 1984/85 : il a été adopté et l'Assemblée a décidé l'inclusion dans les comptes de l'organisation des recettes provenant de la vente de ses publications.
- Budget pour l'année 1985/86 : il a été arrêté à 315.750.000 F XAF ou 6.315.000 FF.

Notre cotisation s'élèvera à 9.788.300 F XAF ou 195.766 FF.

Cet examen a été suivi des élections habituelles après lesquelles il y a eu la célébration du 25^e anniversaire de l'Organisation et une visite des plantations de café à Yamoussoukro au cours de laquelle le Directeur régional de la Société d'Etat d'Assistance Technique pour

La Modernisation Agricole (SATMACI) a fait part à la délégation de leur expérience en caféiculture. Deux facteurs contribuent largement à la vulgarisation du café et à l'amélioration de la qualité : d'une part la fourniture aux planteurs des plants sélectionnés par l'IFCC et l'encadrement technique des planteurs par la SATMACI, et d'autre part l'existence de la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des Productions Agricole qui assure aux planteurs des ressources stables et rémunératrices en garantissant un prix unique par campagne de commercialisation. Dans le cadre de la recherche caféicole, l'IFCC est parvenu à la création d'une nouvelle variété par hybridation entre Arabica et le Robusta, dénommé ARABUSTA qui a l'originalité de marier en une même fève de café les vertus propres à chacune des deux espèces : l'arôme de l'Arabica et le corps du Robusta tout en réduisant en même temps le taux de caféine. La prochaine réunion aura lieu à Bujumbura à une date à convenir.

4. ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Comme pour l'année dernière, l'effectif de l'Office n'a pas changé, la politique d'austérité étant toujours de rigueur. Le tableau sur l'évolution du personnel illustre bien la situation. Sauf pour la main d'oeuvre dont l'augmentation a été motivée par les travaux de la caféière Umuganda (cueillette et surtout paillage) les autres catégories du Personnel n'ont pas connu beaucoup de modifications à part quelques licenciements, remplacements et transferts.

Ainsi, à la fin de 1984 il y avait 52 agents s/statut, 427 agents s/contrat y compris les moniteurs agricoles et 254 manoeuvres tandis que l'effectif à la fin de l'année 1985 s'élevait à 53 agents s/statut, 417 agents s/contrat et 347 manoeuvres. L'année a été cependant marquée par la difficulté à trouver et garder les manoeuvres, la plupart des licenciements enregistrés dans cette catégorie ont été causés par l'abandon de service.

En ce qui concerne l'administration proprement dite, l'accent a été mis sur la rentabilisation maximum des agents par :

- l'enregistrement de la ponctualité et des sorties avec rapports mensuels à la Direction pour sanction des irrégularités.
- la restructuration des équipes des manoeuvres et affectation des personnes âgées et malades aux travaux légers.
- le paiement des capitaux aux mêmes jours que la main-d'oeuvre pour ne pas laisser seuls les travailleurs qui en profitaient pour paresser.
- l'uniformisation de l'enregistrement de la main-d'oeuvre pour lutter contre les fausses présences.

.../...

- l'instauration des rapports hebdomadaires sur les activités des équipes affectées aux caféiers Umuganda.

Pour l'année qui vient, les responsables de l'Administration du Personnel envisagent d'intensifier le contrôle des équipes travaillant à l'extérieur pour en augmenter encore le rendement. L'établissement des rapports trimestriels d'activités au niveau des services et Sections sera également exigé.

Les tableaux sur le volume des rémunérations renseignent sur les salaires calculés par le bureau de liquidation des traitements. Les salaires des gardiens des centres de dépulpage et de la main-d'oeuvre des pépinières café et du quinquina ont été payés directement par l'intermédiaire de la comptabilité.

EVOLUTION DU PERSONNEL DE L'OFFICE DES CAFES DURANT L'EXERCICE 1985

SERVICE	PERSONNEL AU 1/1/1985	LICENCIEMENTS ET TRANSFERTS	ENGAGEMENTS ET TRANSFERTS	PERSONNEL AU 31/12/1985
I. DIRECTION				
1. <u>Secrétariat Général</u>	1	-	-	1
- Courrier et Archives	1	-	2	12
- Administration du Personnel	11	1	1	54
- Main d'Œuvre Kigali	60	7	218	347
- Main d'Œuvre Kigali	254	125	-	1
2. <u>Etudes et Programmes</u>	1	-	-	1
II. SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER				
1. <u>Comptabilité Générale et Trésorerie</u>	1	-	1	17
2. <u>Gestion et Approvisionnements</u> :	18	2	-	17
- Kigali	1	-	-	1
- Ruhengeri	29	-	3	27
- Gisenyi	3	5	-	3
3. <u>Inspection et Contentieux</u>	4	-	-	4
III. SERVICE COMMERCIAL				
1. <u>Licence et Taxation</u>	3	-	-	3
2. <u>Propagande</u>	4	-	-	4
3. <u>Importation et Exportation</u>	6	2	-	7
IV. SERVICE DE LA PRODUCTION				
1. <u>Production café</u>	9	-	-	9
- Administration et Exploitation	1	-	3	19
- Moniteur Agricoles :	17	1	3	48
- Kigali	48	3	4	53
- Gitarama	49	1	1	53
- Butare	40	5	5	40
- Gikongoro	10	1	-	10
- Cyanqugu	23	2	1	23
- Kihuye	27	2	1	26
- Gisenyi	27	3	3	36
- Ruhengeri	36	3	1	20
- Byumba	19	7	4	11
- Kibungo	14	7	1	11
- Kibungo	11	4	1	12
2. <u>Production "Autres Cultures"</u>	11	-	-	25
28	4	-	1	25
TOTAL	733	168	252	817

VOLUME DES REVENUS 1985
Sous Statut ET Sous Contrat

MOIS	TRAIITEMENT DE BASE	IMPOTS PROF.	CONTRIBUTION PENSION	DIVERSES REVENUS	AVANCES RECUPERATIONS	SOINS MEDICAU	TOTAL	NET PAYE	C.P.R.	C.F.P.	COUT TOTAL
JANVIER	: 3.259.785	: 297.058	: 97.792	: 50.437	: 825.618	: 19.017	: 1.289.922	: 1.969.863	: 162.992	: 260.784	: 3.422.777
FEBVIER	: 2.939.052	: 243.520	: 88.169	: 127.224	: 866.218	: 17.928	: 1.343.059	: 1.595.993	: 146.952	: 235.121	: 3.086.004
MARS	: 2.952.506	: 255.475	: 88.576	: 52.443	: 896.195	: 17.748	: 1.310.437	: 1.642.069	: 147.624	: 236.200	: 3.100.130
AVRIL	: 2.921.888	: 243.957	: 87.659	: 54.401	: 866.634	: 17.781	: 1.270.432	: 1.651.456	: 146.095	: 233.754	: 3.067.983
MAI	: 2.928.135	: 247.448	: 87.845	: 252.583	: 893.667	: 17.482	: 1.499.025	: 1.429.110	: 146.406	: 234.251	: 3.074.541
JUIN	: 2.904.934	: 246.501	: 87.149	: 57.388	: 977.870	: 17.499	: 1.386.407	: 1.518.527	: 145.248	: 232.397	: 3.050.182
JUILLET	: 2.988.510	: 277.322	: 89.657	: 47.490	: 933.782	: 17.698	: 1.365.949	: 1.622.561	: 149.425	: 239.082	: 3.137.935
AOUT	: 2.995.344	: 256.244	: 89.861	: 69.624	: 930.754	: 17.964	: 1.364.417	: 1.630.897	: 149.767	: 239.628	: 3.145.111
SEPTEMBRE	: 3.009.362	: 259.585	: 90.282	: 49.787	: 1.036.379	: 18.056	: 1.454.089	: 1.555.273	: 150.468	: 240.750	: 3.159.830
OCTOBRE	: 2.963.247	: 260.024	: 88.897	: 40.164	: 953.564	: 17.729	: 1.360.378	: 1.602.869	: 148.163	: 237.060	: 3.111.410
NOVEMBRE	: 2.897.855	: 245.106	: 86.937	: 10.550	: 980.679	: 17.529	: 1.340.801	: 1.557.054	: 144.893	: 231.830	: 3.042.748
DECEMBRE	: 3.302.103	: 324.849	: 99.065	: 37.581	: 845.254	: 18.785	: 1.325.534	: 1.976.569	: 165.104	: 264.169	: 3.467.207
TOTAL G.	: 36.062.721	: 3.157.089	: 1.081.889	: 849.672	: 11.006.614	: 215.216	: 16.310.480	: 19.752.241	: 1.803.137	: 2.885.026	: 37.865.858

VOLUME DES RENUMERATIONS 1985 HANOUEVERES.

MOIS	TRAITEMENT : DE BASE	TAXES : PROF.	COTISATION : PENSION	DIVERSES : RETENUES	AVANCES : RECUPERES	SOLDES : MEDICAU	TOTAL : RPT.	NET PAYE	C.P.P.	C.T.P.	COUT : TOTAL
JANVIER	977.881	1.613	28.605	500	265.476	9.904	306.098	674.783	47.680	76.285	1.025.561
FEBVRIER	953.596	2.607	27.819	106.100	270.111	9.387	416.024	537.572	47.513	75.332	1.001.109
MARS	893.257	814	26.686	500	292.603	8.921	329.524	563.733	44.476	71.162	937.733
AVRIL	1.306.048	4.126	31.817	500	274.007	17.976	328.426	977.622	53.025	84.842	1.359.073
MAI	1.797.548	7.951	32.069	131.112	486.087	18.144	675.363	1.122.185	53.451	85.520	1.850.999
JUIN	1.958.202	5.668	33.706	22.000	451.383	20.503	533.260	1.424.942	56.173	89.879	2.014.375
JUILLET	1.825.805	5.708	35.815	31.348	462.611	19.614	555.096	1.270.709	59.695	95.510	1.885.500
AOUT	1.692.733	2.335	33.811	1.529	442.056	17.445	497.176	1.195.557	56.354	90.165	1.749.087
SEPTEMBRE	1.384.176	1.851	29.072	500	378.248	15.216	424.887	956.289	48.451	77.523	1.429.627
OCTOBRE	1.309.111	1.514	28.522	500	384.556	14.205	429.297	879.814	47.534	76.056	1.356.645
NOVEMBRE	1.230.122	2.005	28.479	500	356.556	13.314	400.854	829.268	47.461	75.943	1.277.586
DECEMBRE	1.267.468	1.607	29.150	500	334.756	12.740	378.753	888.715	48.581	77.731	1.316.049
TOTAL G.	16.592.947	37.799	365.551	295.589	4.398.450	177.369	5.274.758	11.318.189	610.397	975.948	17.203.344

VOLUME DES REMPLISSAGES DES MONTRES AGRICOLES 1985.

MOIS	TRAIITEMNT	PRIME OU DE BASE	TOTAL	IMAGES	PENSION	DIVANSES	SEI	TOTAL	NET PAYE	CORISATION	TOTAL	COUT
	REPPLE		PROFES.		ALLIEMENTS		REVENUES		PATRONALE	PENSION	TOTAL	
JANVIER	2.251.299	-	2.251.299	62.064	67.539	2.120	16.684	148.407	2.102.892	112.564	180.103	2.363.863
FEBVIER	2.289.115	63.521	2.752.636	151.745	82.581	14.065	18.285	266.676	2.485.960	137.632	220.213	2.890.268
MARS	2.283.078	445.954	2.729.032	131.651	81.872	Abonnement	18.745	265.860	2.463.172	136.453	218.325	2.865.485
						Umhinzi						
						27.700						
						1/5.892						
AVRIL	2.324.716	374.622	2.699.338	145.610	80.890	2.201	18.149	246.850	2.449.400	134.817	215.707	2.831.155
MAI	2.350.063	87.852	2.437.915	77.406	72.461	Co-isation	17.784	323.337	2.414.578	120.772	192.233	2.558.687
						R.I.D.						
						155.686						
JUN	2.376.129	164.965	2.541.094	90.223	75.494	4.224	18.173	188.114	2.352.980	125.825	201.319	2.666.919
JULIET	2.374.365	178.218	2.552.583	100.366	76.489	10.624	18.137	205.616	2.343.967	127.481	203.970	2.677.064
AOUT	2.367.187	340.441	2.707.628	142.551	81.226	4.645	18.344	246.766	2.460.832	135.380	216.606	2.842.978
SEPTEMBRE	2.328.633	244.081	2.572.714	112.695	77.093	-	17.877	207.665	2.365.049	128.486	205.579	2.698.200
OCTOBRE	2.375.461	55.389	2.430.850	78.397	72.925	3.909	17.865	173.096	2.257.754	121.544	194.469	2.552.394
NOVEMBRE	2.349.631	1.580	2.351.211	70.667	69.697	-	17.164	157.528	2.193.683	116.159	185.856	2.467.370
DECEMBRE	2.359.889	17.237	2.377.126	72.928	71.315	1.913	17.508	163.664	2.213.462	118.857	190.172	2.495.983
TOTAL	28.023.566	2.370.830	30.394.396	1.236.303	909.582	232.979	214.715	2.593.579	27.800.847	1.515.970	2.124.552	31.910.366

5. SECTION DES ETUDES ET PROGRAMMES

La Section ne dispose que d'un seul agent et dépend directement de la Direction.

Elle ne peut pas faire des études de grande importance; quand elles existent, elles sont directement confiées aux bureaux d'études spécialisés.

La section se penche plus particulièrement à l'élaboration des notes permettant l'étude de divers dossiers ou programmes de l'Office.

En 1985, la Section a rassemblé diverses données sur la Protection chimique et phytotechnique du Caféier Arabica contre certaines maladies spécifiques et plus spécialement sur l'Anthracnose. Elle a en outre réuni des données sur le soutien logistique du cadre agricole en tant qu'unité de surveillance des zones caféicoles.

Elle a effectué des applications d'engrais azoté simple (46 %) dans deux parcelles de la Cafetière Umuganda dont une, physiologiquement très faible et l'autre, très affaiblie par les borers des troncs. Des observations se poursuivent.

Le volume du travail de la Section reste encore faible pour justifier l'étoffement du personnel.

Elle continuera de fournir les notes pouvant aider à éclaircir certains dossiers et participer à la programmation des activités des services, surtout celui de la Production.-

.../...

CHAPITRE II : P R O D U C T I O N

A. SECTION PRODUCTION CAFE :

1. Introduction

Les attributions de cette section sont précisées par l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978. Il n'est plus nécessaire de revenir sur la suppression des zones café en 1975 car nous en avons parlé dans nos rapports antérieurs mais nous avons commencé de les réintroduire petit à petit. Le service de la production a continué de mener à bien les tâches lui confiées; c'est-à-dire qu'avec le peu d'agronomes dont nous disposons à l'Office, nous essayons d'intervenir le plus souvent possible sur le terrain en les envoyant dans les différentes communes du pays pour la supervision.

Nous insistons sur le sarclage, le paillage, l'ébourrage, la taille sous toutes ses formes notamment celle de régénération, la désinsectisation qui fût le thème prioritaire au cours de cette année, le remplacement des vieux caféiers et l'entretien des centres de dépulpage. Le recensement des caféiers secteur par secteur est également demandé aux agronomes et moniteurs agricoles.

Malgré que l'Office fournit chaque année du matériel agricole il est difficile de satisfaire tous les caféiculteurs et son inventaire ne se fait pas convenablement au niveau des communes. C'est pourquoi, à partir de 1984, nous avons préféré vendre du matériel de taille (scies et sécateurs) aux utilisateurs au prix de revient. Nous continuerons de le faire les années à venir et nous insistons pour que chaque caféiculteur ait son propre sécateur et sa propre scie.

Pour le matériel de désinsectisation (poudreuses à main, ou soufflets), nous avons préféré, à partir de 1984, fournir à certaines régions une quantité suffisante quitte à servir d'autres l'année suivante et ainsi de suite jusqu'à servir tout le pays.

Comme d'habitude, nous avons distribué de l'insecticide pour le traitement des caféiers contre l'Antestia après avoir mené une campagne de sensibilisation à la désinsectisation et à la récolte phytosanitaire.

.../...

Nous avons distribué des semences café et des sachets pour la création des pépinières exercice 1984/85; ainsi que des semences café pour l'exercice 1985/86.

Enfin, comme d'habitude nos équipes itinérantes "Brigade des centres de dépulpage" ont procédé à la réparation des centres de dépulpage.

2. Propagande agricole :

2.1. Outillage agricole

Au cours de cet exercice, nous n'avons pas distribué gratuitement des scies et sécateurs aux caféiculteurs; nous les leur avons vendus au prix de revient.

Ainsi chaque propriétaire pourrait s'occuper de la taille pendant ses heures libres sans devoir recourir au moniteur agricole parfois introuvable.

Nous avons demandé aux agronomes de communes et aux chefs de projets agricoles de nous aider à vendre ce matériel pour qu'un jour chaque caféiculteur ait son propre matériel de taille. Pour les poudreuses, nous avons servi la préfecture de KIGALI (en 1984, nous avons servi les préfectures de Kibungo, Byumba et Ruhengeri).

Nous avons distribué 990 poudreuses "Soufflets" pour Kigali hors pay-sannats.

En 1986, nous servirons dans la mesure du possible les préfectures qui restent.

2.2. Pépinières à café

a) Exercice 1984/85

PREFECTURE OU PAYSANNAT	KGS DE SEMENCES	ARROSOIRS (1)	SACHETS (2)	RESULTATS DES PEPI- NIERES (3)
1. KIGALI H.P.	268	22	696.000	405.836
2. GITARAMA H.P.	680	12	1.716.000	1.155.320
3. BUTARE H.P.	10	-	26.000	17.475
4. GIKONGORO	315	-	819.000	679.575
5. CYANGUGU H.PCCV	-	-	-	-
6. KIBUYE H.PCCV	-	-	-	-
7. GISENYI H.PCCV	93	-	241.800	202.060
8. RUHENGERI	68	-	176.800	121.716
9. BYUMBA	158	-	410.800	289.760
10. KIBUNGO	486	-	1.263.600	964.551
11. ICYANYA	107	-	279.500	251.253
12. BUGESERA	-	-	-	-
13. MAYAGA	128	-	332.800	246.510
14. P.C.C.V.	311	-	-	702.090
T O T A L	2.624	34	5.962.300	5.036.146

- (1) Soit quelques arrosoirs supplémentaires à ceux envoyés en 1984
- (2) Soit 2.700 sachets par kg de semences café
- (3) Chiffres donnés par les agronomes de préfecture et le Projet Café et Cultures Vivrières.

Normalement 1kg de semences donne entre 2500 et 3000 plants.
La moyenne des données des agronomes est de 1919 plants par Kg ce qui est très faible.

b) Exercice 1985

PREFECTURE OU PAYSANNAT	! KGS SEMENCES ! DISTRIBUES	! SACHETS ! (4)	! RESULTAT ! ESCOMPTES (3)
KIGALI H.P.	! 374	! 748.000	! 935.000
GITARAMA H.P.	! 665	! 1.330.000	! 1.662.500
BUTARE H.P.	! 839	! 1.673.000	! 2.097.500
GIKONGORO	! 330	! 660.000	! 825.000
CYANGUGU H.PCCV	! -	! -	! -
KIBUYE H.PCCV	! 150(1)	! 300.000	! 375.000
GISENYI PCCV	! 54	! 108.000	! 135.000
RUHENGARI	! -	! -	! -
BYUMBA	! 100(2)	! 200.000	! 250.000
KIBUNGO	! 290	! 580.000	! 725.000
ICYANYA	! -	! -	! -
BUGESERA	! 110	! 220.000	! 275.000
MAYAGA	! 88	! 176.000	! 220.000
P.C.C.V.	! 150	! -	! 375.000
T O T A L	! 3.150	! 5.995.000	! 7.875.000

- (1) Projet PAK (Projet Agricole de Kibuye)
- (2) Projet GITI-RUTARE
- (3) 2500 bons plants par Kg
- (4) Soit 2000 sachets par kg car on pense que dans la plupart des communes il y a encore des sachets non utilisés.

.../...

2.3. Lutte Phytosanitaire

2.3.1. Tests Antestiopsis

Le poudrage étant précédé des enquêtes sur l'importance de la présence d'insectes en juin et suivi en décembre d'autres enquêtes pour voir l'efficacité de l'insecticide utilisé, vu que certains agronomes de communes ne font pas ces tests ou qu'ils nous envoient des résultats fantaisistes, l'Office des Cafés a décidé que ces tests soient effectués par ses propres agronomes.

Il n'y a pas eu des tests en juin 1985 car les Agronomes étaient occupés par la campagne de suivi des directives du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts et du Directeur de l'OCIR CAFE lors de leurs tournées de mai 1985. Les tests de décembre 85 n'ont pas également eu lieu à cause des pluies.

2.3.2. Désinsectisation proprement dite.

Il est à noter que depuis longtemps, le déroulement de la désinsectisation n'est pas bien suivi par le cadre agricole communal qui, par ailleurs, distribue tant bien que mal le produit mis à sa disposition dont une partie est détournée à d'autres fins : cultures vivrières, punaises de maison ou vente aux commerçants. C'est d'ailleurs pourquoi les tests Antestia révèlent toujours un pullulement de ces insectes.

La désinsectisation a été considérée comme thème prioritaire pour cette année 1985 afin de parer à ce fléau. Avant la distribution du produit, nous avons organisé une campagne de sensibilisation à ce problème d'insectes et à l'utilisation du produit au niveau de chaque préfecture. Nous avons insisté à ce que le poudrage se fasse en même temps et en groupe cellule par cellule. Les moniteurs agricoles et les agronomes doivent superviser cette opération aidés par les responsables de cellules et les conseillers de secteurs.

Des fiches d'utilisation du produit ont été distribuées à chaque agronome de commune, les agronomes de préfecture et de l'OCIR ont été amenés à contrôler sérieusement l'utilisation du produit et le déroulement de la désinsectisation. Chaque agronome de commune a été prié d'établir un calendrier de distribution et consigner dans un registre ad hoc. Ce calendrier a été communiqué à l'agronome de préfecture et à l'OCIR CAFE ainsi que celui du poudrage. Les fiches de contrôle ont été également acheminées à l'Office pour vérification.

.../...

Nous donnons ci-après les quantités d'insecticide fourni à chaque région à raison de 20 grs par arbre pour les deux passages. Le transport au niveau des communes a été assuré par l'Office des Cafés par l'intermédiaire des transporteurs privés. Comme d'habitude, pour les paysannats, la désinsectisation a été mécanisée et assurée par les machines portées par nos véhicules.

PREFECTURE OU PAYSANNAT	! CAFEIERS ! A TRAITER ! (1)	INSECTICIDE	
		KGS	! NOMBRE DE SACS ! DE 30 KGS.
1. KIGALI H.P.	! 7.365.558	! 148.260	! 4.942
2. GITARAMA H.P.	! 11.201.805	! 224.280	! 7.476
3. BUTARE H.P.	! 7.775.337	! 155.640	! 5.188
4. GIKONGORO	! 5.829.383	! 166.640	! 3.888
5. CYANGUGU	! 9.163.666	! 183.570	! 6.121
6. KIBUYE	! 5.738.401	! 114.840	! 3.828
7. GISENYI	! 6.061.198	! 121.350	! 4.045
8. RUHENGERI	! 2.778.598	! 55.740	! 1.858
9. BYUMBA	! 4.417.523	! 88.530	! 2.951
10. KIBUNGO	! 8.065.772	! 163.620	! 5.454
11. ICYANYA	! 2.543.999	! 50.910	! 1.697
12. BUGESERA	! 3.272.200	! 65.490	! 2.183
13. MAYAGA	! 3.746.375	! 74.160	! 2.472
14. DIVERS	! Umuganda	! 4.230	! 141
T O T A L	! 77.959.815	! 1.617.260	! 52.244

(1) Il y a des caféiers de moins de 3 ans qui ont été également traités car les caféiers en production fin 1984 étaient au nombre de 74.553.000

Certains agronomes exagèrent également leurs besoins.

2.4. Centres de dépulpage

2.4.1. Activités de la Brigade des centres de dépulpage "B.C.D."

Comme d'habitude, ces activités ont été axées sur l'entretien des machines existantes et remplacement des pièces de rechange détériorées.

Etant donné que nous avons des pièces en suffisance, nous n'avons pas connu les mêmes difficultés qu'en 1984.

D'autre part, nous avons formé en avril 1985 certains moniteurs agricoles logistiques (réparation mécanique des dépulpeurs) qui ne l'avaient pas été en décembre 1984.

Au total 36 moniteurs agricoles ont été formés du 1 au 5 avril 1985.

.../...

Par ailleurs, les moniteurs agricoles de la zone du Projet Intensification Agricole de Gikongoro (P.I.A.) ont été formés en novembre 1985 et les agronomes du Projet B.G.M./Gisaka en février 1986.

2.4.2. Situation des centres de dépulpage au 31/12/1985

Nous avons distribué 14 machines dépulpeuses au cours de cette année dont une devait remplacer celle volée à Nkumba.

Les Communes bénéficiaires sont les suivantes :

<u>Préfecture :</u>	<u>Commune:</u>	<u>Machine:</u>
KIGALI	KANOMBE	1
	RUSHASHI	1
	BUTIMWA	1
GITARAMA	RUTOBWE	1
	TAMBWE	1
	KIGOMA	1
BUTARE	GISHAMVU	1
	NYAKIZU	1
GIKONGORO	KARABA	1
	SATINSKYI	1
RUHENGARI	NKUMBA	1
BYUMBAA	TUMBA	1
KIBUNGO	KIGARAMA	2
T O T A L		14

Nous avons fourni du ciment nécessaire pour l'installation de ces centres à raison de 12 sacs par centre. Pour la réparation de la maçonnerie, nous avons livré assez de sacs de ciment (1500 sacs) et nous avons prié les autorités communales de n'utiliser ce ciment que pour les centres de dépulpage. Un contrôle très sévère sera mené par les agents de l'Office. Nous donnons ci-après la réparation des centres de dépulpage par préfecture et paysannat.

.../...

PREFECTURE OU PAYSANNAT	! CENTRE DE ! DEPULPAGE	MARQUE DES MACHINES		
		! MC KINNON	! J. GORDON	! BENTALL'S
KIGALI H.P.	! 138	! 121	! 17	! -
GITARAMA H.P.	! 176	! 141	! 34	! 1
BUTARE H.P.	! 122	! 95	! 27	! -
GIKONGORO	! 63	! 52	! 11	! -
CYANGUGU	! 126	! 114	! 12	! -
KIBUYE	! 103	! 89	! 14	! -
GISENYI	! 109	! 98	! 11	! -
RUHENGARI	! 72	! 55	! 17	! -
BYUMBA	! 82	! 72	! 10	! -
KIBUNGO	! 111	! 105	! 6	! -
ICYANYA	! 31	! 31	! -	! -
BUGESERA	! 43	! 43	! -	! -
MAYAGA	! 78	! 78	! -	! -
T O T A L	! 1.254	! 1.094	! 159	! 1

Les machines ne sont pas encore suffisantes pour servir toute la population caféicole.

C'est pourquoi l'Office envisage les moyens d'acheter 400 nouveaux dépulpeurs pour qu'on puisse avoir un centre pour plus ou moins 50.000 caféiers.

Par ailleurs, nous avons mis en vente aux caféiculteurs qui le désirent des petites machines Bentall's NOVA et en 1985 nous en avons vendu 173.

Nous avons remarqué que leur demande se fait toujours croissante.

3. Visites sur le terrain

L'année 1985 a été très riche en sorties sur le terrain. Le but de ces sorties était de nous rendre compte de l'avancement des travaux phytotechniques en café, de l'état général des caféiers, le contrôle des pépinières à café et des centres de dépulpage, prendre contact avec les autorités locales et surtout le contrôle de l'utilisation du Sumithion 3% et du déroulement de la désinsectisation (thème prioritaire de l'année).

Nous avons également bénéficié des tournées de sensibilisation du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts accompagné par le Directeur de l'Office des Cafés.

.../...

Après les tournées de ces hautes autorités, les agronomes de l'OCIR CAFE ont suivi pour voir et contrôler la réaction des agriculteurs et des autorités locales.

Nous sommes heureux de dire que ces tournées ont un impact majeur sur la caféiculture rwandaise et nous espérons qu'elles vont continuer.

4. Statistiques caféicoles.

4.1. Résultats des pépinières café : 19 84/85

PREFECTURE OU PAYSANNAT	! QUANTITE ! ! SEMEE KG !	EXTENSION	! REMPLACEMENT !	TOTAL
1. KIGALI H.P.	! 268 !	391.002 !	14.834 !	405.836
2. GITARAMA H.P	! 680 !	1.103.908 !	51.421 !	1.155.320
3. BUTARE H.P	! 10 !	14.481 !	2.994 !	17.475
4. GIKONGORO	! 315 !	679.575 !	- !	679.575
5. CYANGUGU H.PCCV	! - !	- !	- !	-
6. KIBUYE H.PCCV	! - !	- !	- !	-
7. GISENYI H.P.CCV	! 93 !	201.328 !	732 !	202.060
8. RUHENGERI	! 68 !	121.716 !	- !	121.716
9. BYUMBA	! 158 !	289.760 !	- !	289.760
10. KIBUNGO	! 486 !	928.607 !	35.944 !	964.551
11. ICYANYA	! 107 !	251.253 !	- !	251.253
12. BUGESERA	! - !	- !	- !	-
13. MAYAGA	! 128 !	246.510 !	- !	246.510
14. P.C.C.V.	! 311 !	702.090 !	- !	702.090
T O T A L	! 2.624 !	! 4.930.230 !	! 105.925 !	! 5.036.145

4.2. Nombre de caféiers taillés par catégorie

PREFECTURE OU PAYSANNAT	AGOBIADA	PRODUCTION	REGENERATION	TOTAL CAFFIERS TAILLES
1. KIGALI H.P.	264.928	5.743.561	1.372.206	7.380.695
2. GITARAMA H.P.	633.443	8.564.994	1.838.658	11.037.095
3. BUTARE H.P.	591.966	5.741.379	589.432	6.922.777
4. GIKONGORO	181.270	4.288.680	670.010	5.139.960
5. CYANGUGU	355.188	7.473.796	807.234	8.636.218
6. KIBUYE	208.248	4.866.764	294.902	5.369.914
7. GISENYI	138.048	4.021.501	371.655	4.531.204
8. RUHENGERI	123.193	2.569.653	341.975	3.034.821
9. BYUMBA	256.551	3.559.839	404.309	4.220.699
10. KIBUNGO	705.796	5.717.790	1.837.550	8.261.136
11. ICYANYA	180.099	1.754.383	380.440	2.314.922
12. BUGESERA	351.520	1.894.943	269.720	2.516.183
13. MAYAGA	360.027	2.670.850	411.784	3.442.661
T O T A L	4.350.277	58.868.133	9.589.875	72.808.

4.3. Nombre de caféiers désinsectisés

PREFECTURE OU PAYSANNAT	1er Passage	2ème Passage	Total caféiers en Production
1. KIGALI H.P.	7.464.176	7.012.402	7.527.173
2. GITARAMA H.P.	10.849.978	10.927.031	9.962.770
3. BUTARE H.P.	7.502.351	7.486.055	7.775.337
4. GIKONGORO	5.592.792	5.669.397	5.457.292
5. CYANGUGU	9.645.978	8.784.648	9.239.219
6. KIBUYE	6.292.606	6.220.821	5.651.781
7. GISENYI	5.700.431	5.680.732	5.573.839
8. RUHENGERI	3.065.552	3.064.607	2.986.127
9. BYUMBA	4.890.555	4.890.555	4.130.830
10. KIBUNGO	8.589.558	8.393.926	7.795.769
11. ICYANYA	2.416.303	2.152.618	2.088.619
12. BUGESERA	3.113.904	1.462.540	3.272.194
13. MAYAGA	3.708.375	3.120.038	3.708.201
T O T A L	78.832.559	74.865.370	75.169.151

.../...

4.4. Situation caféicole au 31/12/85

PREFECTURE OU PAYSANNAT	NOMBRE DE PLANTEURS	CAFÉIERS EN RAPPORT	CAFÉIERS NON EN RAPPORT			TOTAL GLOBAL DES CAFÉIERS	MOYENNE PAR PLANTEUR
			1983	1984	1985		
1. KIGALI H.P.	66.722	7.527.173	41.106	502.742	391.002	8.462.023	127
2. GITARAMA H.P.	104.704	9.962.770	75.294	1.264.706	1.103.908	12.406.678	118
3. BUTARE H.P.	82.324	7.775.337	-	1.067.741	14.481	8.857.759	108
4. GIKONGORO	31.430	5.457.292	-	1.000.324	679.575	7.137.191	227
5. CYANGUGU	60.946	9.239.219	304.068	1.001.317	362.208	10.906.812	179
6. KIBUYE	45.177	5.651.781	51.669	313.565	218.854	6.235.869	138
7. GISENYI	38.926	5.573.839	76.800	465.466	322.356	6.438.461	165
8. RUHENGERRI	30.986	2.986.127	-	201.588	121.716	3.309.431	107
9. BYUMBA	43.991	4.130.830	-	352.701	289.760	4.773.291	109
10. KIBUNGO	69.872	7.795.769	-	1.092.079	928.607	9.816.455	140
11. ICYANYA	6.422	2.088.619	-	171.827	251.253	2.511.699	391
12. BUGESERA	18.935	3.272.194	-	567.717	-	3.839.911	203
13. MAYAGA	14.265	3.708.201	-	360.027	246.510	4.314.738	302
TOTAL	614.700	75.169.151	548.937	8.361.800	4.930.230	89.010.318	145

Note : 1) Pour le rapport annuel 1984 on n'avait pas tenu compte des caféiers plantés en 1984 par le Projet Café et Cultures Vivrières

2) Le rapport 1984 avait donné un chiffre exagéré de caféiers plantés en 1984 à Gitarama.

4.5. Production de café parche au 31/12/1985.

Nous donnerons ici le tonnage du café parche rentré dans les usines car les chiffres des Agronomes de Préfecture sont incomplets. Durant l'année 1985 les trois usines (Rwandex-Kigali, Rwandex-Gisenyi et Etiru) ont reçu 48.027.183 Kgs. En 1984 elles avaient reçu 43.748.975 tonnes et en 1983 33.528 tonnes.

Achat café parche par les usines: 1985 (Kgs)

MOIS	! RWANDEX-KIGALI	! RWANDEX-GISENYI !	ETIRU
JANVIER	! 307.503	! 230.486	! 9.404
FEVRIER	! 167.874	! 146.463	! 6.534
MARS	! 574.111	! 516.695	! 57.496
AVRIL	! 915.570	! 1.209.487	! 105.902
MAI	! 4.129.183	! 1.983.726	! 365.499
JUIN	! 12.390.019	! 2.650.822	! 1.118.432
JUILLET	! 7.000.179	! 2.586.090	! 814.718
AOUT	! 2.451.904	! 1.514.564	! 241.742
SEPTEMBRE	! 661.150	! 741.834	! 1.360.084
OCTOBRE	! 654.152	! 425.260	! 54.233
NOVEMBRE	! 846.582	! 504.097	! 87.168
DECEMBRE	! 534.123	! 544.826	! 119.271
T O T A L	! 30.632.350 Kgs!	13.054.350Kgs !	4.340.483 Kgs

Total pour les trois usines : 48.027.183Kgs soit une augmentation de ± 10% par rapport à l'année 1984.

5. Cafésiers Umuganda de Kanombe

5.1. Introduction

Comme l'indiquent tous les rapports antérieurs, la superficie de la caféière Umuganda qui est de 40,36 ha n'a pas connu de variation. Cette plantation comprend deux parties: une partie des civils dont les travaux d'entretien, de récolte et d'usinage sont assurés par l'Office des Cafés et une partie des militaires qu'ils entretiennent à l'Umuganda.

..../....

5.2. Données de base

Partie	S.A.V. en ha	Nombre de ! caféiers	Production ! café cerise	Café parche
Civils	26,2650	52.529	329.954 Kgs	58.000 Kgs
Militaires	14,0950	28.197	! pas de données	! pas de données
TOTAL	40,36	80.726	329.954 Kgs	58.000 Kgs

Il est à noter que la quantité de café cerise issue des divers fournisseurs s'élève à 94.626,5 Kgs donnant à peu près 16.600 Kgs de café parche. Les 52.529 caféiers ont donné 329.954 Kgs de café cerise et 58.000 Kgs de café parche soit 1.104 grs par arbre et 2.208 Kgs à l'ha ce qui est supérieur à la production de l'année passée. Ce rendement est normal vu l'investissement que nous y avons mis surtout l'investissement travail.

Le rapport café cerise par café parche est de 5,70. Ce rapport est encore élevé (le rapport normal étant de 5) mais il est inférieur à celui de l'an passé qui était de 6,2. Le rapport élevé peut être attribué aux fortes attaques d'Antestiopsis et autres ravageurs des drupes car il y a eu beaucoup de flottants mais également aux vols éventuels des cerises et du café parche. Malgré que nous traitons sérieusement contre l'Antestia, nous éprouvons toujours de difficultés à supprimer les flottants. Peut-être le mauvais sol y est pour quelque chose ou l'usinage des cerises non mûres.

5.3. Situation générale

5.3.1. Personnel

a) Partie confiée à l'OCIR CAFE.

Mois	Agronome	Capita	M.O.
JANVIER	1	6	127
Février	1	6	130
Mars	1	8	184
Avril	1	15	394
Mai	1	13	334
Juin	1	10	234
Juillet	1	10	223
Août	1	9	200
Septembre	1	9	183
Octobre	1	9	178
Novembre	1	9	183
Décembre	1	9	183

Au cours de l'année, les périodes de pointes pour la main-d'oeuvre ont été les mois d'Avril, Mai, Juin et Juillet pour divers travaux d'entretien général (paillage, taille) et pour la récolte (récolte proprement dite, récolte phytosanitaire).

b) Partie des militaires.

Les militaires continuent à entretenir leurs parcelles les mercredi et samedi de la semaine à l'Umuganda. Cependant les travaux techniques (taille, désinsectisation) sont effectués par l'OCIR. Les militaires doivent doubler d'efforts pour enlever les mauvaises herbes (chiendents et commélina) et pour la récolte phytosanitaire.

5.3.2 Travaux réalisés au cours de l'année

5.3.2.1. Entretien général

- Sarclo-binage : L'entretien du sol s'est principalement borné sur le désherbage, l'enlèvement des commélina et de l'oxalis et l'extirpation approfondie du chiendent surtout sur les bordures des parcelles.

- Paillage : Le paillis utilisé cette année provient de divers endroits :

- 1° Coupe du pennisetum et du Tripsacum dans le marais derrière Rwandex. C'est une plantation de l'OCIR-CAFE.
- 2° Chaumes de sorgho et autres herbes demandées à Rugende dans le marais qui était accordé à l'association des jeunes environnants.
- 3° Marais situé à Rwamashyongoshyo.
- 4° Marais situé à Nyagasambu.
- 5° Marais situé tout près du pont Kanzenze.

Ces herbes coupées ici et là ne parviennent pas encore à couvrir les besoins de paillage de tous les caféiers.

- Taille : Tous les caféiers plantés de 1974 à 1977 ont subi la taille de régénération. En tout 14.089 caféiers ont été régénérés. Le reste a subi la taille de production. Cette taille a été menée par une équipe de l'OCIR et quelques militaires initiés à cette opération.

- Désinsectisation : Elle a été effectuée mécaniquement par atomiseurs portés sur véhicules de l'Office. La quantité totale du produit utilisé est de 1.620 Kgs pour les deux passages.

.../...

5.3.2.2. Récolte et usinage

- Récolte : La récolte s'est déroulée de janvier à Juillet 85. Celle de janvier et février était minime. Le plafond des cerises mûres à récolter a été atteint au mois d'Avril. Le matériel utilisé fût les vieux seaux en plastique, les paniers en bambous et des sacs en ramie qui servaient à la fois au transport des cerises vers l'Usine de Masaka pour le dépulpage.

La production de café cerise est de 329.954 Kgs, la production en café parche est estimée à 58.000 Kgs soit un rapport cerise/parche de 5,7. Après la récolte générale, nous avons procédé à la récolte phytosanitaire de toute la caféière Umuganda.

- Usinage : Au cours de l'année, l'usinage s'est porté sur des cerises de deux provenances :

1° Celles récoltées dans les parcelles de l'OCIR

2° D'autres issues des divers fournisseurs (militaires et civils)

Les opérations d'usinage se sont plus ou moins bien déroulées mais l'agronome chargé des caféiers Umuganda doit être bien vigilant pour contrôler la qualité des cerises, l'évacuation des pulpes et le réglage des disques.

5.4. Divers

5.4.1 Marais derrière Rwandex

Ce marais emblavé en pennisetum et tripsacum subit régulièrement les travaux de curage des drains. Cependant sa production en paillis est toujours insuffisante pour la caféière Umuganda.

5.4.2. Depenses et recettes.

5.4.2.1. Dépenses.

- Salaires main-d'oeuvre et capitaux

De janvier à décembre 1985 le coût du personnel s'est élevé à 8.945.576 Frw.

- Achat matériel : 300 paniers, 200 sacs à ramie et 300 ficelles ont coûté 44.500 Frw.

Total dépenses : 8.990.076 Frw.

5.4.2.2 Recettes

58.000 x 126 Frw = 7.308.000 Frw. D'où une perte de 1.682.076 Frw.

Remarques :

- Les camions pour le transport du paillis et les produits utilisés à l'usine de Masaka ne sont pas comptés dans les dépenses.

.../...

5.4.3. Conclusion concernant la caféière Umuganda

Jusqu'à présent, les recettes issues de la caféière Umuganda ne parviennent pas encore à couvrir les dépenses y engagées; ceci résulte des différents travaux, notamment le paillage, qui exigent une main d'oeuvre très importante. Il est grand temps de songer sérieusement au problème de paillis pour ces caféiers car les marais situés près de KIGALI sont presque tous mis en cultures vivrières.

Afin de réduire les dépenses énormes effectuées pour le paiement de la main d'oeuvre qui coupe le paillis, pour l'achat du mazout et l'amortissement des véhicules qui le transportent ainsi que le retard des travaux dû à l'éloignement des lieux où nous trouvons ce paillis, il est fort souhaitable que l'étendue restante autour de l'Aéroport (où le MINAGRI cultive du soja et des patates douces) soit mis en culture pour paillis notamment le Théméda qui n'est pas consommé par le bétail.

6. Conclusions

Pour augmenter la production, nous allons encore une fois effectuer des tournées dans les communes pour suivre de près et stimuler le travail des agronomes de terrain et nous espérons bénéficier encore des tournées ministérielles.

Nous comptons également insister sur la désinsectisation, la taille de régénération et le remplacement des vieux caféiers. L'utilisation de l'insecticide sera suivie de très près. Il y aura encore une fois des fiches de contrôle au niveau des communes et des secteurs.

Le matériel de taille sera vendu aux utilisateurs et nous nous ferons aider par les Projets pour cette vente.

Enfin, le programme de création des pépinières va être suivi de très près mais les plants serviront surtout pour le remplacement des vieux caféiers programme que nous commencerons au cours de l'année 1986. Nous voulons remplacer au moins 900.000 caféiers par an.

B. SECTION PRODUCTION "AUTRES CULTURES"

1. INTRODUCTION:

Le manque de débouchés pour les écorces de quinquina a presque coupé tout lien entre le planteur et le vulgarisateur; le planteur ayant de ce fait décidé de faire comme bon lui semble. Comme nous allons le voir dans ce chapitre, les réalisations au cours de cette année dans le domaine du quinquina n'ont pas été très encourageantes.

2. SITUATION DES GERMOIRS ET DES PEPINIÈRES:

2.1. Germeirs :

Zone	!Emplacement!	Abris!	!Ages des ! !plantules	!Plantules ! !disponibles	!Observations
CYANGUGU	!1.Ntendezi !	10	! 18 mois !	! 62.500 !	!Croissance ! !lente
	!2.Gihundwe !	1	! 24 mois !	! 6.000 !	!Chétives
GIKONGORO	!1.Mwogo !	5	! 12 mois !	! 4.000 !	!Fonte de semis
	!2.Musange !	2	! 12 mois !	! 5.000 !	!Plantules vi- !goureuses.
KIBUYE	!1.Musasa !	3	! 21 mois !	! 2.000 !	!Sol pauvre
	!2.Mugonero !	6	! 20 mois !	! 5.000 !	!plantulesaines
RUHENGARI	!1.Gasenye !	5	! 12 mois !	! 1.000 !	!Plantules vi- !goureuses
RUSHASHI	!1.Rushashi !	4	! 24 mois !	! 30.000 !	!sol pauvre

Comme c'était le cas l'année passée, il a été encore une fois décidé de suspendre progressivement les travaux de germeirs car il serait trop érroné de peupler des pépinières tout en sachant que les agriculteurs ne vont pas venir prendre les plants; ces derniers étant au comble du découragement suite aux arrêts fréquents et prolongés des achats des écorces (1983).

.../...

2.2. Les pépinières

ZONE	EMPLACEMENT	PLANTS DISTRIB.	PERTES	PLANTS REPIQUES	STOCKS	OBSERVATIONS
CYANGUGU	1. Gihundwe	16.258	17.733	5.100	238.326	Trop âgés (4 ans)
	2. Kirambo	6.056	33.944	5.000	51.000	" " "
	3. Kibingo	73.749	30.136	15.000	85.824	" " "
	4. Muko	64.457	1.650	93.200	91.500	Plants vigoureux !10 mois.
	5. Ntendezi	-	1.000	58.000	57.000	Plants sains !7 mois.
S/TOTAL		160.520	84.463	176.300	532.650	
GIKONGORO	1. Musange	2.451	4.700	-	6.545	Plants saine !12 mois
	2. Kavili	4.530	109	5.870	7.870	
	3. Manwali	2.100	3.854	683	2.978	Chétifs
	4. Kibilizi	2.000	-	-	8.500	Trop âgés (3 ans)
	5. Mudasomwa	25.270	-	-	81.713	Trop âgés
	6. Mwogo	2.500	1.700	1.730	7.230	!5 mois
S/TOTAL		38.851	10.363	8.283	114.836	
KIBUYE	1. Mugonero	26.174	10.220	2.000	30.406	Trop âgés
	2. Nyabikeli	19.223	1.076	-	3.201	Trop âgés
	3. Murohdwe	1.200	289	6.502	6.213	!5 mois chétifs
	4. Gasharu	15.360	3.245	10.395	4.216	
	5. Nyabinombe	3.000	4.969	9.500	2.231	Chétifs
	6. Munzanga	-	2.652	6.485	3.833	
	7. Rutendeli	340	642	3.600	2.964	
S/TOTAL		65.297	23.093	38.482	53.064	!50% trop âgés
RUHENGARI	1. Ndusu (Gasenyi)	200	179	150.000	250.000	!50% trop âgés
BUMBOGO	1. Rushashi	11.650	-	12.000	12.000	!12 mois
	2. Karambo	3.000	-	-	20.170	!12 mois
	3. Gisiza	1.760	-	4.000	37.680	!12 mois
S/TOTAL		16.410	-	16.000	69.850	
TOTAUX		281.278	118.058	389.065	1.011.400	

Actuellement, les agriculteurs-planteurs de quinquina, découragés par un manque prolongé de marché pour leur production, ne font presque plus de nouvelles plantations. Ce qui fait que plus de 50% des plants en pépinières sont quasiment inutilisables (trop âgés: 4 ans). Ainsi on ne serait pas étonné par le chiffre que représentent les plants morts soit 42 % des plants distribués (manque de matières nutritives, contamination facile ...).

.../...

3. LA DISTRIBUTION DES PLANTS EN MILIEU RURAL.

Depuis fort longtemps, les agriculteurs sont découragés et actuellement ils repoussent de plus en plus l'idée de faire encore du quinquina.

Conséquence: - Beaucoup de plants périssent dans nos pépinières sans être utilisés pour créer de nouvelles plantations.

- Ensuite nous avons peur que si même l'usine fonctionnait, elle ne puisse pas avoir assez d'écorces à traiter.

- En matière de vulgarisation, aucun moyen de faire passer un message devant cette situation malheureuse.

Par zone, la distribution des plants a été la suivante :

1. CYANGUGU	:	160.520 plants
2. GIKONGORO	!	38.851 plants
3. KIBUYE	:	65.297 plants
4. RUHENGARI	:	200 plants
5. BUMBOGO	:	16.410 plants
TOTAL	:	<u>281.278 plants</u>

Ces plants distribués y compris les remplacements représentent 31% du total des plants en âge de distribution (900.000 plants). Ce qui montre combien cette année la diffusion des plants en milieu rural a été très difficile et il n'est pas certain que tous ces plants distribués reprennent, car sitôt mis en place dans les champs ils font l'objet d'un manque d'entretien ou d'un abandon pur et simple et la plupart d'entre eux disparaissent laissant place aux autres cultures plus rentables.

3.1. Comparaison de distribution des plants au cours des 4 dernières années.

ZONE	!	1982	!	1983	!	1984	!	1985
1. CYANGUGU	!	198.370	!	216.311	!	253.368	!	160.520
2. GIKONGORO	!	446.779	!	403.049	!	121.168	!	38.851
3. KIBUYE	!	664.445	!	304.184	!	115.568	!	65.297
4. AUTRES	!	-	!	-	!	105.238	!	16.610
TOTAUX	!	1.309.594	!	923.544	!	595.342	!	281.278

A moins de 4 ans, on remarque que nos activités sont actuellement compromises par les difficultés de vulgarisation en rapport avec le refus catégorique des plants provenant de nos pépinières, liées à l'impossibilité de trouver les marchés aux petits planteurs à cause de la désorganisation des circuits commerciaux.

4. PLANTATION EN MILIEU RURAL ET RECENSEMENT

4.1. La création de nouvelles plantations.

On vient de remarquer que le total des plants distribués au cours de cette année s'élève à 284.278 soit 49 % par rapport à l'année dernière. Les 174.099 plants sont allés chez les petits planteurs, le reste (110.179 plants) ayant été utilisé par l'OCIR CAFE soit pour créer ses propres plantations à Ntendezi (108.806 plants) soit pour y remplacer des manquants (1373 plants).

Ainsi, les réalisations par zone ont été les suivantes :

1. CYANGUGU	: 0,846 ha	(par petits planteurs)
	: 10,880 ha	(par OCIR CAFE)
2. GIKONGORO	: 3,885 ha	(par petits planteurs)
3. KIBUYE	: 6,529 ha	(par petits planteurs)
4. RUHENGERRI	: 0,020 ha	(par petits planteurs)
5. BUMBOGO	: 1,641 ha	(par petits planteurs)
TOTAL	: 23,801 ha	

Ces maigres réalisations montrent encore une fois que cette année la distribution des plants en milieu rural a été très difficile plus que les autres années suite à ce que la situation actuelle du quinquina ne présage pour les planteurs qu'un avenir très incertain.

4.2. Recensement des plantations

<u>Planteurs</u>		<u>Plantations (ha)</u>
1. CYANGUGU	17.950 (fin 1983)	2.739 (fin 1983)
2. GIKONGORO	2.664	204
3. KIBUYE	1.283	230
4. RUHENGERRI	680	58,82 dont 35 ha dans Nyakabanda, Giciye et Satinskyi
5. BUMBOGO	?	78,3

Signalons très rapidement que ce recensement est à titre indicatif car ayant été élaboré à l'aide des données non sûres, en plus on assiste actuellement presque partout chez les planteurs à des récoltes incontrôlées, ce qui fausse les données de recensements jadis effectués.

Les clôtures aux tiges de quinquina qui ont pris de l'importance cette année tant en milieu rural que dans les cités de la région de Cyangugu montrent comment la récolte a été très massive. Pourtant ce sont des récoltes dont il est impossible d'évaluer la production puisque le planteur récolte à sa guise sans consulter personne.

.../...

5. SITUATION PHYTOSANITAIRE:

5.1. Dans les germoirs

Les pertes sont dues en grande partie aux maladies cryptogamiques (fonte de semis) malgré les traitements cupriques. Ceci est favorisé par une occupation sans repos des lits de germination d'où la fragilité des plantules, ce qui nous oblige à déplacer tous nos germoirs l'année prochaine.

5.2. Dans les pépinières.

Aucune maladie n'a été observée au cours de cette année. Cependant, les agriculteurs ayant perdu courage de faire de nouvelles extensions, le gros stock des plants va bientôt périr dans nos pépinières car trop âgés, soit environ 520.406 plants représentant 51 % du total des plants en pépinières fin cette année.

5.3. Dans les champs

Comme on le sait depuis bien longtemps, la seule maladie redoutable pour les quinquinas de Cyangugu est celle causée par un champignon "PHYTOPHTORA C". Cette maladie multiplie les dégâts d'année en année surtout que dans beaucoup de plantations l'entretien laisse à désirer. Concernant les ennemis, nous ne pouvons citer que l'hélopeltis qui attaque presque partout en saison sèche les plantations, le plus souvent celles qui manquent d'entretien. Néanmoins, quelques plantations ayant été réalisées sur de bons sols, gardent encore un bon aspect végétatif.

6. SITUATION DES PLANTATIONS DE L'OCIR CAFE A NTENDEZI ET A MWITO:

6.1. Les plantations de Ntendezi

L'OCIR CAFE dispose d'une vieille plantation de quinquina d'environ 40 ha qui date des années 57. Faute de débouchés les récoltes y ont été suspendues fin novembre 1984.

Parallèlement à cette vieille plantation, l'OCIR a entrepris en mars 1984 un programme de replantation du quinquina sur ses vastes terrains de NTENDEZI n'ayant pas porté cette culture.

Depuis le début de cette année jusqu'en octobre dernier, nous avons réalisé une plantation de 10,8 ha soit 108.806 plants mis en place (les plants de remplacement qui s'élèvent cette année à 1.373 ne sont pas inclus).

Ainsi la superficie totale déjà plantée depuis le début des travaux de replantation jusque fin décembre 1985 s'élève à 21 ha.

.../...

6.1.1. Aspect phytosanitaire

La bonne qualité du sol pour la plus grande partie, les techniques culturales et les soins apportés, notamment le réseau anti-érosif, la bonne conduite des rejets et les traitements fongiques avec l'Aliette et l'oxychlorure de cuivre ont été la cause de réussite de ces plantations. Le ramassage de grosses chenilles vertes (SPHINX) ainsi que le poudrage de sumithion 3% chaque fois qu'une attaque d'hélopeltis se manifeste se font régulièrement.

6.1.2. Parcelles d'essai de comportement de quinquina.

Il a été installé 10 parcelles d'essai sur deux types de terrains : celui ayant porté du quinquina auparavant et celui ne l'ayant pas porté.

Les résultats sont les suivants au 10 octobre 1985 :

- Les parcelles 3,7,8,9 et 10 portent respectivement 53,62,80,97 et 80 plants.

Les arbres (quinquina) ont une bonne croissance, la hauteur moyenne est de 2 m et un diamètre de 4,7 cm à 20 cm du sol.

- Les parcelles n° 1,2,4,5 et 6 ont subi des pertes énormes et le reste des plants est médiocre et est respectivement de 14,24,10,5 et 0 plants. On se souviendra que l'essai date de 1983.

Une parcelle comptait 100 plants de quinquina au départ et les mauvais résultats ont été toujours obtenus là où le terrain avait porté du quinquina.

6.1.3. Divers

Outre le quinquina, 240 podocarpus, 880 Grévillia et 4080 pinus ont été plantés.

En plus, nous y avons délimité tout les terrains OCIR CAFE, ceinturé les plantations de quinquina par des pinus et boisé les portions de terrains labourées où nous n'avons pas planté du quinquina à cause d'une pente jugée trop abrupte.

6.2. Les plantations de MWITO

- La plantation de Mwito compte aux environs de 15 ha de quinquina; les travaux de replantation ayant été suspendus avec l'année 1984 à cause des problèmes de maladies, aléas climatiques et du sol fortement épuisé. Cette année, outre les travaux d'entretien généraux (sarclage, taille, traitements phytosanitaires), nous avons procédé aux remplacements de plants morts de fin 1983 et 1984, soit 14.744 plants utilisés (ils ne sont pas compris dans le nombre de plants distribués en 1985).

.../...

- Les 2103 pieds de caféiers de Mwito ont subi une taille de régénération au mois de juin dernier, car les plants étaient vieux et la production peu satisfaisante : 700 Kg/an.

7. PRODUCTION NATIONALE ET COMMERCIALISATION DU QUINQUINA :

7.1. Production Nationale

L'évaluation exacte de la production nationale du quinquina est difficile à cause des statistiques de recensements des anciennes plantations qui diffèrent suivant les sources et ne détaillent pas l'âge des arbres.

Avant 1977, la plupart des plantations ont été installées d'une façon anarchique : fraude de jeunes plants provenant du ZAIRE, création des germeaux et pépinières individuels etc... ensuite le moment et le système de récolte varie en fonction des besoins monétaires du planteur. L'idée approximative de la production nationale serait donnée par la quantité des écorces exportées et les stocks tandis que les rendements moyens en milieu rural sont en relation avec l'âge des plantations et la fertilité du sol mais comme il existe du quinquina extra national, il serait difficile de se fier sur les chiffres d'exportation (voir chapitre section Import - Export).

Quoi qu'il en soit, la production nationale des écorces de quinquina ne va pas satisfaire les besoins d'une usine dont la capacité nécessite plus de 1.000 tonnes/an, vu les superficies actuelles de plantations.

7.2. Commercialisation du Quinquina:

Depuis 1983, la situation internationale des prix des dérivés du quinquina ne s'est pas améliorée, ce qui a conduit sur le plan intérieur à ce que les prix au producteur chutent brusquement passant de 180 F à 150 F, de 150 F à 105 F et de 105 F à 60 F le Kg d'écorces sèches troncs/racines respectivement dans les années 1979, 1982 et 1985.

8. CONCLUSIONS GENERALES ET DESIDERATA :

La culture du quinquina qui intéresse plus de 23.000 planteurs rwandais connaît aujourd'hui des problèmes cycliques de marchés dus à la concurrence des produits synthétiques et à la surproduction des écorces dans le monde.

Cette situation se traduit au niveau de la production dans notre pays par l'abandon de beaucoup d'exploitations, les arrachages de jeunes plantations ou le refus de faire de nouvelles extensions. Et depuis, la culture du quinquina s'est pratiquement ralentie.

.../...

Nous proposons donc que pour répondre dans l'avenir à la demande de l'usine en écorces de quinquina (bien que celle-ci connaît actuellement des problèmes financiers très sérieux) de faire des blocs industriels soit par l'usine elle-même, soit par d'autres sociétés qui accepteraient la spéculation sur cette culture.

Notons que d'après nos estimations le coût d'installation de 555 ha chaque année nécessaires pour alimenter régulièrement l'usine RWAKINA, y compris les dépenses pour pépinières, reviendrait à 389.610.000 FRW (coût d'installation 555ha = 167.610.000 F; dépenses pépinières = 222.000.000 F).

A la lumière de ce qui précède, l'OCIR CAFE ne pourrait pas mobiliser ces montants pour créer les pépinières et nous doutons que RWAKINA ou autres sociétés s'intéressent à la création des plantations.

CHAPITRE III. SERVICE COMMERCIAL

A. SECTION LICENCES ET TAXATION

Les activités de la section Licences et Taxation sont les suivantes, telles qu'énumérées dans l'Arrêté Présidentiel N°309/11 du 19 septembre 1978 portant organisation et attributions des services de l'Office des Cafés :

- Contrôle du conditionnement et de l'entreposage du café et des autres produits rentrant dans les activités de l'Office;
- Echantillonnage;
- Travaux de laboratoire, dégustation, contrôle de la qualité;
- Administration et émission de certificats de qualité et d'origine.

1. CONTROLE DU CONDITIONNEMENT ET DE L'ENTREPOSAGE DU CAFE

1.1. Contrôle du conditionnement

Le café vert destiné à l'exportation est emballé dans des sacs de jute neufs de 60 Kgs nets et réparti en différents lots de **275** sacs chacun, soit 16.500 Kgs par lot.

Les sacs composant chaque lot de café portent des marques concernant l'origine: "PRODUCE OF RWANDA", le label commercial "OCIR" le nom de l'exportateur, le port de destination et évidemment le numéro d'identification du lot. Le contrôle du conditionnement consiste à vérifier si ce marquage est conforme, si les sacs sont propres, solides et bien fermés, si le poids et le nombre de sacs sont exacts.

1.2. Contrôle de l'entreposage

Le café est entreposé en piles de \pm 15 lots sur des palettes en bois pour le protéger contre l'humidité du sol.

Nous établissons au début de chaque semaine un tableau reflétant la localisation de chaque lot en stock. Ce tableau sert de référence pour établir les ordres de chargement lors de l'exportation afin de faciliter la manutention.

2. ECHANTILLONNAGE

Dès que le lot de café est complet nous prélevons un échantillon par sondage. Cet échantillon est présenté pour examen au laboratoire, accompagné d'un certificat d'entreposage et d'un bulletin de taxation.

.../...

3. TRAVAUX DE LABORATOIRE, DEGUSTATION, CONTROLE DE LA QUALITE

Les travaux de laboratoire consistent dans la réception et la répartition de l'échantillon suivant les usages appropriés, la granulométrie, la torréfaction, la préparation du café à déguster, l'étiquetage et scellage de sachets. Le déroulement de ces travaux a déjà été décrit en détail dans notre rapport de 1980.

S'agissant de la qualité, nous constatons cette année une présence accrue de fèves noires et puantes dans de nombreux lots de café d'où une prédominance du type ORDINARY dans la production totale (cfr. tableau : Production café suivant licences émises en 1985).

4. ADMINISTRATION DES CERTIFICATS DE QUALITE ET D'ORIGINE

4.1. Certificats de qualité

L'Arrêté Ministériel N° 01/75 du 28 avril 1975 stipule que chaque lot de café à exporter doit être couvert par une licence d'exportation et un certificat de qualité. Le certificat de qualité reprend les caractéristiques du lot à l'état vert, torréfié et de liqueur.

Au cours de cette année nous avons délivré 2.519 certificats de qualité portant sur 41.532.120 Kgs de café vert.

4.2. Certificats d'origine

En ce qui concerne les certificats d'origine, le rapport se réfère à l'année caféière 1984/85, c'est-à-dire la période qui va du 1 octobre 1984 au 30 septembre 1985.

Notre contingent pour l'année caféière 1984/85 était fixé à 470.000 sacs de 60 Kg ou 28.200.000 Kg.

Comme l'année précédente, certains pays de notre groupe (Annexe 2) ont déclaré des déficits qui ont été redistribués aux autres membres disposant du café et prêts à l'exporter.

Nous avons ainsi bénéficié d'une augmentation de 17.727 sacs au mois de juin 85 et de deux augmentations respectives de 42.752 sacs et 6.987 sacs au mois d'août 1985, soit une augmentation totale de 67.466 sacs, ce qui a porté notre quota de l'année caféière 1984/85 à 537.466 sacs soit 32.247.960 Kgs.

La répartition trimestrielle de ce contingent est indiquée dans le tableau ci-après :

ANNEE/MOIS TRIMESTRE	!	KG	!	SACS DE 60 KGS
1984 OCTOBRE	!	5.397.240	!	89.954
NOVEMBRE	!	613.440	!	10.224
DECEMBRE	!	330.000	!	5.500
1er Trimestre	!	6.340.680	!	105.678
1985 JANVIER	!	3.201.000	!	53.350
FEVRIER	!	1.584.000	!	26.400
MARS	!	2.607.000	!	43.450
2e Trimestre	!	7.392.000	!	123.200
AVRIL	!	2.367.300	!	39.455
MAI	!	1.897.500	!	31.625
JUIN	!	3.151.500	!	52.525
3e Trimestre	!	7.416.300	!	123.605
JUILLET	!	8.101.500	!	135.025
AOUT	!	1.732.500	!	28.875
SEPTEMBRE	!	1.264.920	!	21.082
4e Trimestre	!	11.098.920	!	184.982
TOTAL ANNUEL	!	32.247.900	!	537.465

Nous avons donc délivré 1955 certificats d'origine formule O pour couvrir ces exportations à destination des pays membres. Nous n'avons pas exporté vers les pays non membres.

CONCLUSION

Nous avons fait état plus haut de la détérioration de la qualité de notre café due à la recrudescence des fèves puantes et surtout de noires. Des efforts incessants doivent être déployés pour en rechercher l'origine ainsi que les moyens d'éradication.

.../...

1985 : PRODUCTION CAFE SUIVANT LICENCES EMISES ET SUR
BASE DU TYPE DE CLASSIFICATION

MOIS	STD	ORD	UG	T	D	ND	NT	TOTAL
JANVIER	-	1.369.500	-	-	66.000	-	66.000	1.501.500
FEVRIER	-	544.500	198.000	-	-	-	195.500	858.000
MARS	-	313.500	-	99.000	-	-	214.500	627.000
AVRIL	363.000	1.188.000	24.300	-	-	-	231.000	1.806.300
MAI	973.500	2.772.000	181.500	99.000	-	-	181.500	4.207.500
JUIN	3.382.500	4.867.500	330.000	132.000	-	16.500	132.000	8.860.500
JUILLET	2.508.000	5.296.500	247.500	115.500	181.500	-	297.000	8.646.000
AOUT	924.000	2.821.500	148.500	33.000	-	-	676.500	4.603.500
SEPTEMBRE	412.500	1.610.820	99.000	33.000	-	-	1.056.000	3.211.320
OCTOBRE	264.000	610.500	49.500	33.000	-	-	1.386.000	2.343.000
NOVEMBRE	181.500	1.072.500	82.500	33.000	-	-	1.221.000	2.590.500
DECEMBRE	33.000	1.452.000	82.500	16.500	-	-	693.000	2.277.000
TOTAL	9.042.000	23.918.820	1.443.300	594.000	247.500	16.500	6.270.000	41.532.120
%	21,77	57,59	3,48	1,42	0,59	0,04	15,10	100,00

PRODUCTION CAFE PENDANT LES 5 DERNIERES ANNEES (EN KG)

JANVIER - DECEMBRE

TYPE/ANNEE	1981	%	1982	%	1983	%	1984	%	1985	%
STD	12.092.160	38.77	8.584.620	37.19	10.560.900	38.98	17.476.860	51.66	9.043.000	21.77
ORD	17.655.000	56.61	13.275.000	57.50	13.020.000	48.06	13.364.520	39.51	23.918.820	57.59
UG	285.000	0.91	-	-	1.335.000	4.93	1.119.000	3.31	1.443.300	3.48
T	210.000	0.67	1.125.000	4.87	1.470.000	5.43	585.000	1.73	594.000	1.43
DECHETS	150.000	0.48	-	-	165.000	0.61	406.800	1.20	264.000	0.63
NT	797.400	2.56	100.380	0.44	539.700	1.99	877.500	2.59	6.270.000	15.10
TOTAL	31.189.560	100.00	23.085.000	100.00	27.090.600	100.00	33.829.680	100.00	41.532.120	100.00

B. SECTION IMPORT-EXPORT

L'arrêté présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978 portant organisation et attributions des services de l'Office des Cafés détermine les activités de la Section de la façon suivante :

- exportation des produits gérés par l'Office;
- préparation des contrats d'achat, de vente et des négociations avec l'étranger;
- rapports statistiques sur les exportations;
- étude des prix, calcul et fixation des prix de revient;
- importation des produits chimiques, matériel et outillage phyto-technique;
- dédouanements;
- organisation du stockage, des expéditions et du transport.

Ce rapport va donc comporter trois parties :

- les exportations de café
- les exportations des écorces de quinquina
- les importations.

I. EXPORTATIONS DE CAFE EN 1985

1.1. EVOLUTION DU MARCHE EN 1985

Avant de retracer l'évolution des cours pendant l'année 1985, il importe de rappeler que l'année 1985 a été marquée par les mesures prises par le Conseil International du Café en Septembre 1984, qui visaient à parer à la pénurie des robusta, et à canaliser les prix dans la fourchette de 120 - 140 cents/lb.

En effet, en Septembre 1984, le marché avait été marqué par une inquiétude généralisée, suscitée par le niveau élevé des prix doublé d'une pénurie de quelques origines dont les robusta. Pour répondre à ces préoccupations, des mesures ont été prises en faveur d'un retour de la situation à la normale. Ces mesures sont les suivantes :

- i) fixation du contingent initial global à 59.2 millions de sacs contre 56.2 pour l'année précédente;
- ii) élargissement automatique de ce volume de 2 millions de sacs, soit 61.2 millions de contingent 1984/1985.
- iii) fixation d'un contingent du trimestre Octobre-Décembre égal à 30% pour les robusta.

.../...

Le marché s'est d'abord montré hésitant, car des doutes ont persisté quant à la matérialisation en faveur du marché d'une quantité importante de café correspondant au nombre de timbres distribués, surtout pour ce qui concerne les robusta. En outre, les centraux se faisaient rares sur le marché, tout en étant très actifs avec de vieilles récoltes sur le marché des non membres. Cependant la baisse va finir par se produire surtout en ce qui concerne les robusta de façon qu'un retrait de 1 million de sacs s'est déclenché le 13 Décembre, réduisant le contingent global à 60.2 millions de sacs. Le poids du contingent global toujours élevé va ensuite peser sur l'évolution du marché avec très peu de facteurs de soutien. L'année 1985 va se subdiviser en 3 périodes :

1) De Janvier à Juin : Un marché irrégulier, évoluant en dents de scie.

Le premier trimestre de l'année caféière 1984/85 s'est terminé avec une sous-expédition de près de 4 millions de sacs. Ce qui impliquait un contingent de 17 millions de sacs pour le trimestre janvier-mars. Du fait de l'anticipation d'un excès de l'offre sur la fin du trimestre, les positions éloignées ont perdu leur tonacité, tandis que les positions rapprochées se sont raffermies en raison des difficultés d'écoulement connues par les gros producteurs dont le Brésil.

L'absence du Brésil sur le marché ainsi que celle des autres origines robusta a généré une pression haussière sur les autres doux qui ont ainsi fortifié leur position pendant le mois de Janvier, accusant un différentiel de plus de 20 cents avec les robusta. Le marché va ensuite évoluer irrégulièrement après un repli des prix constaté pendant la première quinzaine du mois de Février. Alors qu'il avait semblé à beaucoup de gens que la moyenne mobile de 15 jours allait plonger en-dessous de 130 cents pour provoquer une réduction du contingent global de 1 million de sacs, celle-ci a repris son ascension après avoir atteint le niveau de 130.95 cents le 8 Mars. La réduction était donc complètement oubliée jusqu'à la fin du mois de Mars où les prix se sont de nouveau effrités **parallèlement** au repli du dollar. Alors que les sous-expéditions étaient estimées à 4 millions à la fin de Janvier, elles étaient toujours de 3.65 millions de sacs à la fin du mois de Mars.

L'Organisation Internationale du Café a par la suite tenu sa session ordinaire à Londres, du 15 au 19 avril, qui a centré les débats autour de 2 problèmes essentiels :

.../...

les sous-expéditions pour le premier semestre de l'année caféière et le niveau élevé des exportations à destination des pays non membres pour la même période.

Au troisième trimestre de l'année caféière les exportateurs ont progressivement comblé leurs retards, les origines, les brésiliens surtout, s'étant souciés de remplir leur contingent exportables avant début juin. Les prix connurent un fléchissement accusé, mais furent encore pour quelque temps soutenus par la hantise d'une gelée attendue pour le mois de Mai ou Juin. L'accroissement des exportations eût pour conséquence d'inonder de café le marché spot, essentiellement en robusta conillon brésilien. Le marché sortit de sa torpeur dans la journée du 7 Juin à l'annonce des mini-gelées dans certaines parties de la ceinture caféière au sud du Brésil et le marché à terme de New York monta du maximum autorisé (4 cents) dans la même journée. Toutefois, l'espoir d'une gelée va vite s'estomper car la vague de froid qui remontait de l'Argentine s'est vite dissipée. Ce facteur de soutien ayant disparu, on a assisté à un important repli des prix et le prix quotidien n'a cessé de fléchir, tombant de 131.74 cents/lb au 3 Juin à 128.40 cents/lb au 28 Juin.

2) Période de Juillet à Septembre : Effondrement des prix.

Les professionnels avaient misé sur la gelée et la plupart d'entre eux s'étaient retrouvés en positions longues lorsqu'ils furent surpris en Juillet par l'écroulement du marché. L'offensive forcenée des conillons brésiliens à bas prix se trouvait à l'origine de cette dégradation.

Le second retrait contingentaire de 1 million de sacs de l'année caféière est intervenu le 3 Juillet lorsque la moyenne mobile de 15 jours a repassé en baisse la barre de 130 cents/livre pour se fixer à 129,65 cents/lb. Cependant, le marché ne s'est pas apaisé pour autant et les prix ont continué à s'effriter. Le 30 Juillet, la moyenne mobile s'est retrouvée à 119,72 cents/lb descendant ainsi en-dessous de la barre de 120 cents qui devait déterminer une 3ème coupure du contingent global de 1 million de sacs portant celui-ci à 58,2 millions de sacs.

Cette mesure restrictive supplémentaire n'a pas pu non plus retenir suffisamment les prix. Dès lors, les producteurs demandèrent au Comité Exécutif d'autoriser une autre coupure, mais les consommateurs, évoquant les prix élevés des deux dernières années, rejetèrent la requête des producteurs.

Le marché ne connût par conséquent point d'amélioration et continua à se détériorer. Le prix indicatif quotidien, tombé à son niveau le plus bas de 115,25 cents/lb en Juillet, a progressivement récupéré ses pertes pour ensuite se hisser juste au-dessus de 120 cents fin Août.

Contrairement aux craintes éprouvées, la moyenne mobile de quinze jours n'a pas chuté à 115 cents. La cote la plus faible a été 117,29 cents le 8 Août.

Tandis que toute menace de gelée au Brésil venait de s'estomper, le Brésil continuait à alimenter l'actualité caféière et entretemps les prix commençaient à plonger puisqu'au 30 Août, le prix indicatif quotidien était redescendu en dessous de 120 cents/lb. Alors que le Président de IBC venait de démissionner, on parlait également d'une décision prise par les autorités de dissoudre ledit institut. Ces tergiversations ont inquiété un certain nombre de torréfacteurs qui avaient accéléré leurs achats en café du Brésil. Ceci ne va pourtant pas avoir un effet positif durable sur les prix, puisque, pendant tout le mois de Septembre, le marché international du café va entrer en léthargie dans la perspective des décisions de la 44ème session du Conseil International du café qui se tenait à Londres du 15 septembre au 2 Octobre 1985.

3) Période Octobre-Décembre : Ascension inattendue des prix.

Il a fallu 17 jours pour que le Conseil International du Café débouche sur un accord : un contingent global de 58 millions de sacs et une fourchette de prix allant de 120 cents à 140 cents.

Alors que ce quota global de 58 millions de sacs en Septembre était jugé plutôt excessif, dès novembre les prix se sont enflammés en raison de la spéculation sur l'impact d'une sécheresse prolongée au Brésil. D'autres facteurs ont eu des effets haussiers sur le marché tels que l'éruption d'un volcan en Colombie et la situation en Ouganda.

En date du 19 Novembre, la moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif de l'Organisation Internationale du Café (OIC) avait franchi la barre de 140 cents par livre déclenchant ainsi une augmentation du contingent global initial de 1 million de sacs de 60 Kgs. Ceci n'a pourtant pas suffi pour calmer les prix de façon qu'ils sont restés au-dessus de 140 cents, provoquant ainsi une autre augmentation de 1 million de sacs le 10 Décembre, conformément aux mécanismes de l'Accord.

.../...

Cette mesure est restée également sans effet. Pour endiguer le mouvement de hausse, le Comité Exécutif de l'OIC s'était réuni du 25 au 28 Novembre et avait décidé d'autoriser les pays membres producteurs d'exporter 35 pour cent (au lieu de 25 pour cent) de leurs contingents au cours du premier trimestre de l'année caféière 1985/86. Les prix ont cependant continué leur ascension et au 13 Décembre, la moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif composé était au dessus de 150,08 cents/lb, entraînant la libération immédiate de 3 millions de sacs, maximum des déblocages qui étaient encore possibles dans le cadre de l'Accord.

Puisque tous les ajustements en hausse prévus par l'Accord venaient d'être appliqués, il ne restait qu'à recourir à l'article 33 de l'Accord prévoyant la suspension automatique des contingents. En effet, aux termes de l'alinéa b) du paragraphe 2) de l'article 33 de l'Accord, "à moins que le conseil n'en décide autrement, les contingents sont suspendus dès que ... la moyenne mobile de quinze jours du prix indicatif composé reste, pendant 45 jours de marché consécutif, supérieure de 3,5 pour cent ou davantage au prix le plus élevé entraînant un ajustement en hausse des contingents de la marge de prix en vigueur ...".

Les conditions pour commencer le compte de 45 jours de marché ont été remplies le 12 Décembre 1985, lorsque la moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif composé a dépassé le prix de déclenchement de 150,075 cents EU par livre.

Le 27 Décembre, dans une lettre adressée au Chefs d'Etat des pays producteurs et consommateurs qui font partie du Comité Exécutif, le Président de la République de Colombie avait demandé une réunion extraordinaire du Comité et du Conseil pour décider la suspension anticipée des contingents afin de stabiliser les prix pour éviter des réductions de la consommation et préserver l'Accord International sur le Café.

Les représentants des pays producteurs africains se sont également réunis dans le cadre de l'Organisation Inter-africaine du café à Abidjan et ont également recommandé la suspension immédiate des contingents d'exportation.

Le Comité Exécutif de l'OIC s'est réuni du 20 au 24 Janvier et contrairement aux souhaits de certains membres, a décidé d'appliquer les textes de l'Accord et d'attendre la fin des 45 jours réglementaires pour suspendre les contingents.

.../...

Le 30 Janvier, on apprenait que les Chefs d'Etat du Brésil et de la Colombie se sont rencontrés dans la ville frontalière de Tabatinga. Dans une déclaration commune, les deux Chefs d'Etat ont indiqué qu'ils étaient d'accord pour éviter que les prix mondiaux actuels ne servent d'incitation aux autres pays producteurs pour un accroissement rapide et incontrôlé des superficies plantées en café.

Des déclarations ont continué à affluer et la plus remarquable a été celle du Sous-secrétaire d'Etat Américain pour les Affaires Economiques à Boca Raton (Floride) le 11 Février. Monsieur Allen Wallis qui participait à la réunion annuelle de la "National Coffee Association" a déclaré que les Etats-Unis ont été déçus par les résultats obtenus dans le cadre de l'Accord International sur le Café et que le maintien de leur participation à l'Accord est mis en cause. Monsieur Wallis a cependant souligné que l'administration Reagan n'a pas encore pris une décision finale sur le retrait des Etats-Unis de l'Organisation. Il a vivement critiqué les accords sur tous les produits de base et a notamment déclaré : "Notre adhésion à l'Accord International sur le Café donne une tacite bénédiction à ce qui est conçu comme un cartel pour contrôler les prix du café à travers le monde. De tels accords sont fondamentalement non opérationnels et portent les germes de leur propre destruction".

Le congrès américain doit voter en 1986 la participation à l'Accord. Premier consommateur mondial, les conséquences du retrait américain seraient fâcheuses pour l'économie caféière mondiale.

Les Etats-Unis représentent plus de 30 % des importations totales des pays importateurs membres de l'Organisation et il est évident que l'Accord serait inconcevable sans sa participation, ce qui signifie la fin de l'Accord et le retour au marché libre avec pour conséquence la chute des prix. C'est pourquoi les pays producteurs d'Amérique Latine ont déclaré qu'ils allaient faire une pression diplomatique sur l'administration Reagan pour que les Etats-Unis restent dans l'Organisation.

Bien que le marché ait parfois connu des mouvements de baisse à cause de ces diverses déclarations, les prix sont restés à des niveaux élevés et comme prévu, les contingents d'exportation ont été suspendus à partir du 19 Février. Y a-t-il réellement un problème d'approvisionnement ? Le marché du café est pris entre deux courants : L'un à court terme, qui se traduit par une abondance des approvisionnements immédiats, l'entraîne vers le bas; l'autre à long terme, qui se traduit par une menace de pénurie en 1987 et qui le pousse vers le haut.

Quelques chiffres sur la situation caféière au Brésil permettront de mieux fixer les idées :

Stocks au 1er Juin	:	7 millions de sacs
Récolte 1985/86	:	30 millions de sacs
Disponibilités 1985/86	:	37 millions de sacs
Exportation/Consommation intérieure 1985/86	:	24 millions de sacs
Stocks au 30 Juin 1986	:	13 millions de sacs
Récolte 1986/87	:	14 millions de sacs
Disponibilités 1986/87	:	27 millions de sacs
Exportation/Consommation intérieure 1986/87	:	24 millions de sacs
Stocks au 30 Juin 1987	:	3 millions de sacs

Le Département Américain de l'Agriculture estime que les pays producteurs détiendront les stocks estimés à 48,5 millions de sacs à la fin de l'année caféière 1985/86.

Sur base d'une production brésilienne 1986/87 estimée à 14 millions de sacs, les stocks à la fin de 1986/87 descendront à 36 millions de sacs à la fin de l'année caféière 1986/87. Ce qui serait le niveau le plus bas depuis 1980/81. Non seulement les stocks mondiaux vont se réduire mais aussi la qualité reste à désirer. Mais si une catastrophe climatique se produit l'été prochain sous forme de gelée, où ira t-on ? Voilà ce qui constitue la grande préoccupation du négoce et continue à relancer la hausse des prix.

A court terme, après la suspension des contingents, le marché va subir le contrecoup d'un afflux d'offres qui va se traduire par un repli du marché. Les prix risquent donc de s'effondrer et les contingents ne seront rétablis que si la moyenne mobile de quinze jours est égale ou inférieure à 134,55 cents EU par livre. Dans une déclaration faite à Boca Raton le 11 Février, le Directeur Exécutif a souligné que s'il n'y a pas de gelée au Brésil cette année, les prix vont chuter et atteindre probablement le niveau de 134,55 cents par livre où les contingents sont automatiquement réintroduits.

A moyen et long terme, certains pensent que la suspension des contingents pourrait entraîner une perte de vitesse temporaire pour le prix mais le marché resterait pour l'essentiel tendu, prêt à reprendre sa montée à l'approche de la période de gelée.

I.2. EXPORTATIONS DU CAFE RWANDAIS EN 1985

L'année civile 1985 est composée de 3 trimestres de l'année caféière 1984/85 et d'un trimestre de l'année caféière 1985/86. Ainsi, on ne peut parler des exportations de l'année 1985 sans faire référence aux contingents d'exportation attribués au Rwanda pendant les années caféières 1984/85 et 1985/86. En Septembre 1984, le contingent d'exportation de notre pays pour l'année caféière 1984/85 avait été fixé à 470.000 sacs (28.200 tonnes). Ce contingent ne pouvait être augmenté que s'il y avait des déclarations de déficits par les autres pays de l'annexe 2 à l'Accord. Au sujet de l'admissibilité du Rwanda à participer à la répartition des déficits déclarés par les pays de ce groupe, le Rwanda fut autorisé en Avril 1985 à y participer et bénéficia de 67.466 sacs au titre de la répartition des déficits déclarés par le Ghana, Trinidad et Tobago, Jamaïque, Nigeria, Guinée et Sierra-Léone, et ce, malgré l'opposition de certains pays de l'Amérique latine ce qui porta notre contingent pour l'année caféière 1984/85 à 537.466 sacs. En Septembre 1985, notre contingent pour l'année caféière 1985/86 a été fixé à 470.000 sacs, mais nous avons déjà bénéficié d'une augmentation de 5.749 sacs au titre de la répartition des déficits déclarés par Haïti. Au total, nos exportations au cours de l'année civile 1985 ont totalisé 554.936 sacs ou 33.296 tonnes contre 31.418 tonnes en 1984 soit environ 5,98 % d'augmentation.

Sur base des contrats nous avons vendu 548.630 sacs (32.819 tonnes) pour une valeur de 96.058.603 US \$ contre approximativement 83.962.645 US\$ en 1984 soit 14,41 % d'augmentation, soit un prix moyen net pour les STD/ORD de 141,63 cents/livre-poids contre 134,12 cents/livre poids en 1984. Les entrées de cafés en 1985 se sont élevées à 40.674.120 Kgs contre 34.158.900 Kgs en 1984 soit un accroissement de 19 % (Cfr tableau VIII). Ceci a donné un stock de report au 31/12/1985 égal à 13.849 tonnes contre 7.239 tonnes au 31/12/1984.

Enfin, comme en 1984, 75 % du café exporté l'a été par route et le reste par avion.

II. EXPORTATIONS DES ECORCES DE QUINQUINA

Les prévisions de la fermeté des prix pour les écorces de quinquina faites par la plupart des industriels au début de l'année 1985, après plusieurs années de stagnation du marché, ont tardé à se manifester sur le marché. En effet, jusqu'en Avril 1985, les cotations pour le sulfate de quinine n'avait progressé que de 5 cents pour atteindre 3,30 dollars E.U par once.

Cependant, les prix du sulfate de quinidine ont commencé à enregistrer une forte progression à partir du mois de Septembre et le prix qui était entre 3,60 \$ et 3,70 \$ l'once en Septembre, était passé à 4,20 \$ et 4,25 \$ à la fin de l'année. Les prix de l'hydrochloride de quinine ont quant à eux progressé lentement passant de 2,20\$ - 2,40 \$ l'once à 2,45 \$ - 2,50 \$ pour la même période. Les prix du sulfate de quinine qui étaient estimés à 2,00\$ - 2,35\$ l'once en Avril 1985 avaient progressé jusqu'à 2,30\$ - 2,50\$ l'once en Septembre, niveau auquel ils vont rester jusqu'à la fin de l'année. Il faut noter que les prix ci-dessus sont pour des quantités d'au moins 100 Kgs vendus en barils de 1.000 onces.

Cette augmentation de prix constatée pour le sulfate de quinidine vers la fin de l'année est attribuée à la chute du dollar et à la maladie qui a sévi dans les plantations de quinquina en Afrique, surtout au Zaïre. Les statistiques montrent que, bien que les importations de quinine ont augmenté en 1985 par rapport à 1984, les importations de la quinidine ont sensiblement diminué. Les importations de la quinine et ses sels ont totalisé 3.216.377 onces en 1985 contre 2.612.832 onces en 1984, alors que les importations de la quinidine et ses sels ont chuté de 7.430.736 onces en 1984 à 6.026.490 onces en 1985.

Les exportations des écorces de quinquina au Rwanda ont fortement augmenté en 1985. En effet, selon les licences émises, les exportations en 1985 ont totalisé 758 tonnes contre 432 tonnes en 1984, soit un accroissement de 75,46 %. Rwandex a exporté 684 tonnes (90 %) et on constate l'absence de la société ACF dans les exportations de quinquina en 1985. 90 %, soit toutes les exportations de Rwandex, étaient à destination de la Hollande. Le prix de vente du sulfate de quinine n'a pas changé tout au long de l'année 1985. On l'avait laissé à 1.650 FB le kg de QAA pour une teneur moyenne de 5 % en Septembre 1984 et il est resté à ce niveau jusqu'à la fin de l'année 1985.

La reprise des activités de Rwakina devient de plus en plus hypothétique et le prix bas actuellement payé au producteur compromet l'avenir de la culture du quinquina de façon qu'il faut s'attendre à une régression de la production dans un avenir proche.

III. IMPORTATION

Le tableau XI montre l'importance des commandes, essentiellement au point de vue financier. Il s'avère aussi nécessaire de fournir séparément un commentaire pour chaque cas.

A. COMMANDES ANTERIEURES APUREES EN 1985

Dos. 430 : 6 altimètres : l'idée d'acquisition de ce matériel date de 1977 mais la décision d'achat n'a été prise qu'en 1984. Les altimètres sont arrivés à l'OCIR début 1985.

Dos. 487: Pièces de rechange dépulpeurs: Ce dossier n'a pu être clôturé en 1984 à cause de la maigreur du budget. En effet, il a été nécessaire de procéder à des révisions des proforma pour essayer de se maintenir dans les limites du budget, ce qui a provoqué des retards dans la commande et dans la livraison implicitement.

Dos. 490: 1.500 tonnes de Fénitrothion 3%: Ce dossier a été ouvert en 1984 pour respecter les procédures adjudicatives d'une part et le programme de traitement des caféiers en 1985 d'autre part.

Dos. 492 a (CTA) : 50.000 Scies pour caféiers: Il s'agit du matériel acheté dans l'enveloppe "Aide en Marchandises" accordée par la République Fédérale d'Allemagne au Rwanda dans le cadre de la Coopération Financière entre les deux pays.

Dos. 494 : 60 Dépulpeurs individuels "Bentall Nova" : Suite aux souhaits exprimés par la plupart des caféiculteurs de disposer de machines dépulpeuses individuelles, l'OCIR-CAFE a continué à procéder à leur importation.

Dos. 495: 15 Dépulpeurs MC KINNON: Malgré l'achat de petits dépulpeurs individuels, l'OCIR-CAFE ne perd pas de vue son rôle de créer et de répandre les centres de dépulpage collectifs à travers le pays (zones caféicoles), car tout caféiculteur n'est pas financièrement capable de s'équiper d'un dépulpeur individuel.

.../...

Dos. 496 : Torréfacteur d'échantillons : l'achat de cet appareil a été décidé dans le souci de disposer d'un équipement de réserve pouvant intervenir directement en cas de panne éventuelle de l'appareil actuellement en fonctionnement.

Dos 499: 200 Dépulpeurs "Super Nova" : Cfr. Dos. 494

Dos. 500 : Pièces de rechange dépulpeurs: Dans le souci de maintenir en bon état de fonctionnement les centres de dépulpage, l'OCIR-CAFE affecte annuellement une partie de son budget à l'achat des pièces de remplacement de celles usées après la période de dépulpage.

B. COMMANDES PASSEES ET APUREES EN 1985

Dans ce chapitre, il est question des articles prévus au budget de l'exercice et qui ont pu être commandés et livrés au courant de la même année. En considérant le tableau ci-joint, on constate qu'il y a eu seulement deux dossiers ouverts et terminés en 1985. Cela provient du fait que la plupart de dossiers ont été ouverts fin 1984 en se basant sur le projet de budget transmis au Ministère des Finances et de l'Economie.

Dos. 260e : Moulin électrique à café : Le moulin habituellement utilisé était dépassé par la demande toujours croissante des clients locaux consommateurs de café. Il a été jugé indispensable d'acheter un autre moulin de capacité supérieure pour satisfaire la clientèle.

Dos. 502 : 1.000 Soufflets à main : Vu l'état des plantations caféicoles disséminées sur les collines, il est pratiquement impossible d'organiser un traitement mécanique des insecticides dans toutes les plantations du pays comme pratiqué dans les paysannats, c'est pourquoi il est prévu presque régulièrement sur le budget l'achat des poudreuses individuelles.

C. DOSSIERS EN COURS

Cette rubrique reprend les commandes passées avant ou en 1985 mais qui n'ont pu être honorées pour diverses raisons propres à chaque cas.

Dos. 440.:Projet d'installation d'une usine de formulation de pesticides

Alors que les techniciens du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat ont été lancés sur le terrain pour évaluation des réserves de kaolin, les spécialistes en matières de défense des cultures sont en train d'établir des comparaisons entre le traitement

.../...

des caféiers par poudrage et par pulvérisation. C'est seulement à l'issue de ces précisions que les partenaires pourront poursuivre l'étude du projet.

Dos. 492b (CTA) : 50.000 scies égoïnes pour caféiers : Cette commande a été placée avec retard car le bailleur de fonds a refusé de financer l'achat des soufflets initialement envisagé parce que non fabriqués en République Fédérale d'Allemagne. Il a été nécessaire d'annuler la commande des soufflets et de procéder à des démarches de placement d'une autre commande des scies. Ce matériel est arrivé en douane le 12/12/1985 et leur dédouanement est en cours. Ils seront livrés aux entrepôts OCIR en Janvier 1986.

Dos. 503b : 25 Dépulpeurs MC KINNON : Sur le budget 1985, il avait été prévu l'achat de 190 dépulpeurs individuels. Après avoir constaté que ces machines se trouvaient en stock en quantité importante, il a été décidé de les remplacer par des MC KINNON collectifs. Ceux-ci ont été mis sur le bateau le 12/11/1985 et sont attendus à Kigali dans le courant du premier trimestre 1986.

Dos 504 : 25 Dépulpeurs MC KINNON : Le budget de fonctionnement de l'Office ne permettant pas l'achat de dépulpeurs en quantité suffisante, il a été fait recours au compte du PIPD (Projet d'installation de petits dépulpeurs). La commande a été embarquée le 24/11/85 et est attendue à Kigali début 1986.

Dos. 510 : 1.700 tonnes d'insecticides Féntrothion 3 % : Il n'a pas été possible de placer la commande de ces produits dans les délais prévus par le Cahier Spécial des Charges car le soumissionnaire proposé par le Conseil des Adjudications n'a pas été accepté par l'OCIR. En effet, malgré que cette firme est financièrement légèrement la moins disante, son produit est techniquement inacceptable puisqu'il n'est pas homogène d'après les résultats d'analyses des laboratoires.

D'autres analyses ont été recommandées et il a été demandé à l'Ambassade du Rwanda au Kenya de livrer des informations sûres concernant la fiabilité des firmes en compétition.

C'est à la réception de nouveaux résultats d'analyse et de ces renseignements que le marché pourra être conclu.

Dos. 512 : Pièces de rechange pour atomiseurs : La lettre de crédit n'étant ouverte que le 18/12/1985; la livraison est prévue en Janvier ou Février 1986.

.../...

D. DOSSIERS PCCV

L'OCIR CAFE a continué, comme par le passé, de suivre les dossiers des marchandises du Projet Café et Cultures Vivrières à l'importation. Le projet étant éloigné de Kigali et ne disposant pas de suffisamment du personnel, il est normal que l'OCIR CAFE qui le supervise, lui accorde un coup de main.

A part le groupe électronique qui est attendu dans les prochains jours, toutes les autres marchandises commandées pour le compte du projet ont été entièrement livrées.

E. DOSSIER ANNULE

Dos. 503a : 190 Dépulpeuses Rental individuelles : Bien que prévues sur le budget, ces machines n'ont pas été achetées car celles commandées antérieurement étaient toujours en stock en quantité importante. Le budget qui avait été réservé à leur achat a été transféré aux dépulpeurs MC KINNON du dossier 503b.

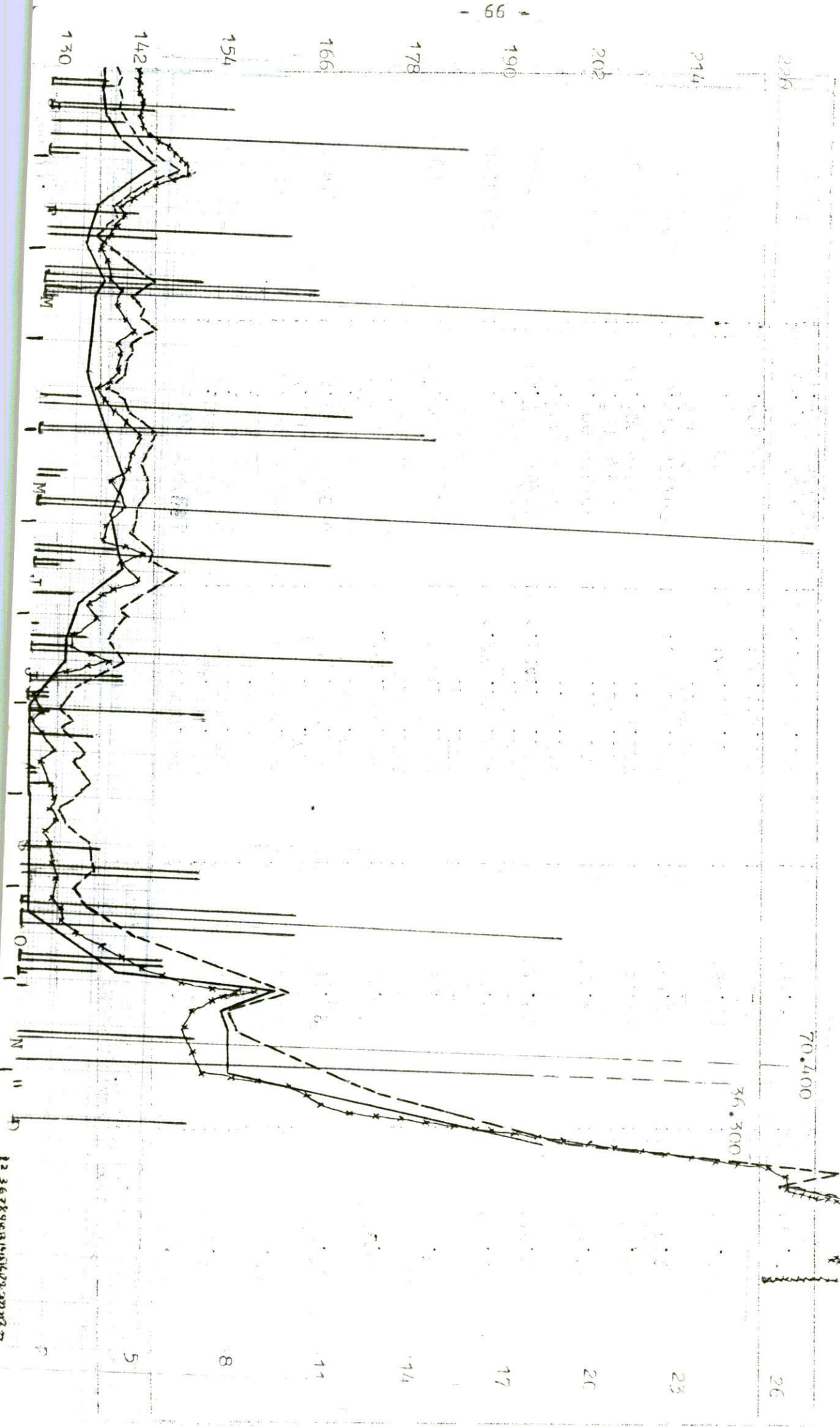
F. DOSSIERS EN SUSPENS

La commande de la Scelleuse à chaud est restée suspendue car aucun montant devant servir à son achat n'avait été inscrit sur le budget.

Pour l'appareil de granulométrie et ses tamis inscrits sur le budget 1985, le problème provient du fait que de toutes les firmes contactées, aucun fournisseur ne parvient à nous offrir des tamis dont les calibres correspondent à nos normes. Nous continuons de faire des contacts tout en espérant que nous pourrions trouver un fournisseur des tamis conformes.

Evolution du prix du latex en 1955

--- "CCG" N.Y. 2nd position
 * * * * * ICO Others M1165
 ——— Ventes brutes



12345678910111213141516171819202122232425262728293031

Tableau III.

1985 EXPORTATION CAFE PAR PAYS DE DESTINATION (EN SACS DE 60 KGS)
(enregistrements douaniers)

Destination	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
U.S. A.	-	-	-	-	-	-	-	3.300	-	7.975	1.650	-	12.925
ALLEMAGNE	30.250	20.075	28.050	34.650	15.400	33.550	79.750	17.875	19.110	54.175	15.125	4.125	352.135
PAYS-BAS	4.400	3.575	1.375	1.100	5.500	7.150	28.325	3.025	-	9.350	1.650	825	66.275
FRANCE	7.425	550	7.425	-	-	6.325	7.425	-	-	825	-	1.100	31.075
FRANCE	7.425	550	550	4.950	3.155	7.700	3.300	9.900	825	1.100	12.375	825	46.880
ANGLETERRE	2.200	550	550	4.950	3.155	7.700	3.300	9.900	825	1.100	12.375	825	550
IRLANDE	-	275	-	-	-	275	-	-	-	-	-	-	550
IRLANDE	-	275	275	-	-	275	-	-	-	-	-	-	1.650
BELGIQUE	7.425	825	275	-	2.750	1.650	6.050	3.575	875	275	-	275	1.650
BELGIQUE	7.425	825	275	-	2.750	1.650	6.050	3.575	875	275	-	275	1.650
FINLANDE	550	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.100
FINLANDE	550	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.100
JAPON	550	550	-	-	-	-	-	-	-	-	825	-	6.600
JAPON	550	550	-	-	-	-	-	-	-	-	825	-	6.600
DANEMARK	275	-	-	1.375	-	275	-	-	-	-	-	-	275
DANEMARK	275	-	-	1.375	-	275	-	-	-	-	-	-	275
ESPAGNE	275	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.750	-	7.150
ESPAGNE	275	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.750	-	7.150
SINGAPORE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	275
SINGAPORE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	275
TOTAL	53.350	26.400	43.450	39.455	31.625	52.525	135.025	28.875	21.085	88.825	26.400	7.975	554.990

Tableau IV.

1984 EXPORTATIONS CAFE PAR PAYS DE DESTINATION (EN SACS DE 60 KGS)
(enregistrements douaniers)

Destination	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Totaux	%
U.S.A.	2.750	4.000	250	12.925	6.325	8.250	1.375	-	275	1.925	-	-	38.075	7.27
ALLEMAGNE	18.500	6.750	17.500	7.950	12.100	29.675	33.825	59.125	30.630	61.825	4.400	4.125	286.455	54.70
PAYS-BAS	11.250	11.035	4.000	3.025	3.850	7.150	7.975	4.950	2.475	7.150	275	275	63.410	12.11
FRANCE	7.500	2.000	-	275	3.300	3.025	550	4.400	1.650	4.950	1.100	-	28.750	5.49
FINLANDE	1.500	250	-	1.650	825	3.575	4.125	3.025	1.100	1.375	-	-	18.250	3.49
ANGLETERRE	6.369	4.500	6.346	3.025	3.850	4.375	3.850	3.300	2.996	4.704	2.249	275	45.839	8.75
IRLANDE	250	-	-	-	275	-	-	275	-	-	-	-	800	0.15
BELGIQUE	250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24.230	4.63
SUEDE	2.750	-	750	250	1.650	1.925	1.100	6.875	4.675	6.875	2.200	-	9.525	1.82
JAPON	-	-	-	2.000	1.650	1.925	1.100	825	-	275	-	-	4.925	0.94
ITALIE	-	-	2.000	-	-	-	550	1.375	-	-	-	-	2.550	0.49
DANEMARK	-	-	-	-	-	-	550	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	51.119	28.535	32.846	30.455	32.425	59.625	55.000	84.150	43.801	89.954	10.224	5.500	523.634	100.00

Tableau V.

ANNEE OIC 1984/85 EXPORTATION PAR PAYS DE DESTINATION
 EN SACS DE 60 KGS. 1985

(Enregistrements douaniers)

Pays	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Total	%
U.S.A.	1.925	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.300	-	5.225	0.98
ALLEMAGNE	61.825	4.400	4.125	30.250	20.075	28.050	34.650	15.400	32.175	43.175	2.200	2.750	279.075	52.15
PAYS-BAS	7.150	275	275	4.400	3.575	1.375	1.100	5.500	7.975	9.625	-	-	41.250	7.71
FRANCE	4.950	1.100	-	7.425	550	7.425	-	-	6.325	-	-	-	27.775	5.19
ANGLETERRE	4.704	2.249	275	2.200	550	4.950	3.155	7.700	3.300	9.900	275	-	39.258	7.34
BELGIQUE	6.875	2.200	-	7.425	825	275	-	2.700	1.925	4.950	-	1.375	28.550	5.33
IRLANDE	-	-	-	-	275	-	-	-	275	-	-	-	550	-
SUEDE	275	-	-	-	-	-	550	-	-	275	-	-	1.375	0.26
FINLANDE	-	-	-	550	-	-	-	-	-	-	-	-	1.100	-
JAPON	-	-	-	550	550	-	-	-	-	-	-	-	1.100	-
DANEMARK	825	-	-	275	-	1.375	-	275	275	2.475	-	275	5.775	1.08
ESPAGNE	-	-	-	275	-	-	-	-	-	-	-	-	275	-
CONSIGNATION	-	-	-	-	-	-	-	-	275	64.625	23.100	16.685	104.685	19.56
TOTAL	88.529	10.224	4.675	53.350	26.400	43.450	39.455	31.575	52.525	135.025	28.875	21.085	535.168	

Tableau VI

ANNEXE 1 - EXPORTATION DE CAFE PAR PAYS
 DE DESTINATION (EN SACES DE 60 KGS)

PAYS/ANNEE	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84
U.S.A.	319.250	262.436	167.250	178.500	62.625
CANADA	-	250	-	-	-
BELGIQUE	1.000	-	-	-	-
FRANCE	4.250	3.750	1.750	15.500	15.675
ALLEMAGNE	39.650	30.500	6.500	33.250	29.225
ANGLETERRE	44.060	27.724	49.500	78.237	239.877
IRLANDE	-	-	20.673	28.783	53.666
PAYS-BAS	48.992	36.250	250	750	800
ITALIE	9.368	-	52.250	85.000	81.935
ESPAGNE	500	250	-	1.750	2.250
PORTUGAL	1.000	-	-	-	-
NORVEGE	-	-	-	-	-
DANEMARK	-	-	-	-	-
SUEDE	7.500	2.250	3.000	-	-
FINLANDE	26.250	22.000	2.750	250	-
JAPON	20.500	12.500	21.327	10.750	15.225
R.P. CHINE	5.000	6.000	19.750	9.403	24.250
SINGAPOUR	-	-	9.000	4.000	4.925
YUGOSLAVIE	25.000	16.500	2.000	-	-
INDE	-	250	4.500	-	-
N. ZELANDE	250	-	-	-	-
SEYCHELLES	-	3.000	-	-	-
MOZAMBIQUE	2.510	-	-	-	-
LIBYE	-	750	-	-	-
ALGERIE	-	-	49.500	50.000	-
TOTAL	555.080	424.410	410.000	496.173	530.456

TRANSPORT CAFE ANNEE 1985.

MOIS/MODE DE TRANSPORT!	AVION (KG)	CAMION (KG)	TOTAL (EN KG)
Janvier	762.660	1.708.500	2.471.160
Février	1.083.780	1.272.000	2.355.780
Mars	682.380	16.500	698.880
Avril	361.260	2.032.500	2.393.760
Mai	1.003.500	1.680.000	2.683.500
Juin	802.800	2.760.000	3.562.800
Juillet	883.080	4.915.500	5.798.580
Août	963.360	2.845.400	3.808.760
Septembre	481.680	1.623.600	2.105.280
Octobre	722.520	2.492.820	3.215.340
Novembre	321.180	2.540.940	2.862.120
Décembre	441.540	1.666.500	2.108.040
TOTAL	8.509.740	25.554.260	34.064.000
%	24,98	75,02	100,00

MOUVEMENT DES STOCKS (EN KG) : 1985

Mois	!	Entrées	!	Sorties	!	Stock
Report 31/12/85	!		!		!	7.239.120
Janvier	!	825.000	!	2.471.160	!	5.592.960
Février	!	726.000	!	2.355.780	!	3.963.180
Mars	! /	660.000	!	698.880	!	3.924.300
Avril	!	1.938.300	!	2.393.760	!	3.468.840
Mai	!	4.422.000	!	2.683.500	!	5.207.340
Juin	!	9.405.000	!	3.562.800	!	11.049.540
Juillet	!	7.870.500	!	5.798.580	!	13.121.460
Août	!	4.339.500	!	3.808.760	!	13.652.200
Septembre	!	3.158.820	!	2.105.280	!	14.705.740
Octobre	!	3.117.000	!	3.215.340	!	14.607.400
Novembre	!	2.611.500	!	2.862.120	!	14.356.780
Décembre	!	1.600.500	!	2.108.040	!	13.849.240
TOTAL	!	40.674.120	!	34.064.000	!	13.849.240

Tableau IX

1985 : EXPORTATION ECORCES DE QUINQUINA PAR EXPORTATEUR

(EN KG)

MOIS/EXPORTATEUR	RWANDEK	BIGUTI	PHARMAKINA	TOTAL
JANVIER	-	-	-	-
FEBVRIER	-	-	-	-
MARS	126.000	-	-	126.000
AVRIL	126.000	-	-	126.000
MAI	-	-	42.000	42.000
JUIN	-	-	-	-
JUILLET	180.000	-	-	180.000
AOUT	252.000	16.000	-	268.000
SEPTEMBRE	-	-	-	-
OCTOBRE	-	-	-	-
NOVEMBRE	-	16.000	-	16.000
DECEMBRE	684.000	32.000	42.000	758.000

Tableau X.

1985 : EXPORTATION ECORCES DE QUINQUINA PAR PAYS DE DESTINATION
(EN KG)

MOIS/PAYS	R.F.A.	HOLLANDE	TOTAL
JANVIER	-	-	-
FEVRIER	-	-	-
MARS	-	-	-
AVRIL	-	126.000	126.000
MAI	42.000	126.000	126.000
JUIN	-	-	42.000
JUILLET	-	-	-
AOUT	16.000	180.000	180.000
SEPTEMBRE	-	252.000	268.000
OCTOBRE	-	-	-
NOVEMBRE	-	-	-
DECEMBRE	16.000	-	16.000
TOTAL	74.000	684.000	758.000

A. COMMANDES AMPLIÉES APPRISÉES EN 1985

No Dos	Date	Quantité et Désignation	Fournisseurs: No. Licen. / origine	No. L/O	Valeur	Cote: Rapport	Assurances: Tot. CIP	D. S.	IMPERIA	D. S.	IMPERIA	
												ce
430	06/12/77:6	Altimètres	ADJCO U.K	000.000/4755	67.613:703	10.358:	1.327:	79.798:	5.079:	7.821:	3.128	
467a	14/03/84:Recharges	RECHARGES	ADJCO U.K	000.000/4755	671.440:703	402.429:	7.420:	891.039:	11.354:	431.780:	34.904	
487b	14/03/84:Recharge	JOHN GORDON	ADJCO U.K	000.000/4755	525.612:703	65.974:	3.102:	576.708:	7.608:	147.000:	45.611	
490	16/04/84:1.500 P	JOHN GORDON	ADJCO U.K	000.000/4755	37.835.000:703	20.450.000:1.376.674:	70.922.474:1.151.609:	3.177.577				
492a	23/1/84:50.000	soies pour cafetiers	ADJCO U.K	050.000/4656	2.855.890:703	1.438.423:	36.754:	4.331.767:	25.932:	3.284		
494	23/01/84:50	Déput. "SUPER MOYU"	ADJCO U.K	000.000/4763	1.057.687:703	873.854:	10.767:	1.352.500:	20.698:	62.399:	55.519	
495	23/01/84:15	Déput. "NO KINHOI"	ADJCO U.K	000.000/4756	1.583.577:703	519.499:	17.005:	1.120.881:	27.549:	106.751:	95.401	
496	07/07/83:1	Pompefacteur d'égout	PRODAF	000.000/4794	533.551:703	36.475:	4.601:	574.427:	14.237:	115.589:	23.318	
499	21/11/84:200	Déput pour "SUPER MOYU"	ADJCO U.K	000.000/4871	5.480.679:703	1.505.534:	52.240:	7.118.453:	79.880:	2.064.757:	275.301	
500a	13/11/84:Recharges	JOHN GORDON	ADJCO U.K	000.000/4964	1.679.988:703	319.699:	14.879:	2.014.566:	25.155:	606.808:	80.908	
500b	13/11/84:Recharges	JOHN GORDON	ADJCO U.K	000.000/4964	1.239.259:703	84.045:		1.323.304:	22.508:	334.589:	53.534	
500c	13/11/84:Roulements	à roulements pour démultiplicateurs	IMPERIA	40152	5022	5.639.040:703	2.017.849:	57.923:	7.714.812:	145.710:	757.186:	302.874
501-	23/01/84:50.000	secateurs pour cafetiers	BELGIANE	37369		81.758.814:	27.373.131:	1.612.932:	110.744.877:	1.554.622:	4.629.487:	4.300.710
TOTALUX :												

C. SECTION PROPAGANDE

1. Introduction

Comme par le passé la Section Propagande a poursuivi ses activités qui s'orientent essentiellement vers :

- la publication des revues Bulletin Agricole du Rwanda et Gazette Umuhinzi-Mworozi
- la propagande caféicole.

Cette dernière activité a connu depuis trois ans un regain d'attention avec la participation de l'Office dans des manifestations commerciales visant la promotion du café au Rwanda et à l'étranger.

Dans cette même ligne, depuis 1985 la Section s'est efforcée de restaurer les émissions mensuelles sur le café dans le but de compléter l'information donnée sur la caféiculture à travers notre publication "Umuhinzi-Mworozi" et pour garder un contact permanent avec la population surtout à la suite des visites de vulgarisation qui sont régulièrement effectuées dans le cadre de l'OCIR tout seul ou dans un cadre étendu aux Ministères de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, et celui de l'Intérieur et du Développement Communal.

2. Publication des revues

2.1. Comité de Rédaction

2.1.1. Composition

Aux termes de la décision du Conseil d'Administration de l'OCIR CAFE en sa séance du 27/11/84, le Comité de Rédaction du Bulletin Agricole du Rwanda qui était composé alors par

- Messieurs :
- GAHAMANYI Léopold, Président
 - RUHIGIRA Enoch, Vice-Président
 - MBAGUTA J.M.V., Membre
 - NDOREYAHU Valens, membre
 - IYAMUREMYE Faustin, Membre
 - BIGAYA Mathias, **Membre**

a été modifié comme suit :

- NSENGIYAREMYE Dismas, Président
- RUHIGIRA Enoch, Vice-Président
- MUREKEZI Anastase, Membre
- GAHAMANYI Léopold, Membre
- Ndegeya Antoine, Membre
- BAGILIMANA Jean, Membre
- MUTWEWINGABO Bernard, Membre.

.../...

2.1.2. Réunions

Le Comité de Rédaction du Bulletin Agricole du Rwanda a tenu 4 réunions (20/2/1985, 21/5/1985, 22/08/1985 et 2/12/1985) au cours de l'année 1985. Ces réunions avaient chaque fois pour objet l'examen des articles à publier dans le Bulletin Agricole du Rwanda. Il faut cependant signaler qu'au cours de la réunion du 22/8/85, un schéma-type a été proposé pour les articles à publier dans le Bulletin Agricole du Rwanda. La publication d'articles dans le Bulletin Agricole du Rwanda devra désormais tenir compte de ce schéma.

2.2. Articles publiés

2.2.1. Articles publiés dans le Bulletin Agricole du Rwanda 1985

BAR N° 1/85 (Janvier)

1. Editorial
2. Enquête agricole et sociale
3. Importance de la culture et du tuteurage des haricots volubiles dans la production du haricot au Rwanda.
4. Possibilités de la mécanisation agricole au Rwanda
5. La production d'inoculum au Rwanda
6. Lutte intégrée contre les insectes des cultures "Blé" et "triticale" au Rwanda.
7. Momordica Foetida (Schumac) Heine "Urwishywa", une plante aux possibilités multiples.
8. Situation actuelle de la Sucrerie Rwandaise de Kabuye
9. Les cultures vivrières et l'autosuffisance alimentaire
10. Journées d'études forestières et agroforestières.
11. Statistiques.

BAR N° 2/85 (Avril)

1. Editorial
2. Analyse de la politique stratégique alimentaire au Rwanda (1ère partie)
3. La mouche des étables (stomoxys nigra): biologie, moyens de lutte.
4. Recherche et vulgarisation dans le domaine agro-forestier au P.A.P.
5. Etat d'avancement du programme de recherche sur le sorgho à l'ISAR.
6. Résultat du test de résistance du manioc à la mosaïque et à l'acariose.
7. Lutte contre les insectes des denrées emmagasinées.
8. Quelques aspects sur l'augmentation de la production du café au Rwanda
9. Plantes médicinales et toxiques du Rwanda.

10. Approche d'une étude de toxicité aiguë des préparations médicamenteuses de certains guérisseurs du dispensaire de médecine traditionnelle de Butare.
11. Fabrication artisanale du savon au Rwanda.
12. Journées d'étude sur le café.
13. 15ème groupe forestier
14. Vie des projets
15. Courrier du lecteur
16. Statistiques.

BAR N° 3/85 (Juillet)

1. Editorial
2. L'application économique de la fonction de production
3. Le manioc en essais chez les agriculteurs du Bugesera-Gisaka-Migongo au Rwanda
4. Analyse de la politique alimentaire au Rwanda (2ème partie)
5. Principales plantes à latex au Rwanda
6. Les chenilles légionnaires au Rwanda
7. Rentabilité de la culture de pomme de terre au Rwanda
8. Activité biologique des huiles essentielles de plantes médicinales du Rwanda
9. Recherche des stéroïdes dans les solanum du Rwanda (II). Solasodine et autres alcaloïdes stéroïdiques.
10. Les déficits d'exportation ou pomme de discorde entre les petits exportateurs de l'O.I.C.
11. Lu pour vous.
12. Journées agricoles dans les préfectures.
13. 1er colloque sur la mécanisation agricole au Rwanda
14. Statistiques.

BAR N° 4/85 (Octobre)

1. Editorial
2. Analyse budgétaire dans le changement technologique du système de production agricole
3. La patate douce au Rwanda, situation actuelle
4. Résultats préliminaires des essais de production de pommes de terre en régions basses
5. Récupération, séchage et utilisation des drèches de brasserie de Gisenyi
6. Contribution à l'évaluation de l'application d'un fongicide en milieu rural.

.../...

7. Etat de la recherche phytopathologique et entomologique sur le manioc et la patate douce au Rwanda
8. Contribution à l'étude du mildiou dans les familles de tubercules de pomme de terre au Rwanda
9. Résultat de test de résistance de la patate douce à la virose dans la station de Rubona en 1983
10. Réflexion sur l'avenir des productions animales en Afrique
11. Note sur l'eucalyptus et sur la transformation de ses peuplements
12. Le striga-plante parasite des céréales
13. Vulgarisation de l'Agroforesterie en Indonésie
14. Séminaire National sur la Fertilisation
15. 16ème groupe forestier
16. Evolution démographique et développement
17. Statistiques.

2.2.2. Publications Umuhinzi-Mworozi 1985

- N° 1/85 :- Aho bukera indwara n'ibyonnyi bya kawa biratumaraho umusaruro twari dufite.
- Ubuhinzi bwa kawa muri Komini Rukondo
 - Gusaza ni ugusahurwa (caféiculteur modèle Rwajekare Abdara, Commune KIGARAMA - KIBUNGO).
- N° 2/85 :- Twiyibutse ibyerekeye ikata rya kawa
- Uruhare rwa moniteragiri mu kuzamura amajyambere y'ubuhinzi (Monagris - Musasa)
 - Gukorera kawa ni ugushishikara (caféiculteur modèle Ntawushakirumwana Commune Rushashi - Kigali)
 - Amakawa y'umuganda yarasuwe.
- N° 3/85 :- Dufate umuti uterwa muri kawa nk'amata y'abashyitsi
- Indwara y'akaribata itumazeho ikawa
 - Aho kawa igeze ni iyo kurengerwa n'ubutegetsi (Commune Kanzenze Kigali)
 - Ukoze neza arahembwa (caféiculteurs modèles NILINGIYIMANA et RISHIRAKE, Commune Mugusa - Butare)
 - Uruhare rwa moniteragiri mu kuzamura amajyambere y'abuhinzi (Monagris Commune Runda)
 - Urugo ni urugendwa.

.../...

N° 4/85 :- Gusarura kawa, kuyihera no kuyanika
- Turwanye antestiya yangiza kawa yacu
- Kawa dutera iva he ?

N° 5/85 :- Iterwa ry'imiti rigomba kwitonderwa
- Ibibazo biboneka mu buhinzi bwa kawa biterwa n'iki ?
Bizashira bigenze bite ?
- Tumenye Umuryango Mpuza-mahanga w'Ikawa (O.I.C.).
- Bongeye gusura abahinzi-borozi
- Ikawa niyo majyambere (caféiculteur modèle Ngamije I.,
Commune Bulinga-Gitarama).

N° 6/85 :- Muli Komini Kirambo, nibakomeze umurego bafite
- Ibya sizeni biragoye
- Bamwe mu bahinzi ba kawa baragerageza kuyikorera neza
(caféiculteurs modèles Commune Karama - Kinyamakara)
- Bongeye gusura abahinzi-borozi
- Ifuni ibagara ubucuti

N° 7/85 :- Gusura no kujya inama n'abahinzi ni intego Umuyobozi wa
Ofisi y'Amakawa yari agamije ubwo yasuraga za Perefegitura
zose
- Bazumva ryari ? Bazumva bigenze bite ? (Monagris Commune
Ntyazo - Butare)
- Ni kuki indwara y'iqikongoro yafashe amakawa y'umuganda
ari i Kanombe.

N° 8/85 :- Aho abategetsu ba Komini n'abayobozi b'Ubuhinzi bateranye
inkunga, abahinzi ba kawa bakorera kawa yabo neza.
(Commune Rukara)
- Kawa yo muri Komini Muyaga izize ubunembwe
- Ba moniteragiri nibirinde kuba urucantege mu buhinzi
(Monagri Commune Nyamyumba)
- Ngamije na Rusanqanwa bitabiriye gufata neza kawa yabo.
(caféiculteurs modèles, Commune Karama - Gikongoro).

N°s 9 - 10 - 11 - 12 : Un numero spécial sur la caféiculture.

2.3. Situation financière des revues

2.3.1. Recettes

Les recettes d'abonnement se sont élevées à 483.160 Frs pour l'exercice 1985. Il faut signaler que beaucoup de factures se rapportant à la publicité organisée dans le Bulletin Agricole du Rwanda pendant l'année 1985 n'ont pas pu être payées au cours de cet exercice. Ces recettes seront incorporées dans l'exercice 1986.

Afin d'augmenter les recettes, les tarifs d'abonnement et de publicité qui sont restés inchangés depuis la création des revues (1968 et 1975) devraient être revus à la hausse.

2.3.2. Dépenses

Les dépenses au 31 décembre 1985 se sont élevées à 3.274.018 F et couvrent principalement l'impression du Bulletin Agricole du Rwanda et celle de la Gazette Umuhinzi-Mworozi. Ces dépenses couvrent pratiquement 2 exercices (1984 et 1985). En effet le chiffre donné ci-dessus comprend également les arriérés de 1984 (1.731.298 Frs). Les dépenses effectivement engagées sur l'exploitation de 1985 s'élèvent à 1.542.720 Frs. Toutefois, certaines factures relatives à l'exercice 1985 n'étaient pas payées au 31.12.85.

3. Propagande café

Comme signalé dans l'introduction, un effort particulier a été consacré à la propagande-café depuis un certain temps. Au cours de l'année 1985 cet effort s'est concrétisé par la participation avec grand succès à la 1ère Exposition Sectorielle des Produits Agricoles et de l'Agro-industrie ainsi qu'avec la poursuite de l'organisation d'émissions radiodiffusées sur les activités caféicoles et de sketches publicitaires sur le café.

Les émissions radiodiffusées (mensuelles) étaient axées sur les thèmes suivants :

- 1) Gusasira kawa, kuyihara no kuyanika.

- 2) Ikorehwa ry'amaherero n'ibibazo biboneka mu gihe abahinzi bahera kawa n'inama zigomba gukulikizwa mw'ihera.

- 3) Uburyo imirimo yo gukata kawa no kuyitera imiti igomba gukorwa.

- 4) Igurwa rya kawa n'ibibazo bibonekamo.

- 5) Uko iterwa ry'imiti n'ikata rya kawa ryakozwe mu mpande zitandukanye.

- 6) Komini Rukara yahaye intanga-rugero mu gukorera kawa.

- 7) Akamaro ko gutera imbuto z'indobanure za kawa, gutegura umurima wa kawa na za pepinyeri zitanga imbuto za kawa.

- 8) Ibibazo biboneka mu gufata ingenwe z'amakawa n'ibyifuzo by'abahinzi ba kawa.

Ces activités seront poursuivies à l'avenir grâce au concours du Service de la Production et de la Section Etudes et Programmes.

.../...

CHAPITRE IV : SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Introduction

Le Service Administratif et Financier regroupe les sections Comptabilité Générale et Trésorerie, Gestion et Approvisionnement et Inspection et Contentieux.

Le rapport de chaque section sera présenté séparément. Nous commençons ce chapitre par la présentation des prévisions budgétaires ainsi que l'exécution du budget pour l'exercice 1985.

Nous donnerons également les commentaires sur des postes ayant connu des dépassements importants bien que très minimes pour cette année.

ETAT D'EXECUTION DU BUDGET AU 31/12/1985

I. FONDS DE FONCTIONNEMENT.-

I. a) Dépenses d'Exploitation

ARTICULATION	LIBELLE	PREVU	REALISE	ECARTS
<u>61</u>	<u>MATIERES ET FOURNITURES</u> <u>CONSUMMEES.</u>	<u>144.323.000</u>	<u>120.526.240</u>	<u>+23.796.760</u>
6100	!Outillage agricole	! 16.000.000	! 16.896.676	! -896.676
6110	!Semences et pépinières	! 14.000.000	! 12.524.140	!+ 1.475.860
6120	!Produits chimiques	!105.673.000	! 85.630.108	!+20.042.892
6130	!Pièces de rechange	! 4.000.000	! 1.964.885	!+ 2.035.115
6150	!Matériaux pour C.D.	! 1.350.000	! 24.520	!+ 1.325.480
6160	!Fourniture de bureaux	! 2.000.000	! 1.845.969	!+ 154.031
6170	!Eau et Electricité	! 500.000	! 642.840	!- 142.840
6180	!Emballages	! 300.000	! 283.860	!+ 16.140
6190	!Fournitures diverses	! 500.000	! 713.242	!- 213.242
<u>62</u>	<u>TRANSPORTS CONSUMMES</u>	<u>5.100.000</u>	<u>4.509.123</u>	<u>+ 590.877</u>
6210	!Transport et déplacement du !personnel.	! 100.000	! 109.843	!- 9.843
6220	!Transport effectué par les !tiers	! 5.000.000	! 4.399.280	!+ 600.720
<u>63</u>	<u>AUTRESSERVICES CONSUMMES</u>	<u>24.000.000</u>	<u>20.467.419</u>	<u>+ 3.532.581</u>
6300	!Entretien et rép. bâtiment	! 3.000.000	! 1.145.642	!+ 1.854.358
63010	!Entretien et rép.véhicule !carburant	! 12.000.000	! 13.066.068	!- 1.066.068
63020	!Entretien et rép.machines !et autres matériels	! 1.000.000	! 792.134	!+ 207.866
6310	!Loyers et charges locat.	! -	! 5.000	!- 5.000
6320	!Frais d'acte et de contentieux	! -	! 13.000	!- 13.000
63210	!Frais de représentation	! 500.000	! 190.300	!+ 309.698
63220	!Frais de voyage et Missions !à l'Etranger.	! 5.000.000	! 2.524.060	!+ 2.475.940
63230	!Frais P.T.T.	! 1.500.000	! 1.836.471	!- 336.471
63240	!Frais et commis.bancaire	! 200.000	! 88.571	!+ 111.429
63250	!Documentation, abonnement !publicité et foires	! 600.000	! 699.393	!- 99.393
63300	!Jetons de présence	! 200.000	! 50.000	!+ 150.000
6340	!Frais divers	! -	! 56.778	!- 56.778

.../...

ARTICULATION	LIBELLE	PREVU	REALISE	ECARTS
<u>64</u>	<u>!CHARGES ET PERTES DIVERSES</u>	<u>82.000.000!</u>	<u>92.823.232!</u>	<u>-10.823.232</u>
64010	!Assurance des Entrepôts	5.500.000!	5.444.895!+	55.105
64020	!Assurance Véhicules	2.500.000!	2.006.314!+	493.686
64100	!Validation café (certificat !d'origine et autre)	600.000!	135.000!+	465.000
64110	!Cotisation budget OIC, et OIAC	3.500.000!	4.215.949!-	715.949
64120	!Stabilisation transport du !café	65.000.000!	78.095.354!-	13.095.354
64160	!Frais et pertes divers !(fêtes, uniformes, MOA, etc	1.900.000!	553.490!+	1.346.510
64170	!Subvention publication BAR	3.000.000!	2.372.230!+	627.770
<u>65</u>	<u>!FRAIS DU PERSONNEL</u>			
<u>650</u>	<u>!PERSONNEL SOUS-STATUT</u>	<u>21.700.044!</u>	<u>21.255.380!+</u>	<u>444.664</u>
6500	!Salaires	17.311.860!	18.481.752!-	1.169.892
6501	!Charges sociales	2.060.184!	924.088!+	1.136.096
6502	!Indemnités diverses (Missions !à l'intérieur, etc...	2.328.000!	1.849.540!+	478.460
<u>651</u>	<u>!PERSONNEL SOUS CONTRAT</u>	<u>38.395.956!</u>	<u>33.141.326!+</u>	<u>5.254.630</u>
6510	!Salaires	30.598.980!	29.608.787!+	990.193
6511	!Charges sociales	4.254.252!	1.480.439!+	2.773.813
6512	!Indemnités diverses (Missions !à l'intérieur, prime)	3.542.724!	2.052.100!+	1.490.624
<u>652</u>	<u>!PERSONNEL MONAGRIS</u>	<u>36.169.304!</u>	<u>32.755.676!+</u>	<u>3.413.628</u>
6520	!Salaires	29.611.836!	28.186.949!+	1.424.887
6521	!Charges sociales	1.437.468!	1.409.347!+	23.121
6522	!Indemnités diverses	1.120.000!	1.122.020!-	2.020
06520	!Régularisations côtes - !Monagris	4.000.000!	2.037.360!+	1.962.640
<u>653</u>	<u>!PERSONNEL MANOEUVRES</u>	<u>52.374.020!</u>	<u>32.369.915!+</u>	<u>20.004.105</u>
6530	!Salaires	50.074.020!	25.768.084!+	24.305.936
6533	!Avantages divers	300.000!	296.400!+	3.600
06530	!Arriérés salaires pépi- !nières	2.000.000!	2.680.020!+	680.020
<u>6590</u>	<u>!SOINS MEDICAUX</u>	-	<u>3.625.411!-</u>	<u>3.625.411</u>
		<u>!404.062.324!</u>	<u>!357.848.311!+</u>	<u>!46.214.013</u>

I. b) BUDGET D'INVESTISSEMENT ET AUTRES DEPENSES.

ARTICLE- CATION	LIBELLE	PREVU	REALISE	ECARTS
2200	!Construction de deux maisons !d'habitations	7.000.000!	286.545 !	+ 6.713.455
22400	!Véhicules lourds et légers	6.200.000!	5.825.085!	+ 374.915
22401	!Motos	280.000!	325.630!	- 45.630
22510	!Matériel et mobilier de !bureaux	758.000!	682.844!	+ 75.156
22520	!Matériel et mobilier de ! maison	770.000!	-	+ 770.000
22540	! Autres biens d'équipement	3.000.000!	1.965.032!	+ 1.034.968
2500	! Prêts au personnel à plus ! d'un an	5.000.000!	5.000.000!	+ 0
		23.008.000!	14.085.136!	+ 8.922.864

I. c) RECETTES

-	!Solde de trésorerie au 1er ! janvier 1986	!150.000.000!	!516.405.234!	!+366.405.234
7000	!Vente outillage agricole	! 13.095.000!	! 7.387.450!	!- 5.707.550
7100	!Vente café Umuganda	! 2.664.000!	! 938.350!	!- 1.725.650
7410	!Taxes sur café Arabica	!218.550.000!	!267.920.170!	!+49.370.170
74120	!Taxes relais transport	! 56.400.000!	! 67.830.600!	!+11.430.600
74130	!Taxes provisions pour aug- ! mentation	! 14.100.000!	! 14.809.560!	!+ 709.560
74820	!Recettes diverses	! 10.000.000!	! 21.214.488!	!+11.214.488
7714	!Intérêts sur placements	! -	! 17.105.154!	!+17.105.154
7720	!Dividendes reçus	! 30.000.000!	! 75.494.869!	!+45.494.869
2500	!Récupération sur prêts	! 4.000.000!	! 3.296.211!	!- 703.789
		!489.809.000!	!992.402.086!	!+493.593.086

II. FONDS D'EGALISATION

II. a) DEPENSES

N° du compte !	Libellé !	Prévu !	Réalisé !	Ecart
64141	!Mali de change	-	!256.878.818!	-256.878.818
6821	!Dotations aux provisions	-	! 24.923.610!	- 24.923.610
	! TOTAL	-	!281.802.428!	-281.802.428

II. b) RECETTES

N° du compte !	Libellé !	Prévu !	Réalisé !	Ecart
7411.1	!Taxes d'égalisation	!532.867.200!	!546.760.930!	+ 13.893.730
7480.1	!Boni de change	-	!151.293.997!	+151.293.997
7713.1	!Intérêts sur prêts consentis aux tiers	-	! 1.200.000!	+ 1.200.000
	! TOTAL	!532.867.200!	!699.254.927!	+166.387.727

III. FONDS DE PROPAGANDE

III. a) DEPENSES

N° du compte !	Libellé !	Prévu !	Réalisé !	Ecart
60120	!Achat café vert	! 13.675.200!	2.930.730!	+ 10.744.478
6192	!Bombonnes à gaz	! 500.000!	336.000!	+ 164.000
63242	!Frais et commissions bancaires	-	27.509!	- 27.503
63262	!Publicité et distribution gratuite du café	-	74.827!	- 74.827
63282	!Concours café et quinquina	! 4.000.000!	-	+ 4.000.000
64112	!Payement cotisation OIC	! -5.170.000!	6.926.602!	- 1.756.602
64142	!Mali de change	-	24.299!	- 24.299
	! TOTAL	! 23.345.200!	! 10.319.967!	+ 13.025.233

III. b) RECETTES

N° du compte !	Libellé !	Prévu !	Réalisé !	Ecart
7012	!Vente café	! 19.712.000!	4.965.305!	- 14.746.695
74142	!Taxes provisions cotisation OIC	! 7.050.000!	8.581.950!	+ 1.531.950
748	!Recettes diverses	-	42.344!	+ 42.344
	! TOTAL	! 26.762.000!	! 13.589.599!	- 13.172.401

COMMENTAIRES

Comme l'année 1985 a été caractérisée par l'austérité, l'Office a sérieusement comprimé ses dépenses de telle sorte qu'il y a eu très peu de dépassements budgétaires.

Ainsi nous allons donner des explications tant dans les dépenses que dans les recettes pour les dépassements ou les déficits égaux ou supérieurs à 100.000 FRW.

a) DEPENSES

Le compte 6100: Outils agricole accuse un dépassement de 896.676. Ce dépassement résulte des frais payés au cours de l'exercice 1985 relatifs à la commande des scies et sécateurs de l'exercice précédent.

Le compte 6170: Eau et électricité accuse un dépassement de 172.000 qui résulte du fait qu'au début de l'exercice, les compteurs d'eau et d'électricité étaient communs pour l'OCIR CAFE et pour l'OCIR THE. Ceci fait alors que la consommation a été plus qu'on ne l'avait prévu.

Le compte 6190: Fournitures diverses accuse un dépassement de 213.242 ceci résulte du câble électrique et autres fournitures achetés en vue de connecter notre groupe électrogène aux bureaux de l'étage pour un montant de 186.100 Frw. Ce dépassement se justifie parce que le manque de courant répété entravait l'allure normal de notre travail.

Le compte 63010: Entretien et réparation véhicule + carburant
Ce compte accuse un dépassement de 1.066.068.
Ce dépassement est le résultat de l'utilisation des sept véhicules très vieux: A 2830; A 2278, A 3663, A 3961 et A 3377 dont les frais de réparation ont coûté 1.515.115 Frw.
Il reste actuellement les véhicules A 3377, A 3961 A 2814 et A 3479 que nous avons même arrêtés pour les vendre.

Le compte 64110: Cotisation budget OIC et OIAC

Ce compte accuse un dépassement de 715.949. Ce dépassement est fonction du quota d'exportation suite à ce que le café exporté a dépassé le quota prévu.

.../...

Le compte 641201: Stabilisation transport du café.

Ce compte accuse un dépassement de 13.095.354.

Cette augmentation dans les frais de transport du café à l'intérieur a été directement proportionnelle au volume du café transporté.

Le compte 6500: Salaire personnel sous-statut

Ce compte accuse un dépassement de 1.169.892.

Ce dépassement résulte des promotions des agents et des régularisations intervenues au cours de l'année pour environ 750.000 FRW plus le salaire d'un agent sous-contrat assimilé au sous-statuts pour un montant d'environ 420.000 Frw.

Ce même agent est repris dans la catégorie des sous-contrats lors de l'élaboration du budget.

Le compte 06530: Arriérés salaires pépinières.

Ce compte accuse un dépassement de 680.020.

Ce compte est condamné à avoir toujours des dépassements parce que nous n'avons pas jusqu'à date les moyens efficaces nous permettant de savoir quelles sont les pépinières qui n'ont pas encore présenté les listes de paie.

Le compte 6590: Soins médicaux

Apparemment ce compte accuse un dépassement de 3.600.000 mais il n'en est pas ainsi.

Lors de l'élaboration des prévisions budgétaires 1985, nous n'avons pas encore séparé les frais médicaux des autres charges sociales qui font voir un boni de 3.933.030 au cours de l'année 1985. C'est ce montant qui était prévu pour les soins médicaux.

B. RECETTES

Le compte 7000: Vente outillage agricole: accuse un déficit de

5.707.550. Ce déficit découle du fait que nous avons consigné des scies et des sécateurs aux différents projets pour les vendre au compte de l'Office un peu tardivement, nous espérons que avec la sensibilisation des caféiculteurs, les recettes seront positives au cours de l'exercice 1986.

.../...

Le compte 7100 : Vente café umuqanda accuse un déficit de 1.725.650.
Ceci est dû au fait que nous avons presque tout le stock à la fin de l'année 1986.

Le compte 2500 : Récupération sur prêts accuse un déficit de 703.789
résultant du fait qu'on a donné des crédits construction au mois de mai 1985.
Ceci veut dire que les retenues qui devaient s'effectuer sur les salaires à partir du mois de janvier n'ont pas eu lieu.

A. COMPTABILITE GENERALE ET TRESORERIE

I. Introduction

La Comptabilité Générale et Trésorerie a poursuivi les activités en 1985 en mettant un point particulier sur le recouvrement des créances.

L'année passée, il avait été recommandé de poursuivre les démarches nécessaires pour recouvrer les créances qu'avait l'Office à l'extérieur (1.079.717.036 FRW) et dont le remboursement était en partie incertain (124.459.491 FRW).

La section a adressé une mise en demeure :

- à l'OCIR THE et aux usines à thé qui se taillent une bonne part de la créance (95.671.784 FRW).

Des promesses ont chaque fois été reçues mais aucun remboursement n'a été enregistré.

- à d'autres débiteurs dont l'adresse est connue.

Des contacts qui ont eu lieu ont permis de conclure de nouveaux contrats portant sur un montant de 974.805 FRW.

Les montants recouverts progressent et nous avons déjà encaissé 16.894.951 FRW au 31.12.85 sur les créances de 1984.

D'autres créances vieilles d'au moins cinq ans qui n'avaient pas connu de mouvements ont été passées en créances douteuses : 13.110.901 FRW.

Nous comptons poursuivre notre action de recouvrement au cours de l'exercice 1986 et même traduire en justice les débiteurs récalcitrants.

Nous avons aussi pris contact avec l'ordonnateur-trésorier au sujet de sa dette envers le Fonds d'Egalisation qui représentait 84,25 % des créances de l'Office au 31.12.84. L'O.T.R. n'a pas encore réagi à la lettre lui transmettant le relevé de son compte.

II. Commentaires sur les états financiers 1985

Le bilan consolidé de l'exercice 1985 est caractérisé par une réduction sensible des profits par rapport à l'année précédente. En effet, le résultat net cumulé est une perte de 115.620.605 Frw alors que l'exercice précédent avait enregistré un profit de 680.755.602 FRW. Cependant, le compte "Fonctionnement" a un résultat largement positif de 64.230.808 Frw contre une perte nette de 6.762.178 Frw en 1984. Le "Fonds de Propagande" a vu son résultat progresser positivement passant de 1.032.104 FRW en 1984 à 2.851.679 Frw en 1985, soit une augmentation de 276,3%.

.../...

Le "Fonds d'Egalisation" lui, a été déficitaire cette année : une perte de 182.703.092 FRW contre un excédent de 686.485.676 Frw en 1984.

1. Fonds de Fonctionnement: L'analyse de ce fonds porte sur les rubriques ayant connu des variations.

1.1. Les immobilisations : La variation brute porte sur les immeubles, le matériel roulant, les mobiliers et autres biens d'équipement, les prêts au personnel et les créances douteuses.

Dans les constructions, une cantine a été construite à Gikondo (2.899.884 Frw) et deux magasins ont été transformés à Mwito et Ntendezi (1.228.050 Frw) pour le stockage d'écorces de quinquina. Le matériel roulant acquis a une valeur de 7.247.243 Frw alors que l'on enregistre une sortie d'immobilisation de 6.340.504 Frw (valeur d'acquisition des véhicules déclassés). De nouveaux mobiliers et autres biens d'équipement ont été achetés pour des valeurs respectives de 725.965 Frw et 1.937.354 Frw; de nouveaux crédits de construction ont été accordés au personnel (5.000.000 Frw). Certaines créances vieilles d'au moins cinq ans ont été provisionnées à concurrence de 1.199.695 Frw.

Nous avons aussi déprécié nos actions chez RWAKINA; en effet, la situation financière de la Société n'a cessé de s'empirer depuis 1984 et cela laisse à penser que RWAKINA n'est plus crédible envers les actionnaires.

1.2. Les valeurs d'exploitation : Leur accroissement est de 135 % par rapport à 1984, soit 49.992.266 Frw en 1985 contre 37.030.335 Frw en 1984. La livraison tardive au second semestre de 50.000 scies, 50.000 sécateurs et 1.000 soufflets à main n'a pas facilité leur écoulement et a gonflé les stocks de fin d'année. Le café Umuganda récolté en 1985 n'a pas pu être vendu et était toujours en stock le 31/12/85.

1.3. Les valeurs réalisables à court terme : La réduction nette a été significative de 70.081.457 en 1984 à 27.864.544 en 1985.

- Le Projet Café et Cultures Vivrières a réduit sa dette envers l'Office de 15.208.169 Frw à 2.121.905 Frw
- Les ventes de café sur le marché local encaissées par le Fonds de Fonctionnement ont diminué la créance de celui-ci sur le Fonds de Propagande de 10.750.246 à 6.205.736.
- Les créances sur autres débiteurs divers vieilles de 5 ans de 6.080.174 Frw ont été passées en autres créances douteuses à 100 %.
- Au 31/12/1985, nous avons en stock 28 lots de café exportables pour lesquels la taxe à l'entreposage n'est pas encore perçue alors qu'ils étaient 104 l'exercice précédent.

.../...

1.4. Les valeurs disponibles : Elles ont augmenté de 144,23 %.

1.5. Les dettes à court terme: Leur accroissement de 25.477.226 Frw provient :

a) du non paiement :

- des factures de transport café présentées tardivement en décembre 1985 (14.573.722 Frw)

- de la cotisation du Rwanda au budget de l'ONAC pour l'année financière 1985/86 (2.402.049 Frw): la facture est parvenue à l'Office le 31/12/1985.

b) de l'augmentation de la dette envers le Fonds d'Egalisation par l'encaissement de 9.217.731 Frw à titre de boni de change versé par erreur sur le fonds de fonctionnement.

1.6. Le résultat : L'exercice 1985 a été excellent par rapport à l'exercice précédent, celui-ci était déficitaire de 6.712.178FRW contre un bénéfice de 64.230.808 Frw cette année...

Cela est dû à :

- l'augmentation du résultat d'exploitation passant d'une perte de 6.240.965 Frw à 72.448.227 Frw de bénéfice. Les raisons de cette variation sont: la compression de 6.131.979 Frw sur les charges proprement dites; l'augmentation de la marge brute de 1.355.985 Frw et l'augmentation des autres produits de 403.993.381 à 475.194.609.

A titre d'illustrations: - la récolte de café Umuganda a été de 58.000 Kgs en 1985 contre 11.913 Kgs l'année précédente.

- les taxes sur le café sont passées de 347.911.608 à 364.187.156;

- les intérêts produits par les placements en banque ont augmenté de 3.269.150 Frw par rapport à 1984;

- les dividendes reçus de Rwandex ont été de 70.494.869 contre 33.338.668 précédemment;

Tabarwanda a distribué les bénéfices pour la première fois; nous avons encaissé 5.000.000 Frw de dividendes sur une mise de 5.000.000 Frw.

- Le résultat hors exploitation : un résultat de 8.784.442 contre 296.827 l'an dernier, dû à une facturation en 1985 des frais de transport café de 1984 pour 6.018.400 Frw.

.../...

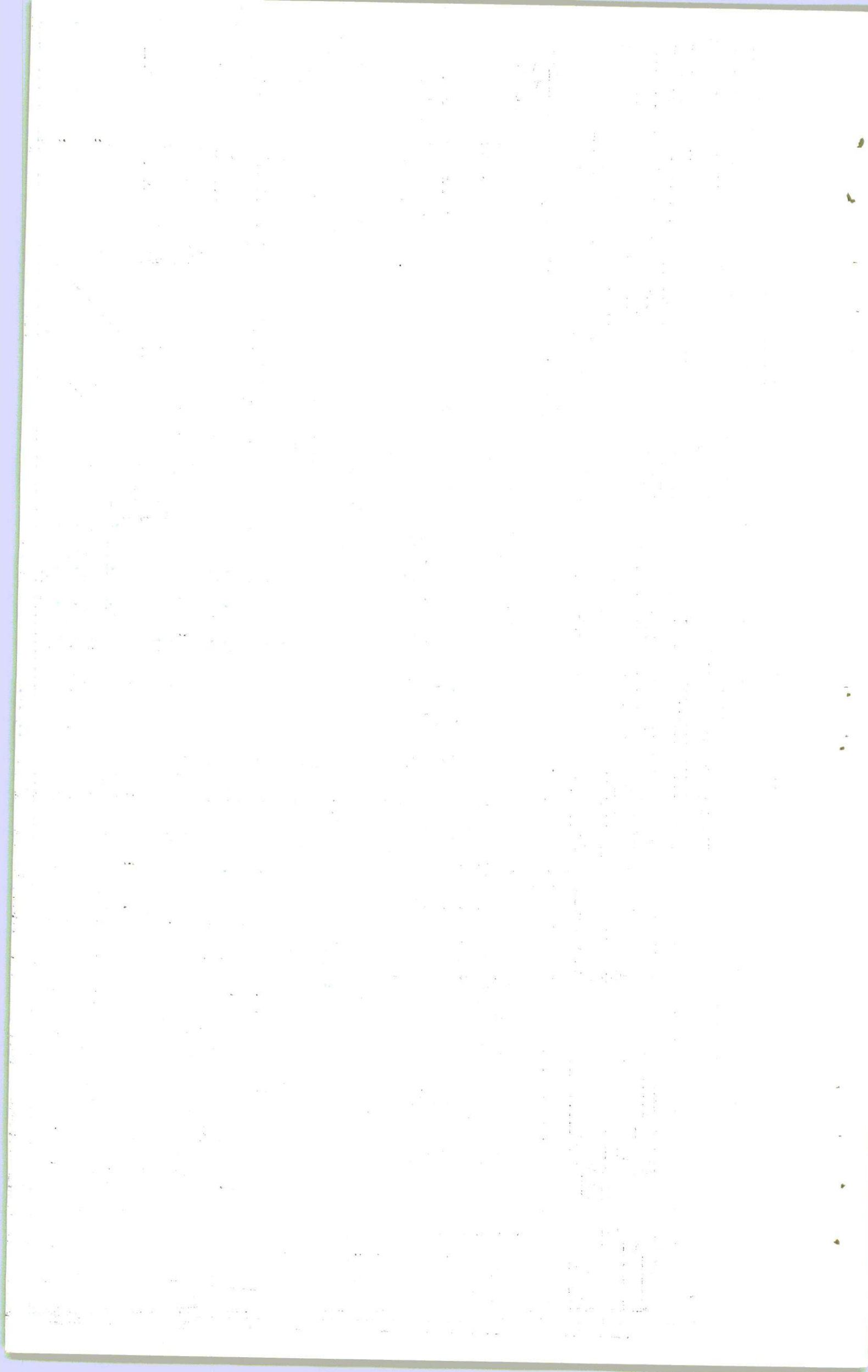
... ..

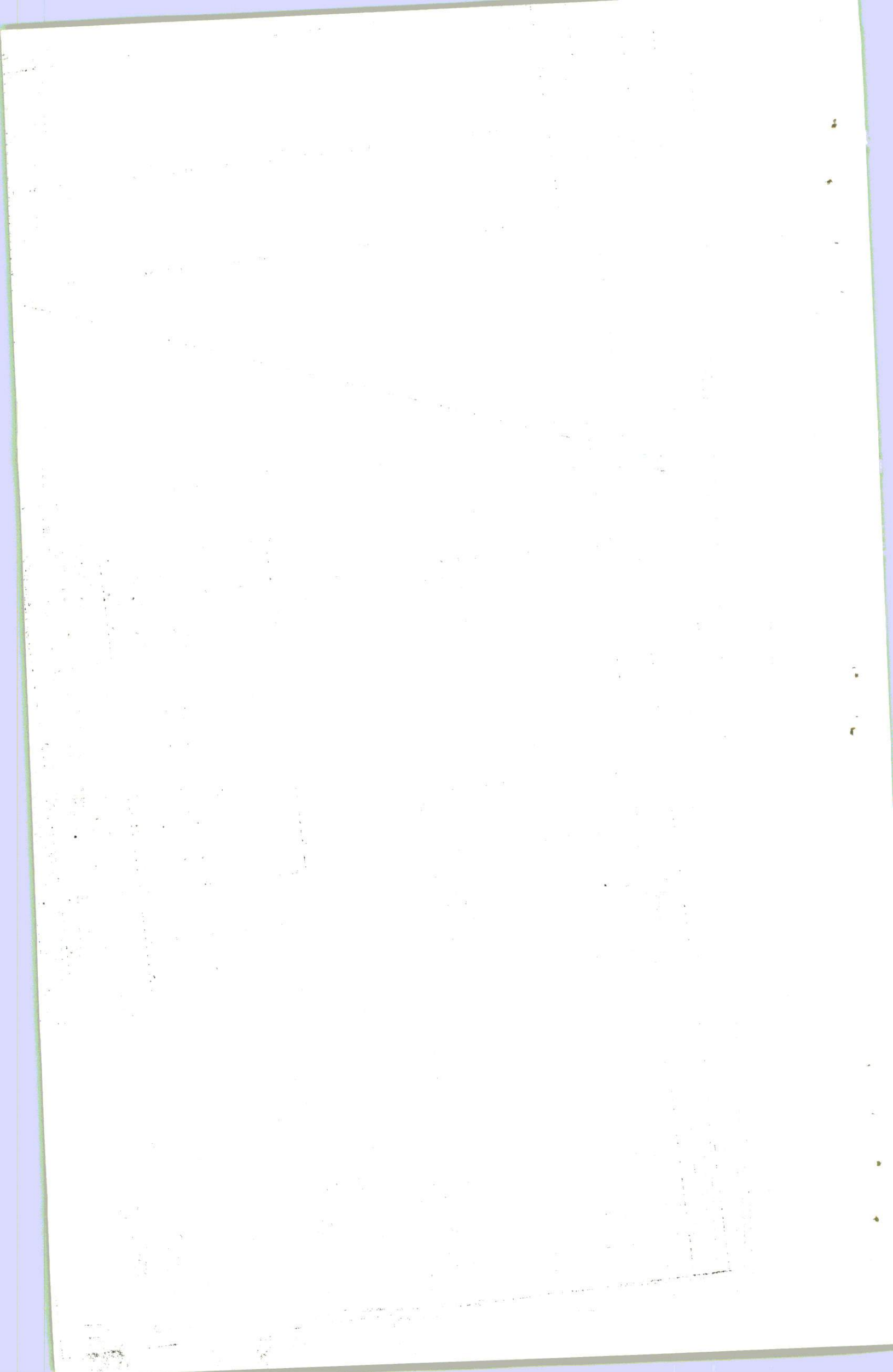
2. Fonds de Propagande : Comme on l'avait prédit en 1984, le résultat de ce fonds a augmenté de 276,3 % en 1985; mais cela n'améliore en rien la santé du fonds dont les capitaux restent toujours quasi-inexistants: un négatif de 2.903.648.

3. Fonds d'Égalisation : Le résultat excédentaire de l'année passée a été une perte de 182.703.092 Frw en 1985. Cette situation est due à une erreur d'imputation d'un versement de 600 millions par l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda en 1979. En effet, ce versement avait été considéré comme une subvention d'équilibre du fonds d'égalisation alors que l'O.T.R. le comptabilisait comme une créance sur ce fonds.
En accord avec l'O.T.R., nous avons réduit la dette qu'il a sur le fonds en portant le montant au crédit de son compte.
Un relevé de compte de 703.326.444 Frw a été envoyé à l'Ordonnateur-Trésorier et nous espérons qu'il va nous confirmer la reconnaissance de dette par retour du courrier.
Les créances douteuses ont été de nouveau grevées par une dépréciation du compte de l'Office du Thé et il convient de noter que les démarches de recouvrement auprès de celui-ci sont restées sans résultat.



		C.T.I.F.		P.A.S.I.F.		1984		1985	
N°	Intitulé des comptes	Montants nets	Montants bruts	Amort. et prov.	Montants nets	N°	Intitulé des comptes	Montants nets	Montants nets
	<u>Valeurs Immobilisées</u>	329.096.939	178.069.172	160.160.783	289.906.389		<u>Capitaux à long et moyen terme</u>	722.249.510	722.187.332
210.0	Terrains	1.013.005	1.013.005		1.013.005	10.0	Capital	59.000.000	59.000.000
211.0	Plantations attendez-mûrité	616.797	616.797		616.797	11.0	Réserves réglementaires	65.620	65.620
220.0	Immeubles ind. et bureaux	1.273.560	186.090.193	48.191.913	137.898.280	12.0	Report à nouveau	670.183.890	663.721.712
221.0	Immeubles d'habitation	38.511.585	56.098.874	20.505.715	35.793.129				
222.0	Autres constructions	110.861	760.180	587.813	372.637				
224.0	Matériel roulant	6.214.854	35.694.729	20.151.683	7.542.016	10.0	Dettes à court terme	71.545.289	97.022.515
2250.0	Machines et mat. agricoles	232.430	1.162.142	1.015.926	116.216	120.0	Fournisseurs	13.171.600	27.356.366
2251.0	Mobilier et mat. de bureaux	1.922.985	13.777.096	11.916.906	1.860.190	121.0	Personnel créditeur	294.893	255.157
							Rémunération dues au personnel	5.174.981	6.832.534
2252.0	Mobilier et mat. de maisons	2.005.310	8.919.163	7.321.550	1.597.613	130.000	Etat Rwandais: Taxes prof.	895.822	1.891.052
2257.0	Autres biens d'équipement	5.756.038	30.185.311	27.234.261	5.951.050	13001	Etat Rwandais: Pensions	2.279.940	2.351.381
2310.0	Immeubles ind. et bureaux en cours	3.962.389	372.000		372.000	13003	Etat Rwandais: C.T.R.	23.524	-
23151.0	Matériel et mob. de bureaux en cours	173.300	-						
23154.0	Autres biens d'équip. en cours	12.039	-						
250.0	Prêts à plus d'un an au pairs	5.867.191	7.031.005		7.031.005	146.0	Créditeurs divers	46.073.737	55.979.516
2533.0	Dépôts et cautionnements	170.500	277.000		277.000	147.0	Comptes de régularisation passif	3.660.792	1.753.206
257.0	Autres prêts à plus d'un an	2.171.578	1.391.707		1.391.707	530	Comptes financiers	356.655	628.152
26.0.0.1	Participation au capital BRD	44.571.000	44.571.000		44.571.000		Effets émis en paiement	356.655	628.152
26.0.0.2	Participation au capital	33.178.114	33.178.114		33.178.114	0875.0	Résultat net en attente d'affectation	(6.762.178)	61.230.808
26.0.0.3	Partic. au capital Taberwanda	5.000.000	5.000.000		5.000.000				
26.0.0.4	Partic. au capital Anirwanda	20.000	20.000		20.000				
26.0.0.5	Partic. au capital Pétrovanda	5.000.000	5.000.000		5.000.000				
26.0.0.6	Partic. au capital RUKIMU	28.816.000	28.816.000	28.816.000	100.000				
26.0.0.7	Partic. au capital Sonafruits	100.000	100.000		100.000				
27.0	Créances douteuses		17.660.956	17.660.956					
	<u>Valeurs d'exploitation</u>	37.030.335	49.992.266		49.992.266				
300.0	Stocks marchandises util-								
	isées agricoles	1.169.318	2.139.671		2.139.671				
301.0	Stocks quinquins et café	5.519.590	15.522.611		15.522.611				





OFFICE DES COMPTES

B.P. 101 KIGALI.

COMPTABILITE

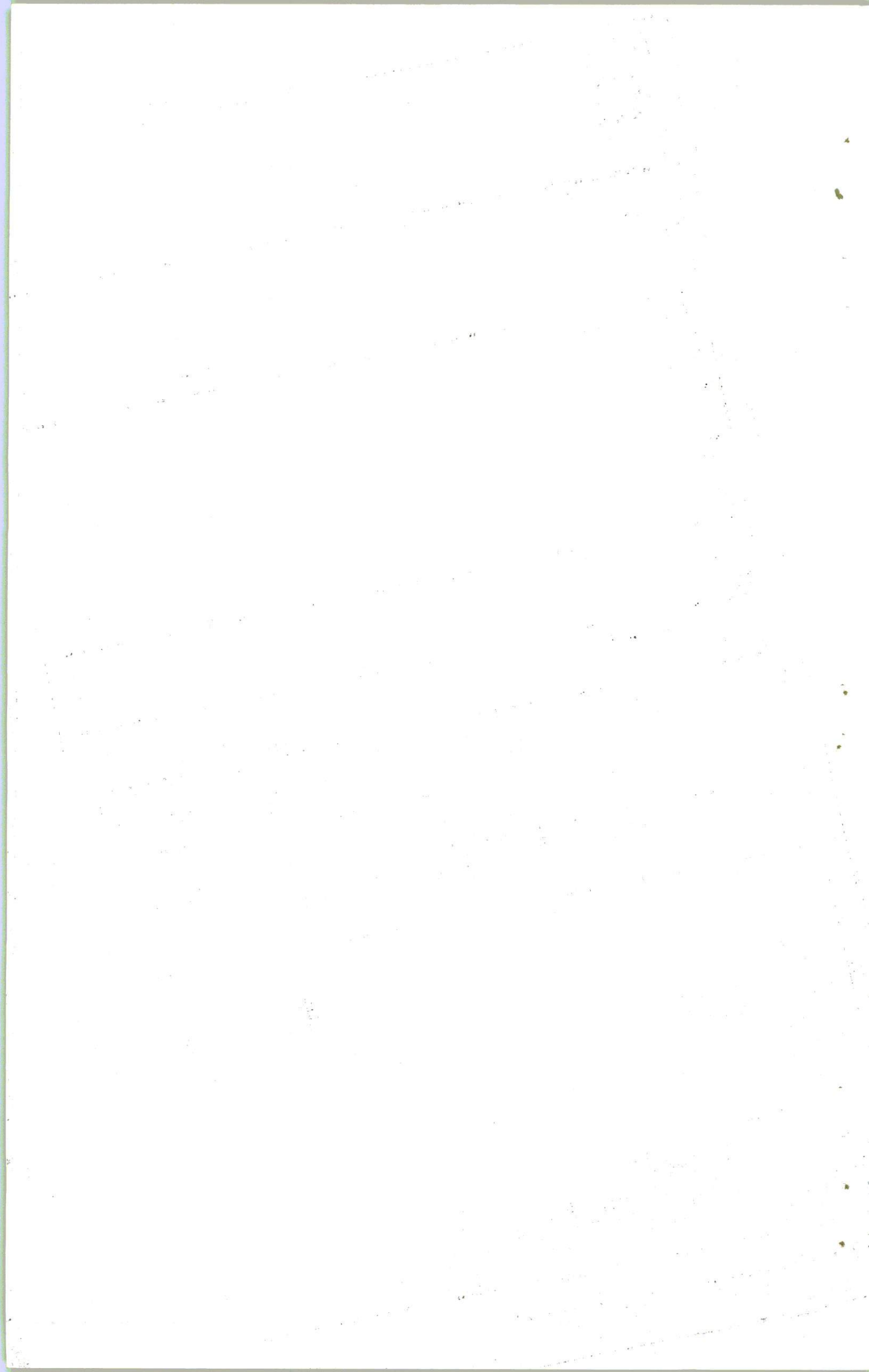
Soldes caractéristiques de gestion au 31.12.1985.

N°Comptes	D E B I T		C R E D I T		Montants
	Intitulés des comptes	1985	Intitulés des comptes	1985	
600.0	Détermination de la marge brute				
601.0	Stocks vendus outils agricoles	1.770.119	Détermination de la marge brute		
6021.0	Stocks vendus produits agricoles	637.286	Ventes outils agricoles	1.997.009	7.375.750
603.0	Stocks vendus produits chimiques	325.170	Ventes produits agricoles		52.900
604.0	Stocks vendus carburants et lubrifiants	77.220	Ventes produits chimiques	907.665	1.900
605.0	Stocks vendus autres produits de	175.857	Ventes carburants et lubrifiants	1.081.129	567.374
80.0	Marge brute		Ventes autres produits de conso-	90.010	62.570
		3.350.952		2.350.952	8.060.291
	Détermination du résultat d'exploit-				
	ation				
610.0	Outillages agricoles consommés	8.910.104	Détermination du résultat d'ex-		
611.0	Serences et pépinières	808.150	ploitation		
612.0	Produits chimiques	116.931.555	Marge brute	475.857	1.831.812
613.0	Pièces de rechange	154.910	Production vendue café Uganda	2.215.629	938.350
614.0	Carburants et lubrifiants	8.213.510	Production vendue plants quinquina	10.260	915
615.0	Matériaux pour C.O.	7.150	Production stockée	1.820.655	9.532.376
616.0	Fournitures de bureau	2.176.680	Loyers perçus	1.886.956	610.101
617.0	Eau et électricité	593.821	Taxes rémunératoires café arabica	260.126.620	267.980.170
618.0	Emballages consommés	18.201.650	Taxes rémunératoires café robusta	5.781.288	13.616.826
619.0	Fournitures diverses	286.081	Taxes volants transport café	66.978.960	67.830.600
621.0	Frais et déplacements du personnel	101.190	Taxes provision pour augmentation	15.721.710	11.809.560
622.0	Transports effectués par les tiers		Recettes sur location véhicules	35.995	453.810
	non incorporés au coût d'achat		Indemnisation s/avaries et manquants		
6300.0	Entretien et réparation bâtiments	4.639.133	de marchandises	52.800	
6301.0	Entretien et répar. mat. roulant	3.031.169	Excédents sur stocks	1.226	
6302.0	Entretien et réparation machines	3.505.791	Poni de change	86	139.821
	et autres matériels	1.217.515	Profits divers	911.990	1.316.893
		551.971	Frais récupérés	928.501	1.069.788

....

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

N° Cptes :	Intitulé des comptes :	1984 :	1985 :	1986 :	Intitulé des comptes :	1986 :	1985 :
631.0	: Loyers et charges locatives	:	:	:	: Subventions d'équilibre :	:	: 4.295.013
6320.0	: Frais d'acte et de contentieux	:	:	:	: Intérêts et autres placements :	:	: 17.105.154
6321.0	: Frais de conseils et assemblées	:	:	:	: Dividendes reçus :	:	: 55.358.668
6322.0	: Frais de voyage et missions	:	:	:	:	:	:
6323.0	: Frais P.T.T.	:	:	:	:	:	:
6324.0	: Frais et commissions bancaires	:	:	:	: Résultat d'exploitation :	:	: 5.210.965
6325.0	: Frais de décoration et événements	:	:	:	:	:	:
6326.0	: Frais de publicité et propagande	:	:	:	:	:	:
6327.0	: Frais de foires et expositions	:	:	:	:	:	:
633.0	: Honoraires	:	:	:	:	:	:
634.0	: Frais divers	:	:	:	:	:	:
64010	: Assurances incendie	:	:	:	:	:	:
6402.0	: Assurances véhicules	:	:	:	:	:	:
6410.0	: Validation café	:	:	:	:	:	:
6411.0	: Cotisations aux org. africains et internat.	:	:	:	:	:	:
6412.0	: Stabilisation transport intérieur café	:	:	:	:	:	:
6414.0	: Tali de change	:	:	:	:	:	:
6415.0	: Créances irrécouvrables	:	:	:	:	:	:
6416.0	: Frais et pertes divers	:	:	:	:	:	:
6417.0	: Subvention publication J.A.R.	:	:	:	:	:	:
6418.0	: Manquants de stocks	:	:	:	:	:	:
6419.0	: Mali de caisse	:	:	:	:	:	:
642.0	: Avendes pénales	:	:	:	:	:	:
643.0	: Jetons de présence	:	:	:	:	:	:
6500	: Salaires personnel sous-statut	:	:	:	:	:	:
6501	: Charges sociales personnel statut	:	:	:	:	:	:
6502	: Indemnités de restaurant personnel s/s	:	:	:	:	:	:
6503	: Avantages divers personnel s/s	:	:	:	:	:	:
6510	: Salaires personnel sous-contrat	:	:	:	:	:	:
6511	: Charges sociales personnel S/contrat	:	:	:	:	:	:
6512	: Indemnités de brousse personnel s/c	:	:	:	:	:	:
6513	: Avantages divers personnel s/c	:	:	:	:	:	:
6520	: Salaires personnel non-agris	:	:	:	:	:	:
6521	: Charges sociales personnel non-agris	:	:	:	:	:	:
6522	: Indemnités diverses personnel non-agris	:	:	:	:	:	:
653.0	: Salaires personnel temporaire	:	:	:	:	:	:
6533	: Avantages divers personnel temporaire	:	:	:	:	:	:
659.0	: Soins médicaux	:	:	:	:	:	:
660.0	: Droits de douane	:	:	:	:	:	:



N° Cptes :	Intitulé des comptes		Intitulé des comptes		1985	1984	1983	1982	1981
681.0	:	Dotations aux amortissements	:	20.571.336	:	20.956.677	:		
682.0	:	Dotations aux provisions	:	4.611.031	:	36.672.123	:		
82.0	:	Résultat d'exploitation	:		:	72.110.227	:		
	:		:	<u>10.710.203</u>	:	<u>77.856.51</u>	:	<u>10.710.203</u>	<u>77.856.51</u>
	:		:		:		:		
	:		:		:		:		

1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

DETERMINATION DU RESULTAT HORS EXPLOITATION:		DETERMINATION DU RESULTAT HORS EXPL.:	
! 0611.0	! Semences et pépinières hors exploitation	! 13.000!	! 582.500!
! 0612.0	! Produits chimiques hors exploitation	! -	! 53.397!
! 0614.0	! Carburant et lubrifiant hors exploitation	! 25.836!	! 43.488!
! 0615.0	! Matériaux pour centres de dépulpage H.E.	! -	! 13.500!
! 0616.0	! Fournitures de bureaux hors exploitation	! 180!	! -
! 0617.0	! Eau et Electricité hors exploitation	! 37.647!	! 35.987!
! 0618.0	! Emballages consommés hors exploitation	! -	! 6.960!
! 0619.0	! Fournitures diverses hors exploitation	! 14.000!	! 75.360!
! 0620.0	! Indemnités kilométriques hors exploitation	! 152.000!	! -
! 0621.0	! Frais et déplacements du personnel H.exploit.	! 1.100!	! 1.444!
! 0622.0	! Transports effectués par les tiers non incorporés au coût d'achat hors exploitation	! 220.472!	! -
! 06300.0	! Entretien et réparation bâtiments hors expl.	! 13.984!	! -
! 06301.0	! Entretien et rép.matériel roulant hors expl.	! 19.574!	! 56.793!
! 06302.0	! Entretien et rép.mach.et autres mat.hors E.	! -	! 2.000!
! 06322.0	! Frais de voyages et missions hors exploit.	! 99.200!	! -
! 06323.0	! Frais P.T.T.hors exploitation	! 125.404!	! 222.377!
! 06324.0	! Frais et commissions bancaires hors exploit.	! 1.235!	! 25.380!
! 06325.0	! Frais de document.et abonnements hors expl.	! 2.359!	! 165!
! 06326.0	! Frais de publicité et propagande hors expl.	! 29.967!	! 47.485!
! 06328.0	! Frais de campagne café hors exploitation	! 4.000!	! 2.000!
! 0634.0	! Frais divers hors exploitation	! 14.900!	! 98.295!
0640.2.0	! Assurances véhicules hors exploitation	! -	! 10.462!
! 0640.30	! Assurances marchandises hors exploitation	! -	! 135.000!
! 06411.0	! Cotisations aux organismes africains et internationaux hors exploitation	! 370.070!	! 502.056!
! 0641201	! Stabilisation transport intérieur café H.E.	! 915.000!	! 6.018.400!
! 06415.0	! Créances irrécouvrables hors exploitation	! 162.785!	! -
! 06416.0	! Frais et pertes divers hors exploitation	! -	! 3.000!
! 06417.0	! Subventions publication BAR hors exploitation	! 1.730.400!	! 1.656.050!
! 06500	! Salaires personnel sous-statut hors exploit.	! 215.577!	! 244.899!
! 06501	! Charges sociales personnel s/statut hors E.	! 8.587!	! 10.890!
! 06502	! Indemnités de restaurant pers.s/statut H.E.	! 64.000!	! 6.000!
! 06503	! Avantages divers personnel s/statut H.E.	! 153.050!	! 56.229!
! 06510	! Salaires personnel sous-contrat hors expl.	! 12.262!	! 55.494!
! 06511	! Charges sociales personnel s/contrat H.E.	! 501!	! 2.775!
! 06512	! Indemnités de brousse personnel s/c. H.E.	! 53.500!	! 3.500!
! 06520	! Salaires monagris hors exploitation	! 646.119!	! 1.956.526!
! 06521	! Charges sociales monagris hors exploitation	! 2.507!	! 30.134!
! 06522	! Indemnités diverses monagris hors exploit.	! 1.000!	! 25.000!
! 06530	! Salaires personnel temporaire hors exploit.	! 2.863.930!	! 2.678.670!
! 06590	! Soins médicaux hors exploitation	! 274.724!	! 14.674!
! 0672.0	! Intérêts moratoires hors exploitation	! 19.377!	! -
			239.072
		8.647!	50.400!
		3.687!	7.610!
		2.064.487!	33.367!
		-	1.195.600!
		451.672!	72.896!
		16.542!	708.000!
		631.533!	445.759!
		4.793.283!	2.260.382!
		-	871.379!
		-	123.401!
		1.569!	50.202!
		296.827!	8.784.442!

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

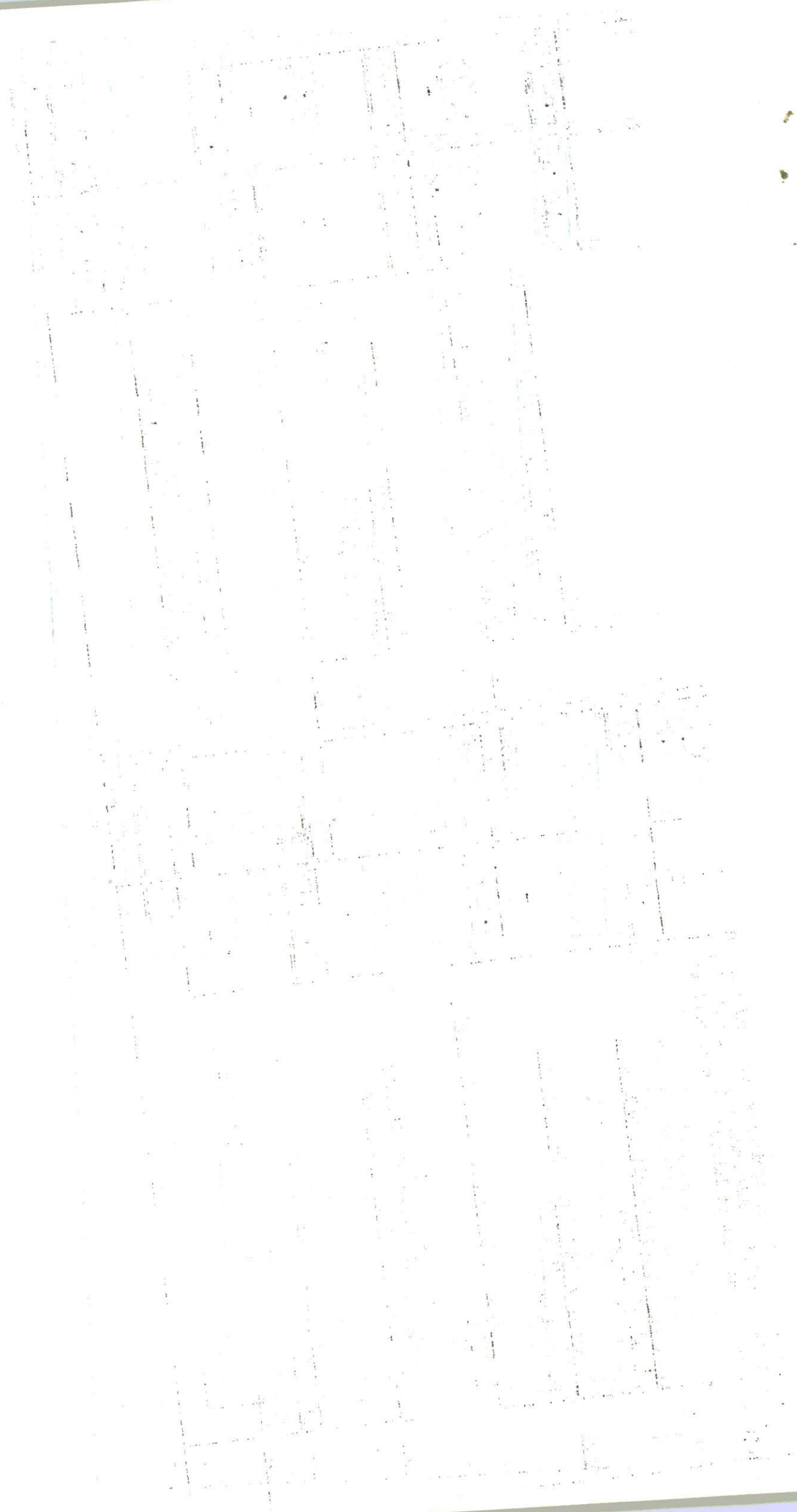
...

...

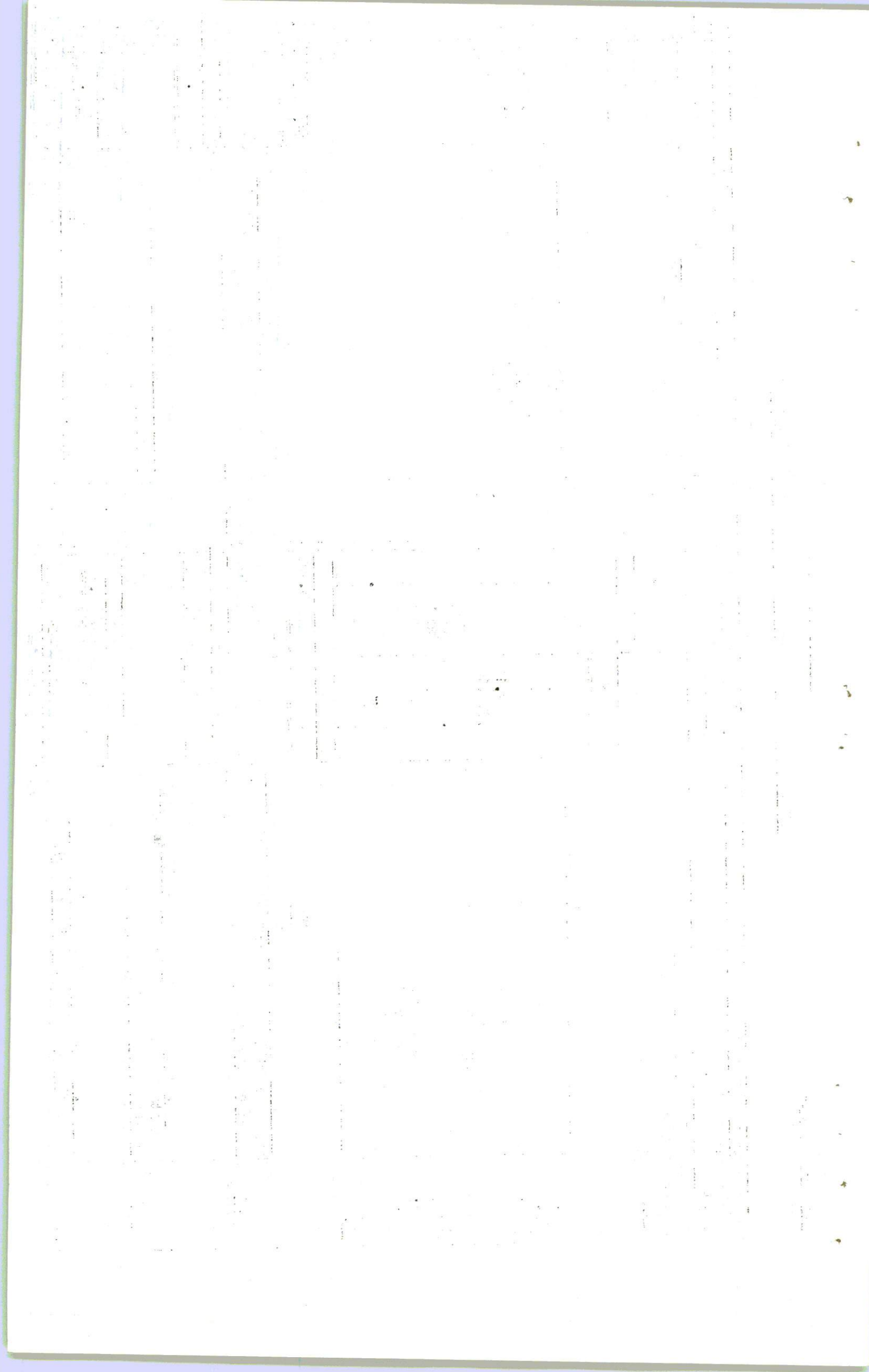
...

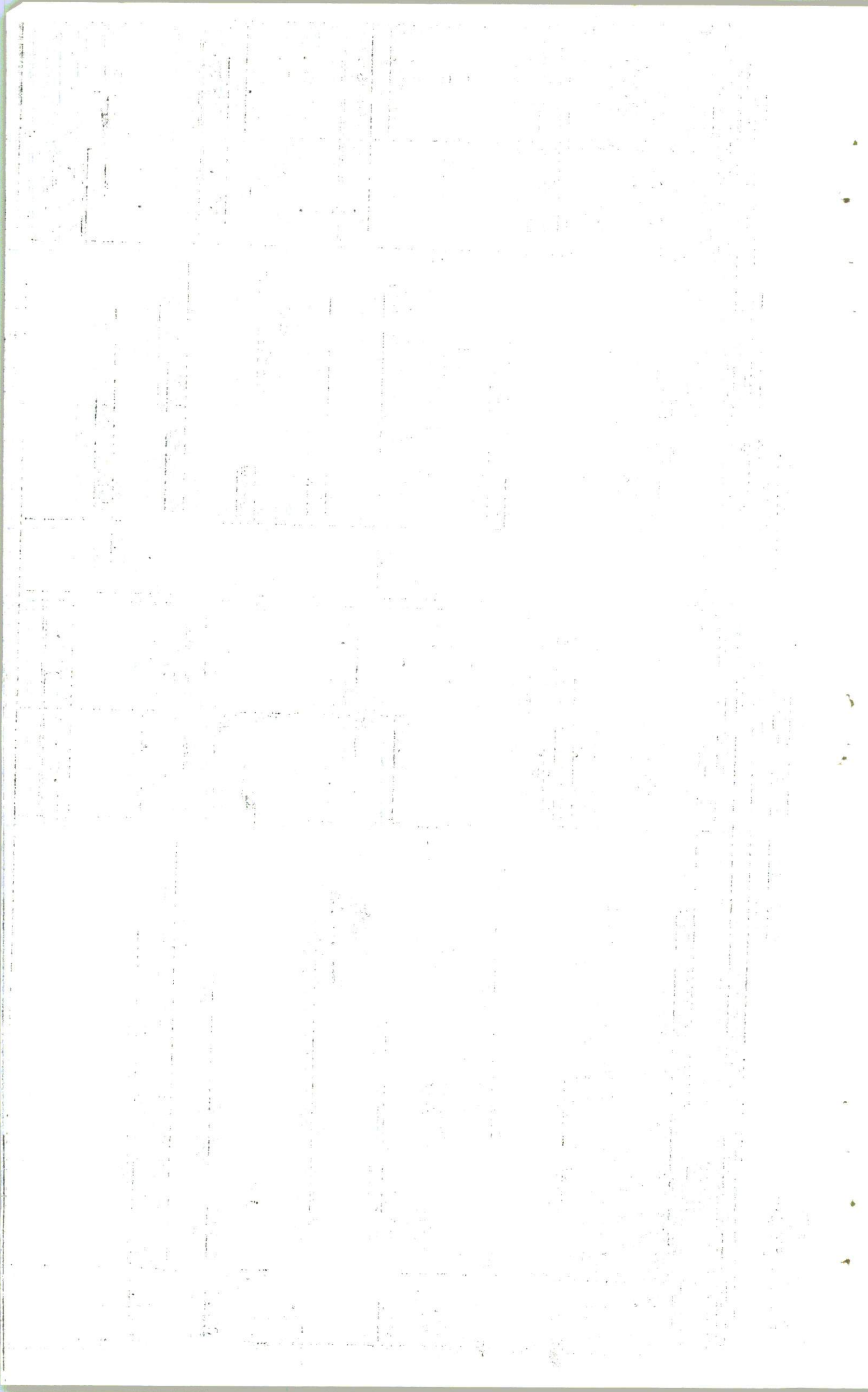
...

...



D E B I T		C R E D I T	
N° comptes	Intitulé des comptes	Montants 1 9 8 4	Montants 1 9 8 5
	Intitulé des comptes	1984	1985
	DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE:		
601.2.0	Stocks vendus café vert	111.972	61.190
80.2	Marge brute	33.020	18.045
		144.992	79.235
	DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION:		
618.2	Emballages consommés	389.698	385.266
619.2	Fournitures diverses	253.500	273.000
6324.2	Frais et commissions bancaires	19.576	27.509
6326.2	Publicité et propagande	107.118	74.827
6328.2	Frais de campagne café	2.986.100	-
6411.2	Cotisations au Fonds Spécial et de propa- gande OIC	6.268.785	6.926.602
6414.2	Mali de change	69.474	24.299
6418.2	Manquants de stocks	-	142
682.2	Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes de la classe 2 à 5	-	3.680
72.2	Production stockée	4.070.433	2.961.605
82.2	Résultat d'exploitation	1.045.804	2.851.479
		15.210.488	13.528.409
	DETERMINATION DU RESULTAT HORS EXPLOITATION:		
07414.2	Taxes provis. cotisation OIC hors exploitat.	52.500	-
082.2	Résultat hors exploitation	-	200
		52.500	200
	DETERM. DU RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER:		
082.2	Résultat hors exploitation	13.700	-
870.2	Résultat de la période à affecter	1.032.104	2.851.679
		1.045.804	2.851.679
	DETERM. RESUL. NET EN ATTENTE D' AFFECTATION:		
0875.2	Résultat net en attente d'affectation	1.032.104	2.851.679
		1.032.104	2.851.679
	DETERM. DU RESULTAT HORS EXPLOITATION:		
	Ventes emballages hors exploitation	38.800	200
	Résultat hors exploitation	13.700	-
		52.500	200
	DETERM. DU RESULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER:		
	Résultat d'exploitation	1.045.804	2.851.479
	Résultat hors exploitation	-	200
		1.045.804	2.851.679
	DETERM. RESUL. NET EN ATTENTE D' AFFECT.		
	Résultat de la période à affecter	1.032.104	2.851.679
		1.032.104	2.851.679





B. SECTION GESTION ET APPROVISIONNEMENTS.

1. Introduction

La section "Gestion et Approvisionnements" a poursuivi ses activités dans le cadre des attributions définies par l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19.09.1978.

Le présent rapport reprend les activités principales suivantes :

- Achats
- Gestion des véhicules
- Gestion des stocks et distribution des produits
- Construction, entretien bâtiments et réparation du mobilier et du matériel d'équipement.

2. Activités

2.1. Achats: De même que pour l'année passée, nous avons observé les critères essentiels suivants dans le processus d'approvisionnement :

- Comparaison des prix entre différents fournisseurs
- Qualité des articles
- Conditions et délais de livraison
- L'enveloppe budgétaire disponible dans la mesure du possible.

Dans tous nos achats, nous avons gardé à l'esprit la consigne de l'austérité pour une saine gestion des ressources de l'Office. Ainsi, dans le souci d'économie et de rationalité, nous avons, au cours de cet exercice, regroupé nos commandes trimestriellement surtout pour le matériel et fournitures de bureaux car nous nous sommes rendus compte que les achats par petites quantités n'étaient pas économiques

Nous avons continué à acheter le carburant en gros et stocké dans notre citerne et les prix sont restés relativement stables.

Nous donnons ci-après la situation récapitulative des commandes passées aux fournisseurs locaux, les achats à l'étranger étant effectués par la section "Import et Export".

.../...

SITUATION RECAPITULATIVE DES COMMANDES FAITES ET
LIVREES AU COURS DE L'EXERCICE 1985.-

Comptes	Désignation	Montant
		8.217.468
2240.0	! Véhicules lourds	345.000
2240.2	! Moto	568.765
2251.0	! Matériel et mobilier de bureaux	75.270
2254.0	! Autres biens d'équipement	2.930.730
3901.2	! Café marchand	51.453
3911.0	! Produits agricoles	207.540
3912.0	! Produits chimiques	12.592.682
3913.0	! Emballages à consommer	7.826.150
3914.0	! Achats carburant et lubrifiant	2.428.924
3915.0	! Achats autres produits de consommation	3.153
319.0	! Achats fournitures diverses : outillage ! électrique	12.880
49.0	! Compte d'attente	930
610.0	! Outillage agricole	49.000
613.0	! Pièces de rechange	257.859
616.0	! Fournitures de bureaux	87.900
618.0	! Emballage	298.270
619.0	! Fournitures diverses	612.127
6300.0	! Entretien et réparation bâtiments	3.853.210
6301.0	! Entretien matériel roulant	566.903
6302.0	! Entretien machines et autres matériels	160.955
6321.0	! Frais de Conseils et d'Assemblées	23.500
6323.0	! Frais P.T.T.	3.000
6325.0	! Frais de documentation et abonnements	89.848
6327.0	! Frais de Foires et Expositions	4.260
6328.0	! Frais de campagne café	95.026
634.0	! Frais divers	548.425
6416.0	! Frais et pertes divers	424.240
6417.0	! Subvention publication B.A.R.	3.197.534
659.0	! Soins médicaux personnel	2.733.620
P.I.P.D.	! Ciment, tuyaux PVC	
! TOTAL		48.266.622

.../...

2.2. Gestion des véhicules

Au cours de l'année, nous avons déployé des efforts constants pour l'application effective des mesures relatives à l'utilisation rationnelle de notre charroi. Ainsi, la gestion des véhicules a été notablement améliorée ainsi que la discipline des chauffeurs.

Nous avons établi une fiche de véhicule contenant plus d'informations. Elle permet notamment de centraliser toutes les dépenses engagées pour chaque véhicule : carburant et lubrifiant, pièces de rechange et autres réparations.

Pour améliorer notre gestion tant du charroi que du carburant, nous avons :

1. organisé les déplacements en fixant chaque jour des itinéraires de service bien déterminés par le biais des carnets de route et des ordres de missions;
2. contrôlé régulièrement l'utilisation du carburant.
Ces contrôles nous ont permis de consommer le fuel dans des proportions raisonnables, les quantités injustifiées étant relevées et facturées aux chauffeurs concernés.
3. retiré de la circulation les véhicules vétustes car ils occasionnaient des frais importants de réparations, de consommation de carburant et de lubrifiant.
Cependant, pour ne pas porter préjudice aux activités de l'Office, ces véhicules ont été retirés progressivement au cours de l'année.
Nous ne pouvons pas passer sur ce point sans déplorer la lenteur de la procédure de déclassement des véhicules usagés car la vente aux enchères se fait avec un grand retard de façon que les véhicules s'usent encore plus au parking et perdent davantage de leur valeur. Il faudrait que les ministères concernés reconsidèrent cette procédure de façon à accélérer la vente.
4. utilisé de façon optimale notre garage de maintenance, ce qui nous a permis de réduire les coûts des réparations car nos véhicules n'étaient amenés aux garages privés qu'en cas de réparations importantes nécessitant un outillage que nous n'avons pas (débosselage et révision moteur par exemple). Nous envisageons d'équiper petit à petit notre garage d'un outillage beaucoup plus important.

.../...

Nous croyons pouvoir dire que ces mesures ont entraîné des améliorations appréciables et nous nous proposons de les renforcer encore davantage l'année prochaine.

Les tableaux suivants montrent les véhicules vendus au cours de l'année, la consommation moyenne du carburant par véhicule et le matériel roulant disponible au 31/12/1985.

.../...

VENTE VEHICULES, D'OCCASION ET ACCIDENTES.

Designation	Date d'acquisition	Valeur initiale	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur de cession	Observations
1. Jeep Suzuki A.3257	05/02/1982	605.000	605.000	-	105.000	Vente publique
2. Camionnette Toyota Stout A 4610	11/05/1981	1.021.000	1.021.000	-	161.000	Vente publique
3. Range Rover A 4497	20/01/1984	2.219.504	1.416.598	802.906	1.149.705	Accidenté et indemnisé par SONARWA
4. Peugeot 505 SR A.2830	18/05/1982	2.495.000	2.495.000	-	338.000	Accidenté et indemnisé par SONARWA
					1.753.705	

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE DU CARBURANT 1985

Plaque	Genre de véhic.	Nbre de lit.	Achat	Stock	KM au 1/01	KM final	KM parc.	KM/litre	Observations
A.3663	Toyota Stout	2.227	1	50	116.361	126.663	10.302	11.4	Déclassé (à vendre)
A.4722	"	4.195	1		118.783	138.071	19.288	14.601	Déclassé (à vendre)
A.4610	"	1.634	1	-150	104.855	112.953	8.087	15.451	Vendu
A.2278	"	2.801	1	-200	67.126	80.143	13.017	15.001	Déclassé (à vendre)
A.3479	"	6.472	1	66	79.519	114.024	34.505	15.271	
A.2814	"	4.571	1	10,321-200	106.380	129.509	23.129	15.271	
A.3810	"	6.105	1	7,351	55.282	89.333	34.051	15.571	
A.5180	"	3.969	1		50	23.106	23.056	15.801	
A.5181	"	4.507	1		54	24.146	24.146	15.341	
A.5296	"	2.608	1		50	15.268	15.218	15.831	
A.3786	Hiace	4.148	1		34.192	52.916	18.724	15.941	
A.4567	Toyota Hilux	5.176	1	77	26.620	68.318	41.698	17.931	
A.2830	Peugeot 505	897	1	14,651	100.793	105.234	4.441	14.871	Vendue
A.3377	" 305	3.640	1	7,801	68.075	93.905	25.830	17.081	
A.3961	Peugeot 305	2.552	1	19,80	44.945	65.993	21.048	18.181	
A.4094	Suzuki Jeep	3.755	1	82	51.664	85.673	34.009	18.861	Panne Km juin-Août
A.4095	"	4.142	1	128,131+ 37	37.888	75.563	37.675	18.741	
A.4515	Suzuki Jeep	3.000	1	366,601- 25	32.645	59.353	26.708	17.991	Sans compteur (déclassé)
A.1311	Land Rover	3.151	1	-	-	-	-	-	Déclassé (indemnisé)
A.4497	Range Rover	1.944	1		2.946	7.000	4.062	12.121	
A.5321	"	2.979	1		80	9.116	9.036	13.031	
A.4520	V.W Jetta	4.392	1	68,301	21.099	52.655	31.556	17.071	Panne Km novembre
A.5199	Minibus Daihatsu	2.018	1		1.688	13.113	11.425	15.661	
A.4815	Benz 1621	12.607	1		51.345	72.530	21.185	15.681	
A.1817	Benz 1621	13.473	1		15.313	39.851	24.538	11.821	Panne Km novembre

TOT

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE DU CARBURANT 1985 : MOTOS

Plaque	Genre	Nbre de litre	Achat ext.	Kms au 01/01	Kms Final	Kms parcourus	Km/l	100km/l	Observations
A. 785	Suzuki	TF 1001	481 l	32.547 Km	Sans compteur	-	-	-	Déclassée (sera vendue)
A. 402	"	"	36 l	-	Sans compteur	-	-	-	Facteur (courrier)
A. 729	"	"	716,19	-	14.613 Kms	-	-	-	Cyangugu (Quinquina)
A. 730	"	"	79 l	17.897 Km	34.470 Kms	16.573 Kms	18,62	5,37	Kibungo (Café)
A. 731	"	"	343 l	2.088 Km	18.268 Kms	16.180 Kms	17,96	5,56	Gitarama (Café)
A. 733	"	"	6 l	39 "	11.780 Kms	11.741 "	25,47	3,92	Cyangugu (Quinquina)
A. 822	"	"	98 "	6.784 "	20.056 "	13.272 "	31,12	3,21	Mayaga (Café)
A. 873	"	"	69 "	3 "	1.061 "	1.058 "	15,33	6,52	Usine Masaka (Café)
A. 874	"	"	12 "	5 "	600 "	595 "	18,42	5,42	Ruhengeri (Quinquina)
A. 991	"	"	50 l	6 "	6 "	-	-	-	Bugesera (café)

CONSUMPTION MOYENNE ANNUELLE DU CARBURANT 1985 : MOTOS.

Plaque	Genre	Nbre de litre	Achat ext.	Kms au 01/01	Kms final	Kms par-cours	Km/lit.	100Km/lit.	Observations
A.785	Suzuki	TF100	1481	1	32.547	Kms	14.613	Kms	Idéclassée (sera vendue)
A.402	"	"	35	1	-	"	-	-	IFacteur (courrier)
A.729	"	"	1716,19	1	-	16.573	Kms	18,62	IKibungo (café)
A.730	"	"	1810,75	1	17.897	Kms	34.470	"	IGitarama (café)
A.731	"	"	1343	1	2.088	Kms	18.268	"	ICyangugu (quinquina)
A.733	"	"	6	1	39	Kms	11.780	"	IMayaga (café)
A.822	"	"	98	1	6.784	Kms	20.056	"	IUsine Masaka (café)
A.873	"	"	69	1	3	Kms	1.061	"	IRuhengeri (quinquina)
A.874	"	"	12	1	5	Kms	600	"	IBugesera (café)
A.991	"	"	7	1	6	"	6	"	

MATERIEL ROULANT DISPONIBLE AU 31/12/1985

IMMOBILISATION	ENTREES			EXERCICE EN COURS			OBSERVATIONS
	Date d'acquisition	Valeur initiale	Amortissement cumulé à l'exercice précédent	Amortissement de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur nette	
I. VEHICULES LOURDS							
1. Mercedes Benz 1621 A.1817	120/06/1979	6.445.000	6.445.000	-	6.445.000	-	
2. Mercedes Benz 1621 A.4815	120/06/1979	6.445.000	6.445.000	-	6.445.000	-	
3. Toyota Stout 2000 A.4722	116/04/1981	1.021.000	1.021.000	-	1.021.000	-	
4. Toyota Stout 2000 A.2814	111/05/1981	1.021.000	1.021.000	-	1.021.000	-	
5. Toyota Stout 2000 A.3479	107/07/1982	1.012.500	842.905	169.595	1.021.000	-	
6. Toyota Stout 2000 A.3810	118/02/1983	1.038.000	562.503	345.654	1.008.157	29.843	
7. Toyota Hiace A.3786	102/02/1983	1.146.000	731.434	381.618	1.113.052	32.948	
8. Toyota Stout A.2278	04/1980	956.000	956.000	-	956.000	-	Déclassé (à vendre)
9. Toyota Stout A.3663	04/1980	956.000	956.000	-	956.000	-	Déclassé (à vendre)
10. Land Rover A.1311	09/1977	1.098.000	1.098.000	-	1.098.000	-	Déclassé (à vendre)
11. Toyota Stout 2000 A.5180	123/04/1985	1.106.742	-	245.697	245.697	861.045	
12. Toyota Hilux camionnette A.4567	123/03/1984	872.967	218.023	290.698	508.721	364.246	
13. Toyota Stout 2000 A.5181	123/04/1985	1.106.742	-	245.697	245.697	861.046	
14. Minibus Daihatsu Delta A.5199	130/04/1985	1.254.000	-	278.388	278.388	975.612	
15. Toyota Stout 2000 A.5296	106/06/1985	1.103.661	-	214.386	214.386	889.275	
16. Range Rover A.5321	119/06/1985	2.350.468	-	391.353	391.353	1.959.115	
						15.973.130	

IMMOBILISATION		ENTREES			EXERCICE EN COURS			OBSERVATIONS
Date d'ac-	quisition	Valeur initiale	Amortiss. cumulés	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	Valeur nette		
II. VEHICULES LEGERS.								
1. Peugeot 305 SR A. 3377	130/04/1982	1.425.000	1.232.100	192.900	1.425.000	-		
2. Jeep Suzuki ST 410VLD A. 4094	104/07/1983	672.995	336.161	224.107	560.268	-		
3. Jeep Suzuki ST 410VLD A. 4095	104/07/1983	672.995	336.161	224.107	560.268	-		
4. Peugeot 305 SR A. 3951	04/1983	910.000	528.255	303.030	831.285	78.715		
5. VW Jetta A. 4520	14/02/1984	1.141.690	316.819	380.183	697.002	444.688		
6. Jeep Camionnette Suzuki A. 4515	16/02/1984	700.654	194.431	233.318	427.749	272.905		
S/TOTAL								
III. MOTOS								
1. Suzuki TF 100 A. 402 Zihera	126/06/1981	137.000	137.000	-	137.000	-	Idéclassé (à vendre)	
2. Suzuki TF 100 A. 785 Facteur	126/06/1981	137.000	137.000	-	137.000	-		
3. Suzuki TF 100 A. 729 Ntirushwa	123/02/1984	127.737	35.447	42.536	77.983	49.754		
4. Suzuki TF 100 A. 730 Rumarana	123/02/1984	127.737	35.447	42.536	77.983	49.754		
5. Suzuki TF 100 A. 731 Sindayigaya	123/02/1984	127.737	35.447	42.536	77.983	49.754		
6. Suzuki TF 100 A. 822 Niyibizi	123/02/1984	127.737	35.447	42.536	77.983	49.754		
7. Suzuki TF 100 A. 733 Hicuburundi	123/02/1984	127.737	35.447	42.536	77.983	49.754		
8. Suzuki TF 100 A. 873 Nyamwasa	119/04/1985	123.125	-	27.334	27.334	95.791		
9. Suzuki TF 100 A. 874 Zihera	119/04/1985	123.125	-	27.334	27.334	95.791		
10. Suzuki A 50 A. 991 Rugengamanzi	120/11/1985	79.380	-	2.203	2.203	77.177		
S/TOTAL								
TOTAL GENERAL							17.286.967	

2.3.: Gestion des stocks et distribution des produits

2.3.1 : Gestion des stocks

En général nos stocks sont constitués par les articles suivants : produits chimiques, outillage agricole, pièces de rechange, machines dépulpeuses, carburant, café torréfié, matériel et fournitures de bureaux et les médicaments.

Durant l'année, des contrôles ont été faits pour s'assurer de la régularité des entrées et des sorties sur les fiches de stocks. Il a été exigé des magasiniers et des gestionnaires d'entrepôts de fournir des situations mensuelles des articles entreposés. Pour rapprocher autant que possible la situation des stocks de leur valeur réelle, nous avons retiré les produits hors d'usage après procès-verbaux de déclassement, lesquels produits alourdissent inutilement depuis des années les valeurs comptables de nos stocks.

Toujours dans le cadre de l'assainissement des conditions d'entreposage et la gestion des stocks, nous avons tâché de suivre les recommandations formulées par nos organes de contrôle ainsi que celles émises par les missions d'audit des Comptes.

Globalement, nous constatons une amélioration par rapport aux exercices précédents. Cependant, bien des efforts restent à fournir dans ce domaine car nous sommes conscients que certains principes de gestion des stocks ne sont pas appliqués parfaitement par tous nos responsables de magasins et entrepôts.

Un accent particulier sera mis sur cette question l'année prochaine.

2.3.2: Distribution et expédition

Les mouvements importants qui ont marqué nos stocks pendant l'année sont la distribution du sumithion 3 %, des outils agricoles (scies, sécateurs et dépulpeurs) et les fournitures de bureaux.

La distribution du sumithion s'est étalée sur les mois de Juin, Juillet et Août. Pendant cette période, plus de 1.500 tonnes de sumithion 3 % destinées à la désinsectisation des caféiers ont été acheminées dans les délais requis dans différentes Communes du pays. Le détail de cette distribution est repris dans le chapitre consacré au Service de la Production.

Comme par le passé, nous avons eu recours aux services des transporteurs privés. Les camions desservaient les endroits ayant de bonnes routes, tandis que les camionnettes n'étaient utilisées que dans les lieux où les routes sont mauvaises et étroites. La limitation des camionnettes nous a de nouveau permis de réduire le coût du transport.

.../...

En général, les transporteurs ont respecté leurs engagements contractuels.

En cas de défaillance de leur part, nous utilisons nos propres véhicules pour que le produit soit déposé à temps sur les lieux de stockage, ce qui a permis un déroulement satisfaisant de la campagne de désinsectisation.

Quant à ce qui concerne l'outillage agricole, la plupart des outils ont été donnés gratuitement aux cadres agricoles. Une autre partie a été vendue aux agriculteurs par le biais des agronomes de l'Office et au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts. Des machines dépulpeuses "BENTALL NOVA" ont été également vendues en grande quantité aux caféiculteurs ayant des plantations importantes. Ces machines vont grandement suppléer au rendement des centres de dépulpage installés dans les différentes régions caféicoles du pays.

Nous pensons qu'il faut, plus que par le passé intensifier le programme de sensibilisation des agriculteurs pour que les outils agricoles puissent être utilisés par un plus grand nombre. Sinon, ces outils resteront longtemps dans nos entrepôts, ce qui constitue un coût pour l'Office car les quantités stockées sont encore importantes.

OUTILLAGE AGRICOLE EN STOCK AU 31/12/1985

Article	Quantité	Valeur
Sécateurs pour caféiers	68.221	12.497.269
Scies pour caféiers	89.627	6.968.230
Dépulpeuses à café "BENTALL NOVA"	86	1.461.017
T O T A L		20.926.516

Enfin, la distribution du matériel et fournitures de bureaux a tenu compte des besoins réels des services et sections.

2.4. Construction, entretien des bâtiments et réparation du mobilier des maisons et bureaux

Presque régulièrement, nous construisons deux maisons d'habitation pour le personnel par an. Le budget de l'exercice 1985 prévoyait également la construction de deux maisons, mais les démarches entreprises depuis le début de l'année pour obtenir l'autorisation de bâtir n'ont pas encore abouti.

.../...

Il est probable que la construction de ces maisons aura lieu l'année prochaine. Nous regrettons la lenteur des services du Cadastre car nous sommes obligés de reconduire les crédits d'investissements alors que nous avons entrepris les démarches à temps, ce ne sont pas aussi les parcelles qui manquent.

2.4.2 : Entretien des bâtiments

En 1985, nous avons poursuivi l'action entamée en 1984 consistant à réparer les maisons et surtout les anciens immeubles comme les entrepôts dont la toiture nous pose des problèmes pendant la saison de pluie. La plupart de nos bâtiments ayant été construits au cours des années 60, ils sont très vieux et doivent être restaurés.

Ainsi, les travaux de réfection complète de l'entrepôt sis à Gisenyi sont en cours et nous avons doté cet entrepôt d'une cours de séchage de ± 600 m² qui pourra accueillir une partie de la récolte du café encore humide que les commerçants essaient de livrer à l'usine de Gisenyi.

D'autres travaux, dont les plus importants sont les suivants, ont été faits au cours de l'exercice 1985 :

- aménagement des conduites des duchets près de l'usine de traitement des cafés cerise à MASAKA (Kanombe)
- équipement en treillis d'une aire supplémentaire de séchage de la même usine permettant d'accueillir non seulement la récolte des cafés Umuganda mais aussi celle de la population avoisinante de l'usine.
- réparation d'un magasin de stockage du quinquina à MWITO (Cyanguqu), d'une maison d'habitation d'un agronome de Zone à TABA (Gitarama) et d'une maison d'habitation et bureau à Cyanguqu.

Cette année, nous avons pu également réaliser la numérotation de nos bâtiments situés dans la circonscription de Kigali; ainsi nous avons mis fin à l'ancienne dénomination peu commune de nos immeubles.

2.4.3.: Réparation mobilier et autres biens d'équipement

La plupart du mobilier des maisons d'habitation est très vieux. Il devrait être remplacé mais, depuis qu'il a été décidé de ne plus acheter le mobilier des maisons d'habitation, nous ne faisons qu'entretenir celui dont nous disposons.

.../...

Cette année, nous avons réparé le mobilier de la plupart des maisons d'habitation et de bureaux en commençant bien entendu par celui qui était en très mauvais état. L'équipement ainsi réparé pourra encore servir quelques années.

Cependant, pour que les réparations ne continuent pas à constituer une charge lourde, nous comptons céder le mobilier des maisons d'habitation aux agents occupant les maisons. Etant donné que la plupart de ce mobilier est amorti, une commission sera créée pour évaluer le coût réel à leur facturer.

Nous indiquons ci-après les bâtiments et mobilier entretenus et réparés au cours de l'exercice tout en précisant que ces travaux seront poursuivis l'année prochaine pour le reste des bâtiments.

REPARATION BATIMENTS.

REFERENCE! CONTRAT	BATIMENT	!	MONTANT	!	OBSERVATIONS
18/6/1984 (solde)	!Magasin Mwito Cyanququ !CH 10	!	60.000	!	
11/12/1984	!Maison Cyanququ CH4	!	476.000	!	!Réfection complète
24/01/1985	!Maison Cyanququ CH4	!	55.075	!	!Installations électriques
11/02/1985	!Entrepôt Kigali CE8	!	101.000	!	!Conduites d'eaux
26/03/1985	!Maison Gacurabwenge CH29	!	133.433	!	!Réfection complète
16/09/1985	!Entrepôt Gisenyi CE4	!	142.150	!	!Travaux en cours
16/09/1985	!Entrepôt Gisenyi CE4	!	418.550	!	!Travaux en cours
19/12/85BR	!Habitation Directeur CH16	!	67.500	!	!Travaux en cours
			11.463.708	!	

REPARATION MOBILIER

REFERENCE! BON DE RE- PARATION !	BATIMENT	!	MONTANT	!	OBSERVATIONS
77/85	!Maison CH15 (Bagilimana)	!	28.725	!	!Salon complet
95/85	!Maison CH28 (Mukabera)	!	17.979	!	!Tout le mobilier étant !en mauvais état
96/85	!Maison CH28 (Mukabera)	!	55.250	!	!Tout le mobilier étant !en mauvais état
96/85bis	!Maison CH16 (Direction)	!	37.500	!	!Salon
145/85	!Maison CH28 (Mukabera)	!	1.475	!	
148/85	!Maison CH23 (Shyirahayo)	!	30.400	!	!Salon complet
149/85	!Maison CH31 (Kagaba)	!	28.740	!	!Salon complet
			200.065	!	

.../...

N° D'ORDRE	BATIMENT ET ANCIENNE APPELLATION	EMPLACEMENT	ANNEE DE CONSTRUC- TION	NUMEROTATION OU APPELLATION	OBSERVATIONS
<u>IMMEUBLES INDUSTRIELS:</u>					
1	Ancien entrepôt	IGIKONDO-KIGALI	1964	CE 1	E = ENTREPOT
2	Nouvel entrepôt 1er	IGIKONDO-KIGALI	1968	CE 2	U = USINE
3	Nouvel entrepôt Ruhengeri	RUHENGERRI	1972	CE 3	
4	Entrepôt Gisenyi	IGISENYI	1974	CE 4	
5	Entrepôt Quinquina Kihuye	KIRUYE	1979	CE 5	
6	Usine à Café Masaka	MASAKA-KIGALI	1981	CE 6	
7	Nouvel entrepôt 2e	IGIKONDO-KIGALI	1982	CE 7	
8	Nouvel entrepôt 3e	IGIKONDO-KIGALI	1983	CE 8	
<u>IMMEUBLES ADMINISTRATIF</u>					
<u>ET AUTRES</u>					
1	Bureaux Administratifs	IGIKONDO-KIGALI	1974	CB 1	
2	Maisonnette pompe à essence	IGIKONDO-KIGALI	1978	CB 2	B = BUREAU
3	Dispensaire	IGIKONDO-KIGALI	1979	CB 3	
4	Nouvelles Latrines	IGIKONDO-KIGALI	1979	CB 4	
5	Bureaux Ntandenzi	INYURUSHWATI-CYANGUGU	1983	CB 5	
6	CANTINE	IGIKONDO-KIGALI	1984	CB 6	

N° D'ORDRE	BATIMENT ET ANCIENNE APPELLATION	EMPLACEMENT	ANNEE DE CONSTRUCTION	NUMEROTATION OU APPELLATION	OBSERVATIONS
! HABITATIONS:					
1	! Maison CARROLI	! GAKONTI-BYUMBWA	! 1957	! CH 1	! Sera vendue
2	! Maison AGRIADA	! KIBUYE	! 1957	! CH 2	!
3	! Maison ING	! NKORR-GISENYI	! 1957	! CH 3	!
4	! Maison BLUE MOUNTAIN	! CYANGUGU	! 1957	! CH 4	!
5	! Maison GUATEMALA	! KIBUNGO	! 1957	! CH 5	!
6	! Maison MADRAS	! GIKONDO-KIGALI	! 1958	! CH 6	!
7	! Maison OXACA	! RUHENGERRI	! 1958	! CH 7	!
8	! Maison CUCUTA	! KIBUYE	! 1958	! CH 8	!
9	! Maison MUTURA	! GISENYI	! 1958	! CH 9	! Sera vendue
10	! Maison MUITO + annexe	! CYANGUGU	! 1960	! CH 10	!
11	! Maison NTENDEZI	! CYANGUGU	! 1960	! CH 11	!
12	! Maison NTENDEZI	! KIBAYI-CYANGUGU	! 1960	! CH 12	!
13	! Maison MIBILIZI	! KIYOVU-KIGALI	! 1962	! CH 13	!
14	! Maison NYASSA	! RUHENGERRI	! 1962	! CH 14	!
15	! Maison MENDELIN	! KIYOVU-KIGALI	! 1964	! CH 15	!
16	! Maison BOURBON	! KIYOVU-KIGALI	! 1968	! CH 16	!
17	! Maison MOKA	! KIYOVU-KIGALI	! 1968	! CH 17	!
18	! Maison JACKSON	! KIYOVU-KIGALI	! 1968	! CH 18	!
19	! Maison JAMAICA	! GIKONDO-KIGALI	! 1971	! CH 19	!
20	! Cuisine JAMAICA	! GIKONDO-KIGALI	! 1978	! CH 20	!
21	! Maison KENT	! GIKONDO-KIGALI	! 1974	! CH 21	!
22	! Cuisine KENT	! GIKONDO-KIGALI	! 1978	! CH 22	!

N° D'ORDRE	BATIMENT ET ANCIENNE APPELLATION	EMPLACEMENT	ANNEE DE CONSTRUCTION	NUMEROTATION OU APPELLATION	OBSERVATIONS
23	Maison MYSORE	IGIKONDO-KIGALI	1977	CH 23	
24	Cuisine MYSORE	IGIKONDO-KIGALI	1978	CH 24	
25	Maison LAS PALMAS	IGIKONDO-KIGALI	1971	CH 25	
26	Cuisine LAS PALMAS	IGIKONDO-KIGALI	1978	CH 26	
27	Maison CYANGUGU	IKAMEMBE-CYANGUGU	1974	CH 27	
28	Maison CAMELIA	IGIKONDO-KIGALI	1974	CH 28	
29	Maison CAGURABWENGE	IGITARAWA	1974	CH 29	
30	Maison PARANA	IGIKONDO-KIGALI	1974	CH 30	
31	Maison KAGABA	IGIKONDO-KIGALI	1978	CH 31	
32	Cuisine KAGABA	IGIKONDO-KIGALI	1980	CH 32	
33	Maison BENDANTUNGUKA	IGIKONDO-KIGALI	1978	CH 33	
34	Cuisine BENDANTUNGUKA	IGIKONDO-KIGALI	1980	CH 34	
35	Maison KAYIGAMBA	IGIKONDO-KIGALI	1979	CH 35	
36	Cuisine KAYIGAMBA	IGIKONDO-KIGALI	1980	CH 35	
37	Maison KAMPAYANA	IGIKONDO-KIGALI	1979	CH 37	C = CAFE
38	Cuisine KAMPAYANA	IGIKONDO-KIGALI	1980	CH 38	H = HABITATION
39	Maison QUINQUINA	IKIBUYE P.C.C.V.	1979	CH 39	
40	Maison JUMELLE	IKICUKIRO-KIGALI	1983	CH 40	
41	Maison JUMELLE	IKICUKIRO-KIGALI	1983	CH 41	

3. Conclusion

Pendant l'exercice écoulé, nous nous sommes efforcés de gérer de façon rationnelle le charroi et le carburant. Ainsi, nous avons établi une fiche de véhicule permettant de suivre régulièrement les dépenses engagées pour chaque véhicule.

Une attention particulière a été accordée à l'assainissement de la gestion des stocks en améliorant notamment l'enregistrement des opérations sur les fiches et les conditions d'entreposage.

L'entretien des bâtiments, la réparation du mobilier et le matériel d'équipement ont également été poursuivis.

Au cours de l'exercice prochain, nous nous proposons de renforcer encore davantage toutes ces actions pour une gestion optimale du patrimoine de l'Office.

- 110 -

C. SECTION INSPECTION ET CONTENTIEUX

1. Introduction

D'après l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19/9/1978 portant organisation et attributions des services de l'Office des Cafés (OCIR CAFE), les attributions de la Section Inspection et Contentieux sont réparties en deux catégories :

a) Attributions de contrôle ou inspection proprement dite

- Contrôle des activités de tous les services;
- Contrôle de l'exécution des décisions et des instructions du Conseil d'Administration et de la Direction;
- Contrôle régulier de la Caisse;
- Contrôle et vérification des situations financières et comptables, des budgets, des dépenses, des recettes;
- Contrôle de la gestion des biens;
- Contrôle de l'exécution des projets.

b) Attributions relatives au contentieux

- Problèmes administratifs et juridiques;
- Tenue des dossiers litigieux;
- Recherche de toute information pouvant éclaircir tout dossier;
- Relations avec les services judiciaires;
- Examen juridique de toute modification proposée à la loi, aux statuts et aux règlements intéressant l'Office;
- Traiter les dossiers d'assurances civiles, automobiles et autres.

Dans ce rapport nous allons nous limiter à l'essentiel tout en soulignant que la section s'occupe des activités de routine consistant à donner avis sur tous les documents lui transmis par la Direction et autres Services ainsi qu'aux visas sur les bons de commande et les factures.

2. Du contrôle

En ce qui concerne l'inspection, la section a suivi de près les activités de tous les services et sections et les opérations de la Caisse de Kigali. Souvent des remarques verbales ou écrites ont été faites aux intéressés et pour les autres, des rapports de contrôle détaillés ont été adressés à qui de droit.

La section a veillé aussi au respect des décisions et instructions du Conseil d'Administration et de la Direction pour autant que les décisions intervenues au sein du Conseil lui soient communiquées.

.../...

Concernant le contrôle et la vérification des situations financières et comptables, des dépenses et des recettes, la section s'est intéressée surtout à l'exécution du budget et aux rapports financiers. En outre, elle a permis à l'Office de faire quelques économies en refusant certaines déclarations de créances non justifiées, en poussant la section Gestion et Approvisionnement à faire la comparaison des prix et à orienter les commandes là où le matériel coûte moins cher tout en tenant compte de la qualité.

Pour le contrôle de la gestion des biens de l'Office, ainsi qu'en témoignent les différents rapports, on s'est attaché à contrôler régulièrement et minutieusement les magasins et entrepôts sis à Kigali et dans les autres Préfectures (Ruhengeri et Gisenyi) et les lacunes relevées ont été notifiées aux gestionnaires respectifs.

Le contrôle de l'utilisation du sumithion nous a conduit à constater une diminution sensible de vol de ce produit en comparaison avec l'année 1984.

La section a participé également aux contrôles des divers travaux de construction et réparation : Cantine à Gikondo (réception provisoire), rigole et protection en béton d'un entrepôt à Gikondo, cour de séchage et entrepôt à Gisenyi.

En collaboration avec la Direction, la Section a mis un accent particulier sur le contrôle des véhicules de l'Office et les chauffeurs fautifs ont été punis d'une manière exemplaire.

3. Du contentieux

Pour les problèmes administratifs et juridiques, la section a donné des avis soit de sa propre initiative, soit sur demande.

Elle a également suivi les dossiers pendants près des Cours, Tribunaux et Parquets, il s'agit notamment des dossiers suivants :

- Dossier Maniteze Sylvestre, en instruction près du Tribunal de Première Instance de Cyenqugu;
- Dossier Bucyana Donat: en instruction près de la Cour de Cassation de Kigali;
- Dossier Karekezi Osée: en cours d'exécution;
- Dossier Karikumutima Cyrille: l'exécution du jugement est presque impossible puisqu'il ne dispose comme bien saisissable que d'une parcelle dans le Paysannat Icyanya, appartenant au MINAGRI;
- Dossier Mpamo Juvénal : en cours d'exécution;

.../...

- Dossier Gatarayiha et Crts: en instruction près du Parquet de Kigali;
- Dossier Magasin Mwogo (vol): en instruction près du Parquet de Gikongoro;
- Dossier Plantation Ntendezi : en instruction près du Tribunal de canton Mwezi;
- Dossier Karekezi François et Nababungu Charles : en instruction près du Tribunal de Première Instance de Kigali;
- Dossier Détournement Sumithion:
 - . Paysannats Mayaga : en instruction près des Parquets de Gitarama et Nyabisindu
 - . Paysannats Bugesera: en instruction près du Parquet de Kanazi
- Dossier Nyagahakwa et Crts: en instruction près du Parquet de Kigali;
- Dossier Biramvu Jacques : en préparation pour être acheminé au Tribunal de Première Instance de Kigali.

Compte tenu qu'actuellement la Section ne dispose pas d'un juriste, l'Office se fait représenter par le Ministère de la Justice pour défendre sa cause devant les Cours et Tribunaux et la Section étudie avec ce Ministère les différents dossiers à défendre.

La Section s'occupe aussi des dossiers d'assurances civiles, automobiles et autres.

En matière d'assurance, "Incendie", nous avons poursuivi la clause d'assurance révisable. D'après cette clause, la prime est calculée en rapprochant le plus possible les valeurs des stocks à assurer des quantités réellement entreposées, ce qui a permis de récupérer une somme de 2.475.000 Frw pour la période du 12/2/1984 au 12/2/1985. Nous espérons obtenir presque la même régularisation pour la période allant du 12/2/1985 au 12/2/1986.

Quant à l'assurance "Automobile", on a suivi, comme l'année passée, le principe de retirer de la couverture tous risques tous les véhicules amortis pour être simplement couverts contre tiers (responsabilité civile).

En guise de conclusion, la Section souhaite disposer d'un juriste afin de mieux suivre et avec diligence les affaires pendantes auprès des Cours et Tribunaux.

